

INTRODUCTION

1.1. Edito

Méréville n'est pas un jardin comme les autres. D'abord parce qu'il est unique, emblématique des jardins pittoresques du XVIII^{ème} siècle, rendu célèbre par les tableaux d'Hubert Robert exposés dans les musées du monde entier.

Il est aussi unique parce qu'il est situé en Essonne, un département riche d'un patrimoine naturel et culturel extraordinaire trop méconnu que le Conseil départemental a voulu valoriser, pour renforcer l'attractivité du territoire.

Ainsi en est-il de Méréville, ce jardin anglo-chinois auquel le département de l'Essonne, son propriétaire depuis 2000, a voulu redonner sa splendeur d'antan pour le partager le plus largement avec le public et le transmettre aux prochaines générations. La réouverture du parc, après des années d'abandon, figure ainsi au cœur d'un vaste projet de sauvegarde mené par la collectivité autour de trois ambitions :

- Conserver et valoriser un patrimoine exceptionnel
- Participer au développement touristique et économique du sud Essonne
- Améliorer le rayonnement de l'Essonne au-delà de ses frontières.

Ouvrant modestement le week-end et pendant les vacances, avec une programmation culturelle respectueuse de l'identité du site, entre concerts de musique classique ou promenades thématiques, Méréville a tout de suite rencontré son public. Quelque 45000 visiteurs, locaux et régionaux, ont ainsi franchi ses portes depuis 2018, confortant le programme ambitieux de restauration du domaine initié en 2018. Un programme auquel la population a été associée avec la création de la fondation Essonne Mécénat, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine en 2018. Quels meilleurs ambassadeurs du patrimoine en effet que les citoyens eux-mêmes ?

Cet effort pour préserver un de nos biens communs, lieu de ressourcement, de découverte et d'éducation culturelle, ne saurait se faire sans les traditionnels partenaires du département (Etat, Région). Si le chantier est colossal, la formidable empreinte laissée par les maîtres de l'art des jardins dans cette nature domptée par la main de l'Homme reste une motivation constante pour s'y atteler, avec détermination mais aussi beaucoup d'humilité. Le département de l'Essonne a d'ailleurs souhaité s'entourer d'avis d'experts² pour l'aider à définir certaines orientations dans cette vaste entreprise. C'est tout le dessein de ce schéma qui veut dresser les perspectives de cette belle renaissance.

D'autres personnalités ont bien voulu nous témoigner de leur soutien pour nous aider à faire connaître ce trésor oublié, au rang desquelles l'actrice Catherine Deneuve, aujourd'hui marraine de Méréville. L'artiste international Jean-Michel Othoniel a lui aussi accepté d'apporter son concours en dessinant l'esquisse d'un nouveau pont aux boules d'or qui viendra, entre modernité et authenticité, rappeler tout l'orientalisme de ce parc en 2021.

De telles signatures permettront à n'en point douter de faire rayonner Méréville dans le monde entier, une belle fierté pour toutes les Essonniennes et les Essonniens !



François Durovray
Président du Département de l'Essonne



Brigitte Vermillet
Vice-présidente déléguée à la transition
écologique et à la croissance verte

² Annexe 0 : Liste des membres du comité scientifique du Domaine de Méréville

1.2. Une brève histoire du jardin, rappel historique de 1190 à 2000

- Le fief de Méréville

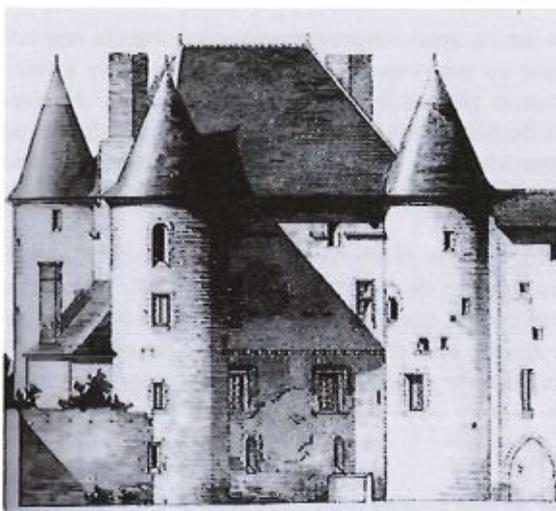
En 1190, le fief de Méréville est tenu par la famille de Nemours. Le château est entouré de deux enceintes avec fossés. Le château est cantonné de quatre tours, défendu d'une bonne muraille bien fossoyée ; à un jet de pierre est un gros village fermé de murailles où est la paroisse.

Au début de la guerre de Cent Ans en 1357, les anglais entrent dans le bourg. Le château est détruit afin que les ennemis ne s'installent pas en ce lieu. Mais ils reviennent l'année suivante, s'y fortifient, et y restent.

En 1427, Méréville revient sous l'autorité française. Le château serait rebâti un siècle plus tard avec tours, pont-levis et lanterne, sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui, par la famille de Reilhac. Cette forteresse reçoit le nom de « château neuf ».

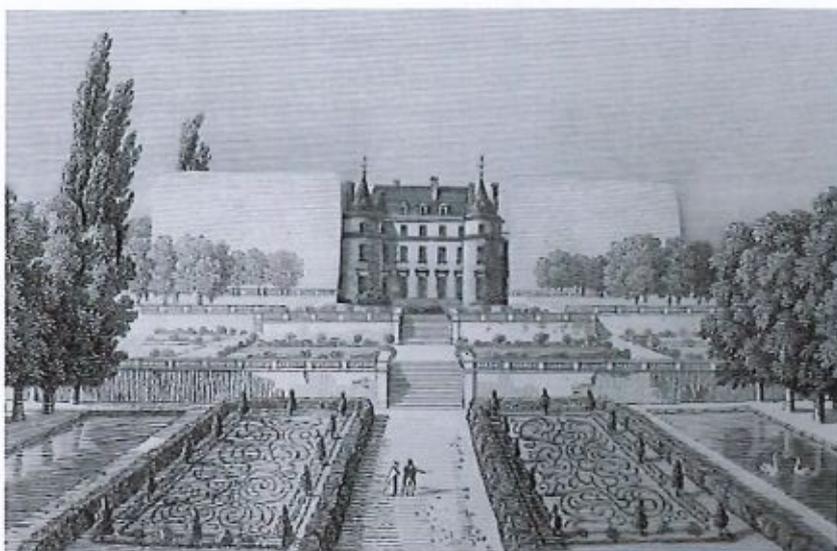
Seigneur de Méréville de 1698 à 1731, Jean Delpech, conseiller du roi et receveur général des finances, y entreprend de nombreux travaux, visant à faire de cette forteresse une demeure agréable et au goût du jour. Il y fait arranger aussi de beaux jardins.

Le château, que le marquis de Laborde achète en 1784, malgré les travaux lancés par J. Delpech, est encore fortifié de quatre tours et d'épaisses murailles.



Le château de Nemours : le corps de bâti rectangulaire cantonné de quatre tours circulaires illustre sans doute l'état du château de Méréville avant les transformations de Laborde. Relevé de Moyneau, 1889, Guide du Patrimoine d'Ile de France, éd. Hachette.

- L'ancien jardin



Manoir antique changé en un château élégant, gravure de Constant Bourgeois. Par le moyen de « retombes », Alexandre Laborde simule l'état du château avant la construction des ailes dont il ne faut retenir que la volumétrie générale. A. de Laborde, Description des Nouveaux jardins, 1808.

Laborde achète le domaine de Méréville par contrat devant notaire le 20 octobre 1784. Il commence à s'y installer à partir du 1er janvier 1785. Le contrat de vente décrit « le château précédé d'avenues, ensuite d'avant-cour et cour, et il est flanqué de quatre grosses tours couvertes d'ardoises, chapelle formant un pavillon d'un côté de la cour, et de l'autre côté un autre pavillon où se tient la justice, basse-cour, écurie, remises, fouleries, bûcher, logement du concierge et du jardinier, caves, glacières, colombier, orangerie et autres bâtiments et édifices, appartenances et dépendances, jardins, parterres, potagers, parc avec les grilles de fer et portes pour entrer et sortir ».

Lorsque Laborde achète le domaine, celui-ci est agrémenté d'un jardin symétrique bordé par la Juine. Le plan d'intendance dressé par Lejeune en 1781 en donne une idée assez précise. La composition s'articule autour d'un axe perpendiculaire à la rivière. Trois terrasses permettent de descendre au fond de la vallée.



Cinq hectares appartenant à Laborde entre le château et la Juine. Cela ne suffisait pas à la réalisation d'un grand parc et il a fallu à J. de Laborde négocier et acheter des parcelles une à une, certaines étant minuscules, ou quelquefois par lot, les réunir, procéder à des échanges, tout cela devant notaire. Quelques jours seulement après l'achat du domaine, commencent les tractations. Les achats se poursuivent jusqu'en 1788, en même temps que la réalisation du parc.

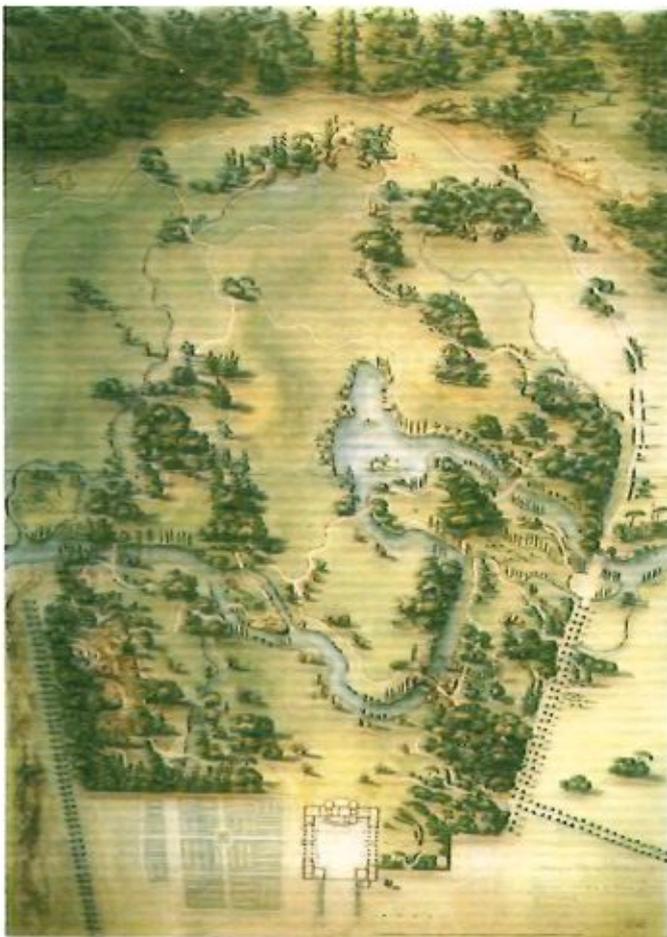
Le projet se construit au fur et à mesure de l'agrandissement du domaine. C'est dans la prairie de Méréville, dans la continuité immédiate de l'ancien jardin, que Laborde cherche en priorité à agrandir le domaine. En 1785, un certain nombre de parcelles est acquis autour des hameaux de Vaux et de la Gendarmerie. Cette zone humide, malgré le drainage de la Juine, offre un paysage de prés et d'aulnaies.

Plan de Lejeune, 1781.

- La création de Laborde, l'œuvre de Bélanger³

Deux grands artistes se sont succédés à Méréville : l'architecte François-Joseph Bélanger et le peintre Hubert Robert. Néanmoins, Laborde apparaît à travers les correspondances comme le grand ordonnateur des jardins. Ces jardins sont d'un genre nouveau et emboîtent le pas à ceux mis en œuvre depuis peu en France comme à Ermenonville ou Saint-Leu. Aux jardins symétriques succèdent les jardins pittoresques inspirés de la nature. Les théoriciens des jardins expriment dans leurs traités, l'art et la manière de concevoir un jardin pittoresque dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Méréville illustrera parfaitement le genre et demeure aujourd'hui la référence française en ce domaine.

Le choix du site de Méréville par J. de Laborde n'est pas anodin car il contient tous les éléments avec lesquels se compose un jardin pittoresque : la Juine fournit une eau en abondance, les rebords du plateau beauceron présentent des escarpements rocheux et offrent de la pierre ; la végétation indigène forme un fond dense et, l'ancien bassin de la Juine ainsi que les amphithéâtres qui l'entourent, des micro-climats où l'ombre et la lumière alternent au fil des heures de la journée.



Plan projet de Bélanger, dit plan de Cologne.

Laborde confie au début de l'année 1785 à Bélanger les embellissements du parc déjà en chantier sous la direction de J.-A. Dufossé, l'architecte qui avait suivi Laborde de la Ferté-Vidame à Méréville. Mais le 18 juin 1785, J. de Laborde se déclare "aimablement insatisfait et inquiet de ses manières dispendieuses" alors même que l'architecte cherche à étendre son influence des jardins au château. Le 9 mai 1786, Bélanger se voit signifier par huissier « de ne plus faire aucun travail de quelque nature qu'il puisse être ».

Sur la structure établie par Bélanger (attestée par un plan conservé à Cologne), vont être établis par la suite tous les éléments qui définiront les scènes et les ambiances. Il a participé aux premières plantations, distribué les allées et les ponts et dessiné le nouveau cours de la Juine qui forme un lac.

³ D'après Le Parc de Méréville, Synthèse Historique pour le projet de Restauration, N. Gouiric, novembre 2003

- **L'apport d'Hubert Robert**

Vingt jours après la signification par huissier à Bélanger, alors qu'il n'a pas encore vu les jardins de Méréville, Hubert Robert exprime sa reconnaissance à celui qui va être son principal client. Au cours des huit années où l'on suit les traces de leur création commune, Hubert Robert a écrit vingt-six fois au marquis et trois fois à Madame de Laborde. Le peintre collabore étroitement avec l'architecte Barré à la maîtrise d'œuvre pour le temple de la Piété Filiale, le pont ruiné et les formes des roches ; d'une manière générale, Hubert Robert peint des vues en intégrant les œuvres de son prédécesseur. La perception du visiteur varie au cours de son déplacement ; ce qu'il percevait immobile sur la toile peinte par Hubert Robert prend une dimension cinématique dans l'espace. Dans cette peinture en mouvement, une scène appelle à découvrir une autre scène, et on ne découvre jamais tout à la fois.

- **La réalisation**

Les figures de Bélanger et d'Hubert Robert apparaissent au premier plan de la conduite des travaux. Leurs correspondances avec Laborde mettent en lumière leurs travaux respectifs et les nombreux artistes qu'ils ont engagés et réglés. Toutefois, la personnalité de Bélanger ne doit pas éclipser les trois autres architectes qui ont exercé leurs talents à Méréville :

- Jacques André qui restait à demeure à Méréville pour s'occuper du suivi des travaux ;
- Jean Benoît Vincent Barré qui travaillait pour Laborde depuis vingt ans. Il a notamment dirigé les travaux du temple et du pont des ruines ;
- Jacques-Auguste Dufossé qui secondait Barré.

Quant à Hubert Robert, il fait également venir à Méréville des artistes qu'il connaît bien pour fonder une équipe soudée.

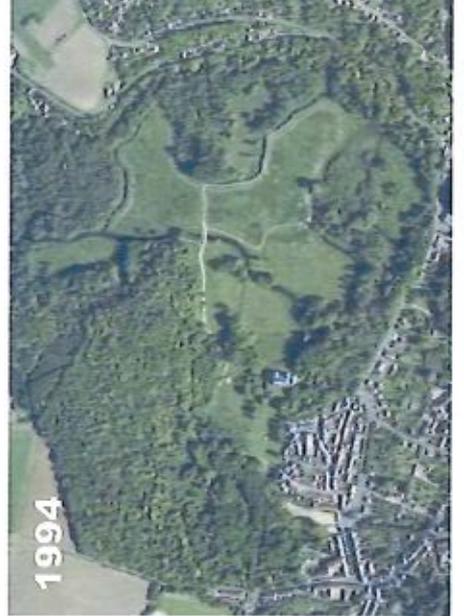
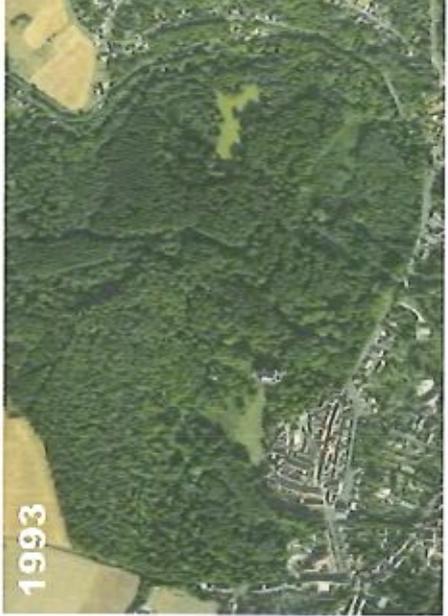
Le régisseur du domaine, François Lion, est une figure clef dans la continuité des travaux. Rien ne lui échappe. Il visite les chantiers, contrôle la présence des ouvriers et donne ses avis et, surtout, il rend compte à Laborde de tout ce qui se passe à Méréville. Sa correspondance avec Laborde comprend 435 lettres de janvier 1785 à 1792. Elles racontent comment le parc s'est constitué au jour le jour.

- **Evolution du domaine après Laborde et mesures de protection, repères chronologiques ⁴ :**

- **20 octobre 1784** : Achat de la Seigneurie de Méréville par Jean-Joseph de Laborde.
- **Fin 1784 - mai 1786** : Le Jardin est créé par l'architecte François-Joseph Bélanger.
- **A partir de mai 1786** : La suite de la création est confiée au peintre Hubert Robert, la transformation du château, à l'architecte Jean Benoît Vincent Barré.
- **7 novembre 1793** : Arrestation de Laborde.
 - Séquestration du bien et apposition de scellés.
- **18 avril 1794** : Décapitation de Laborde.
 - La création du Jardin s'est déroulée sur moins de dix ans.
 - Le domaine, dans son ensemble, comprend plusieurs centaines d'hectares éparpillés sur la commune de Méréville. Il n'y a pas d'indication des dimensions et des limites du parc seul, à cette date.
- **1793 -1796** : Bien national.
 - Pas de dégradation du jardin, quelques vols de bois exceptés (coupes d'arbres).
 - Le mobilier du château est en partie prélevé par la Commission du Commerce et par celle des Arts (tableaux, meubles, bibliothèque...).
 - Le reste du mobilier est vendu aux enchères : la vente dure cinquante jours.
- **1796 -1819** : Le domaine, et une partie du mobilier, sont rendus à la veuve, Rosalie de Laborde. Propriété qu'elle partage avec la République tant que ses deux fils sont encore considérés comme émigrés, puis avec les deux enfants survivants, Alexandre et Nathalie, qui abandonneront leurs droits à leur mère qui devient seule propriétaire en 1801. Pas de modification connue du jardin.
 - Rosalie de Laborde vend le domaine en 1819 en conservant une grande partie des bois situés hors du parc qui reviendront à Alexandre et Nathalie, après sa mort en 1821. L'acte de vente précise la contenance du jardin, entre ses murs : 51 hectares pour le grand parc et 13 hectares pour le petit parc, soit 64 hectares en tout.
- **1819 -1824** : Ters et d'Espagnat.
 - Les deux ailes du château sont réduites de moitié sur leur longueur. Édification d'un petit temple près de la grille donnant sur la route de Monnerville. Ce temple disparaît au cours du vingtième siècle.
- **1824 -1866** : Comte de Saint-Roman, et sa succession à partir de 1844.
 - Construction de la ferme suisse, vacherie et pigeonnier entre 1824 et 1831. Le cadastre de 1831 indique pour le grand parc, 55 hectares et pour le petit, 13 hectares, soit 68 hectares. Le bois de Boulogne, au sud-est du parc, et hors ses murs, appartient au Comte de Saint-Roman.
 - Intégration de la « vallée nord » dans le grand parc en 1843 : cette partie est actuellement occupée par un étang depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.
 - Destruction de la plus grande partie des communs vers 1860. Le jardin contient 71 hectares.
- **1866 -1868** : Duc de Sessa.
- **1868 -1869** : Salomon Beleys.
 - Réfection de la façade du château : horloge sur la façade côté Jardin.
 - Le domaine ne comprend plus de parcelles dans la vallée de la Juine, au nord du parc.
- **1869 -1874** : Société Cail & Cie.
- **1874 -1889** : Charles-William Maxwell Hedde.
- **1889 -1890** : Adam Nathanson.
- **1890 -1896** : Zacharie-Olympe Heriot.
- **1896 -1897** : Lionel François et Prudent Carpentier chargé de la liquidation des biens.
 - Vente de cinq fabriques à Arthur Dufresne, comte de Saint-Léon, qui les installe dans sa propriété de Jeurre : temple de la Piété filiale, façade de la laiterie, colonne rostrale, cénotaphe de Cook et fontaine au mufler de lion. Coupes d'arbres dans le parc.
 - Vente de la plupart des terres du reste du domaine et de moulins. Le bois de Boulogne et le petit parc sont vendus.
 - Le parc est ainsi démantelé : il ne comprend plus que le grand parc, c'est-à-dire 58 hectares.
- **1897 -1920** : Lucien Chauvot et ses héritiers.
- **1920 -1922** : Joannès-Emmanuel Soulayrol
- **1922 -1955** : Sarah Kelly
- **1923** : Lotissement du petit parc.

⁴ D'après Le Parc de Méréville, Synthèse Historique pour le Projet de Restauration, Nicole Gouiric, Novembre 2003.

- **1925** : Lotissement du bois de Boulogne et nouveau dessin de ses rues et carrefours.
- **1937** : Réfection et acquisition de la colonne Trajane par la municipalité de Méréville, les autres fabriques étant achetées par des particuliers.
- **6 avril 1929** : Inscription à l'inventaire des monuments historiques de la colonne Trajane¹.
- **14 janvier 1941** : Inscription à l'inventaire des sites du château et du parc avec les édifices qui en font partie.
- **1940- 1946** : Réquisition et occupation par l'armée allemande, puis à la libération, par l'armée américaine.
- **1955 -1989** : Pierre Barbier, exploitant forestier.
 - Incendie du moulin : le premier étage disparaît.
 - Coupes d'arbres dans le parc et plantation d'une peupleraie dans le fond de la vallée.
- **26 décembre 1976** : Classement au titre des monuments historiques :
 - Château : façades et toitures, et certaines pièces avec leur décor (antichambre, salon et salle à manger du rez-de-chaussée). Grand parc avec ses fabriques ou vestiges de fabriques²: basse-cour suisse, le colombier, les deux glaciers, les grottes des demoiselles, les grottes au nord de la laiterie, la laiterie, les grottes sous l'emplacement du temple de la Piété Filiale, la maison du jardinier, le moulin, le belvédère, le grand rocher, le pont d'acajou, le pont des boules d'or, le pont cintré, le pont de roches, le pont du chemin (seulement la moitié qui fait partie du domaine), le lavoir (en dehors du parc).
- **7 septembre 1978** : Classement monument historique de la colonne Trajane et inscription de cinq fabriques du petit parc : les écuries, la citadelle, l'autre moitié du pont du chemin, le petit château, la chapelle.
- **1989 -1990** : Société Loisire & Communication, marchand de biens et promoteur immobilier. Elle obtient l'autorisation de réaliser un parcours de golf dans le parc et un hôtel de luxe dans le château.
- **15 octobre 1990** : classement de toutes les pièces du rez-de-chaussée du château.
- **1990 – 2000** : Groupe Sports Shinko.
 - Coupe de la peupleraie du fond de la vallée.
 - Achat, pour le golf, de 30 hectares de part et d'autre de la Juine, au nord du parc.
 - Le domaine contient environ 88 hectares.
- **Décembre 2000** : Département de l'Essonne.



DIAG
JANVIER 2021
VERVILLE
DOMAINE DE MÉRÉVILLE
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR
ESR 2016
Philippe RAGUEN
Vues aériennes successives du domaine

0 100 200 300 400 500m
0 100 200 300 400 500ft

1.3. Un domaine départemental depuis 2000

- **Le département, propriétaire d'un patrimoine exceptionnel**

A la fin des années 1980 prenait corps en France une politique en faveur des jardins légitimée par leurs liens naturels avec l'architecture civile ou religieuse, également par un engouement toujours plus vif du public pour le jardinage... Dans ce contexte la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, prit la décision au début des années 1990, de faire rassembler les connaissances sur le domaine créé à la fin du XVIII^{ème} siècle par J.-J. de Laborde et sauvegardé, embelli, abandonné ou dépecé par ses successeurs. Géomètre, paysagiste, documentaliste, experts arboricoles, archéologue, ethnobotaniste et architectes réalisèrent alors une première campagne de relevés, d'investigations et de recollement d'archives.

La masse d'informations réunie sous le contrôle d'un comité scientifique spécialement créé à cet effet révéla l'ampleur de la connaissance disponible et confirma la qualité des artistes chargés de la conception et de la réalisation, également le rôle majeur du commanditaire, le marquis de Laborde.

Emblématique des jardins pittoresques de la fin du XVIII^{ème} siècle, le domaine de Méréville est un des témoins majeurs de cette esthétique dans le monde entier. Son intérêt patrimonial s'est d'ailleurs illustré par le classement dans sa totalité en monument historique en 1976.

La thématique des jardins pittoresques du XVIII^{ème} siècle est peu connue en France hormis par des spécialistes de l'histoire des jardins et des amateurs avertis. Le domaine de Méréville, tout comme d'autres jardins pittoresques pourtant célèbres à l'époque de leur conception et encore au XIX^{ème}, ont souffert de l'abandon par leurs propriétaires durant le XX^{ème} siècle, en grande partie à cause de cette méconnaissance.

Le 4 décembre 2000, sous l'impulsion du Ministère de la Culture, le département de l'Essonne décide de sauver ce joyau de l'art des jardins de l'abandon en faisant l'acquisition du domaine de Méréville, mais qui a conservé, avec de merveilleux vestiges, la trame et le relief du XVIII^{ème} siècle.

- **Premières phases de restauration : travaux d'urgence et stratégie de reconquête paysagère**

La reprise en main du jardin est alors entreprise dès 2001. En 2003, la première préoccupation du département sera de sauvegarder les vestiges des fabriques et des scènes, en les dégagant de la végétation, ainsi que de rétablir le mur de clôture en le dégagant des arbres parfois effondrés.

La première campagne de travaux dite « d'urgence et de sauvegarde » a porté sur le bâti en péril (le château, la ferme suisse, l'orangerie, les fabriques), la clôture du domaine (nettoyée et reconstruite), les portails et grilles métalliques (remis en état). Après les secteurs boisés du coteau suisse et les enrochements au-dessus de la halle communale, le dégagement des fabriques et des enrochements s'est poursuivi sur le coteau du Petit Parc, avec la plantation de résineux et de feuillus pour régénérer les masses boisées et assurer une meilleure présentation des lointains, en masquant autant que possible les constructions du lotissement jouxtant ce côté du parc.

Les chantiers de la deuxième campagne dite « travaux de sécurisation pour une ouverture progressive au public » ont concerné principalement : la rénovation de la maison du gardien, bâtiment comprenant également un point d'accueil du public (billetterie, comptoir de ventes, sanitaires...) ; l'aménagement de la vacherie (ferme suisse) pour recevoir des groupes et l'équiper en bureaux et petites salles de travail dédiés à l'animation et la gestion du site ; la liaison entre ces bâtiments ; la poursuite de la régénération du végétal, l'ouverture des prairies et le renforcement des lisières des espaces boisés.

Entre l'exploitation de la peupleraie en 1994, qui laisse la grande prairie totalement rase de végétation arborée, et l'acquisition du domaine par le conseil départemental de l'Essonne en 2000, il ne s'écoule que six années. Cependant, la végétation spontanée tend déjà à refermer la prairie au fond de la vallée de la Juine.

Le parc est à l'abandon depuis la seconde guerre mondiale. Les pelouses et prairies ne sont plus fauchées et de ce fait, elles sont colonisées par des essences pionnières telles que les érables sycomores et les frênes pour les pelouses « sèches » et par les trembles, les saules et les aulnes pour la grande prairie humide, constituant la vallée de la Juine.

C'est par un travail de soustraction sur le végétal que les grandes scènes patrimoniales ont peu à peu été retrouvées : travail d'abattage et de broyage systématique le long des murs de clôture, aux abords des vestiges des fabriques, dans un premier temps ; travail de gommage par abattage d'arbres à l'unité ou par bosquets par la suite.

A mesure que les connaissances progressaient, ce travail de soustraction a été plus sélectif. Le parc est très différent d'une saison à l'autre, les lumières y sont changeantes. D'une scène à l'autre, les vues sont parfois transparentes, d'autres au contraire se ferment de façon imperceptible au fil des saisons.

Il a donc fallu s'approprier le domaine durant ce temps long et ainsi mettre peu à peu en scène, par « soustractions » successives dans le végétal, les différents « lieux » du domaine, pour que resurgisse de nos jours, près de vingt ans après l'acquisition, « l'évidence d'une ruine de jardin ».

Après vingt années de reprise en main, le domaine de Méréville a véritablement retrouvé son caractère de jardin, en comparaison avec l'état de friche dans lequel il se trouvait. La campagne photographique réalisée par Jacqueline Salmon, présentée dans l'ouvrage *Le Jardin de Méréville*, constitue un précieux témoignage de l'état de délabrement et de quasi-abandon du jardin au début des années 2000⁵. Le manque d'entretien, les pillages et la nature très fertile du site avaient conduit le paysage à se refermer complètement, laissant une végétation spontanée masquer les structures du jardin et les endommager.

Les interventions d'abattage, de nettoyage et d'entretien, ont permis de retrouver et de révéler progressivement les scènes paysagères dessinées par Jean-Joseph Bélanger et Hubert Robert. La reconquête de certaines scènes est spectaculaire parfois, même si globalement, le site souffre encore d'avoir été longtemps abandonné. La poursuite du travail en cours permettra, à terme, de restituer les ambiances du jardin du XVIII^{ème} siècle telles que l'on peut les appréhender sur les tableaux peints à l'époque de la création de Méréville.

La réhabilitation du jardin historique est un chantier complexe et la conduite des opérations sur ce fleuron de l'art des jardins européens requiert des compétences spécifiques. Ainsi, depuis l'acquisition du département, la maîtrise d'œuvre est assurée par la même équipe : Dominique Larpin, puis Antoine

⁵ Annexe 1 : Evolution du site de Méréville depuis 2000

Madélénat, Architectes en Chef des Monuments Historiques, et le paysagiste spécialiste des jardins historiques, Philippe Raguin.

- **Le schéma directeur de restauration et d'aménagement, un outil au service du patrimoine**

Un premier schéma directeur de restauration et d'aménagement du domaine de Méréville approuvé par l'assemblée départementale du 7 février 2011, prévoyait un programme de restauration ambitieux articulé autour de dix scènes paysagères du jardin pittoresque, un scénario d'aménagement des équipements de visites et un projet social évolutif, intégrant progressivement un volet formation.

Au plan patrimonial, il était prévu une reprise en main raisonnée du domaine sur les parties les plus significatives du jardin en dix tranches de travaux avec un coût total avoisinant les 23 millions d'euros. Devant cet investissement conséquent, le schéma directeur n'ayant pas abouti, aucuns travaux ne furent menés sur le domaine de 2011 à 2015 et sa cession à la région Ile-de-France fut envisagée.

En 2016, une nouvelle recherche de coopérations pour la gestion et le financement des investissements à réaliser était entreprise. Les opérations envisagées dans le 1^{er} schéma directeur étaient recentrées sur des actions de sauvetage sur le château, la restauration du système hydraulique et la reprise en main paysagère en lien avec l'ouverture au public. La fondation Essonne Mécénat était créée pour permettre de trouver des financements complémentaires pour mener certains projets. La restitution des allées de la grande prairie en 2018 et le partenariat avec l'association des Amis du domaine de Méréville ont permis d'ouvrir le parc aux visiteurs dans de meilleures conditions.

En parallèle, la prise en compte croissante de l'environnement dans les politiques départementales, schéma des Espaces Naturels Sensibles, feuille de route Développement Durable, change l'approche sur l'aménagement et la gestion du jardin. Les inventaires écologiques réalisés, dans un domaine rendu à la nature pendant des décennies, amènent à protéger les espèces végétales locales présentes et leurs habitats et à privilégier une gestion différenciée. Grâce à la volonté politique de redonner leur parc aux Mérévillois et aux Essonnais et de le faire rayonner au-delà des frontières de la région Ile-de-France et aux travaux entrepris, ce renouveau a esquissé un basculement du parc vers le jardin et permis, en 3 ans d'ouverture, d'accueillir près de 45 000 visiteurs tout en continuant de l'entretenir et de le préserver.

Ce jardin est un hommage à une nature idéalisée et magnifiée. Une nature qui, livrée à elle-même, a toutefois repris ses droits, même si les outrages du temps ont laissé intacts les contours des scènes paysagères caractéristiques de son identité. Néanmoins, le domaine nécessite aujourd'hui des efforts conséquents pour que ses effets paysagés soient préservés.

Aujourd'hui, le département a à cœur de conserver et redonner ses lettres de noblesse à ce joyau, de le rendre de nouveau lisible grâce à une grille de lecture adaptée à des publics néophytes, de le faire découvrir au plus grand nombre et de le transmettre aux futures générations. L'un des enjeux de la restauration du domaine de Méréville est ainsi de transmettre aux visiteurs du XXI^{ème} siècle, l'expérience de la promenade dans l'espace et dans le temps, thématique emblématique des jardins pittoresques.

Les enjeux de cette restauration sont d'abord d'ordre patrimonial et scientifique. Comment restaurer le jardin dans le respect de l'œuvre de ses concepteurs et commanditaires, de son évolution au fil du temps

et des techniques, sans en faire un pastiche idéalisé des jardins anglo-chinois et en préservant la poésie née de son oubli progressif et qui fait aujourd'hui partie de son identité ?

Les enjeux sont aussi stratégiques, opérationnels et financiers compte tenu de l'importance des investissements à engager pour la collectivité. Il est apparu nécessaire d'avoir une vision d'ensemble à moyen terme partagée avec la Direction régionale des affaires culturelles pour construire le projet de renaissance de Méréville.

C'est pourquoi le département a souhaité établir un nouveau Schéma Directeur de Restauration et d'Aménagement (SDRA), s'appuyant sur les nombreuses données scientifiques déjà collectées depuis l'acquisition de Méréville, mais prenant en compte l'état actuel du domaine et les objectifs du département. Il s'agit donc de définir de nouvelles orientations dans la restauration du domaine de Méréville, en fonction des urgences en matière de sauvegarde patrimoniale, des usages d'aujourd'hui et des besoins futurs pour améliorer l'accueil du public.

Le département a donc mis en place un comité scientifique qui s'est réuni régulièrement durant près de deux ans. Les membres du comité, experts, en histoire de l'art et des jardins, botanique, archéologie, paysages mais également des représentants de l'Etat ou encore des gestionnaires de jardins, ont pu aider le département de l'Essonne, grâce à leurs avis et conseils, dans la rédaction de ce SDRA.

Ce schéma est une première étape qui présente ainsi les grandes orientations et les partis-pris de restauration : les choix de conception qui permettront de définir les avant-projets à venir dans une cohérence d'ensemble. Il n'a pas vocation à présenter des propositions détaillées et figées qui feront ultérieurement l'objet de demandes d'autorisation de travaux auprès des instances concernées. Il fixera des priorités et les moyens à y consacrer à court, moyen ou long terme, pour assurer la conservation et le développement du domaine.

Cette proposition veut également s'inscrire en cohérence avec les enjeux culturels, patrimoniaux et écologiques du site mais également avec les enjeux de développement touristique et économique du territoire⁶.

⁶ Le domaine de Méréville est un atout considérable pour tout le département. Plusieurs des ambitions, décrites par le département dans son *Livre blanc 2040 : 40 ambitions pour l'Essonne*, pourront se décliner sur le domaine :

- **Faire découvrir aux Essonniens et aux Franciliens notre patrimoine touristique** : le domaine a le potentiel pour devenir le joyau de l'Essonne comme Versailles l'est pour les Yvelines ou encore Fontainebleau pour la Seine-et-Marne, Chantilly pour l'Oise...
- **Sortir la culture des lieux de diffusion traditionnels** : le département et ses partenaires organisent des événements dans une programmation culturelle et naturelle : cinéma et opéra retransmis en plein air, concerts de musique classique ou plus contemporaine, le Festival des Traverses depuis plus de 10 ans. Méréville est un lieu de diffusion culturelle non traditionnel.
- **Redynamiser les centres-bourg** : le projet du domaine de Méréville pourrait être porteur économiquement, notamment grâce au développement de l'attraction touristique qui impacterait l'attractivité du village mais aussi celle de toute la vallée de la Juine.
- **Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'ouverture au monde des jeunes** : un travail autour de la médiation pour les scolaires est entrepris et a permis d'accueillir 5000 scolaires depuis 2016.

Le mécénat, une démarche d'accompagnement

La restauration du domaine de Méréville s'inscrit dans une politique culturelle et patrimoniale sur des grands domaines et sites culturels : les domaines de Chamarande, de Montauger ou encore la Maison-atelier Foujita, le musée français de la Photographie à Bièvres, etc. Ce patrimoine culturel et environnemental nécessite aujourd'hui des investissements importants pour le sauvegarder et le rendre accessible à tous dans les meilleures conditions.

Pour ce faire, la Fondation Essonne Mécénat a été créée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine en 2018 et est parrainée par Stéphane Bern. Elle a pour vocation d'apporter son soutien :

- à la valorisation du patrimoine du département de l'Essonne
- à la conservation, la restauration et l'acquisition d'œuvres d'art pouvant compléter les collections de ses musées et domaines

Essonne Mécénat a donc pour ambition de nourrir un nouveau lien de proximité, en associant entreprises et citoyens au plus près de ses projets, afin de contribuer au développement et à l'attractivité du territoire.

La générosité des mécènes va ainsi permettre au département d'agir davantage pour mettre en valeur ces sites, sans se substituer à l'action publique ni au soutien des traditionnels partenaires en la matière (Etat, Région). Les fonds collectés sont ensuite affectés à certains sites et programmes de travaux bien identifiés selon les priorités définies par le conseil exécutif d'Essonne Mécénat en accord avec la volonté du mécène.

Trois campagnes de mécénat, spécifiquement dédiées au domaine de Méréville ont déjà été menées et ont récoltés plus de 380 000 euros (en incluant le montant de la subvention de la mission Bern avec le Loto du Patrimoine). Ces trois chantiers d'envergure qui contribueront au rayonnement du domaine ont été autorisés par la DRAC d'Ile-de-France et sont en phase de réalisation courant 2021 :

- **La restauration hydro écologique de la Juine et de ses annexes**

L'eau était, et est toujours, le fil conducteur de la promenade au sein du parc. Les jeux de miroirs, les effets de lumière, les effets sonores liés à cet élément sont essentiels dans la conception du parc de Méréville et des jardins pittoresques en général. C'est pourquoi la remise en état du réseau hydrographique a été l'une des priorités que s'est fixée le département de l'Essonne afin de redonner son identité originelle à ce domaine.

Cette opération constitue un axe majeur du réaménagement et de la restauration du domaine de Méréville et un exemple de restauration hydro écologique sur un site classé Monument Historique. Les travaux débutent à l'été 2021 pour s'achever en 2022.

Accompagnant la restauration du système hydro-écologique de la Juine, la création du pont aux boules d'or est également un projet artistique essentiel pour le domaine et pour son rayonnement. Le célèbre pont aux boules d'or du domaine de Méréville, situé en aval du grand lac, permet de relier la promenade du pont des roches aux allées de la grande prairie, ouvertes au public en 2018.

La passerelle d'origine, de style chinois, doit son nom aux boules d'or qui l'ornaient et a été remplacée au XIX^{ème} par un ouvrage en fonte.

La réalisation de cette passerelle s'inscrit dans le projet plus global d'ouverture du parc et de mobilisation du mécénat pour assurer une restitution progressive des principaux circuits et scènes historiques.

- **La création d'une œuvre de l'artiste Jean-Michel Othoniel** évoquant la passerelle chinoise dessinée par Bélanger

La mobilisation du mécénat et de Catherine Deneuve, marraine du domaine, sur ce projet ont fait émerger un intérêt à évoquer les boules d'or d'origine et l'artiste Jean-Michel Othoniel a gracieusement offert son concours pour qu'une œuvre artistique contemporaine prenne place au centre du jardin.

« J'ai imaginé reconstruire le pont de Bélanger, en métal cette fois, afin d'embrasser toute son histoire, et de l'orner à nouveau des perles et anneaux d'or disparus. Il était important que cette création reprenne la forme du pont originel, afin que les marcheurs d'aujourd'hui puissent retrouver le sentiment de ceux d'autrefois en empruntant la passerelle. En ajoutant une membrure comme une coque de bateau, j'ai souhaité assouplir et rendre plus douce la structure, telle une voûte renversée constituée d'une pluie de perles miroirs. »

Jean-Michel Othoniel

- **La restauration et le déplacement de la passerelle en fonte à l'emplacement du pont du potager**

La passerelle en fonte avait remplacé le pont aux boules d'or du XVII^{ème} siècle qui était en bois et dans un style chinois. Le projet de Jean-Michel Othoniel d'évoquer de nouveau la passerelle historique avec ses boules d'or, nécessite de restaurer et de déplacer la passerelle métallique, témoin des évolutions de ce domaine au fil du temps et de son histoire, à l'emplacement du pont du potager qui a disparu. Cette disposition permettra d'ouvrir de futures promenades vers le cénotaphe de Cook et les grottes des demoiselles.

Les travaux devraient s'achever à la fin de l'été 2021.

- **Les travaux réalisés depuis 2000 :**

2000 – 2015 : Campagnes de travaux et un programme d'entretien pour une reprise en main progressive du jardin

Depuis son rachat en 2000, le domaine a fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux, dont les objectifs ont été de sécuriser le site, effacer les dégâts de la tempête de 1999 et réhabiliter des anciennes fabriques pour accueillir les futurs visiteurs et usagers du jardin. Parallèlement, la montée en charge de l'entretien du jardin, partie intégrante de sa reconquête, a permis de retrouver la lisibilité de certaines scènes.

- **2002 : Première campagne – travaux d'urgence et de sauvegarde**
Programme : sauvetage du bâti en péril (le château, les fabriques), clôture du domaine nettoyée et reconstruite au droit des brèches, portails et grilles métalliques remis en état, dégagement des fabriques et des enrochements sur le coteau du petit parc
- **2005 : Deuxième campagne - travaux de sécurisation**
Programme : rénovation de la maison du gardien, réhabilitation de l'orangerie et de la vacherie, poursuite de la régénération du végétal ; ouverture des prairies et renforcement des lisières.

2017-2020 : Pour une renaissance du domaine et une ouverture du parc au public

En parallèle de l'ouverture au public, plusieurs opérations portant sur le château, le parc et les passerelles ont été menées afin de permettre la découverte et la valorisation du jardin : réouverture de certaines allées sur les parcours historiques pour créer une boucle de visite / réouverture des milieux / programme de plantations / nouveaux travaux de sauvetage et de mise hors d'eau du château.

- **2018 : Travaux sur le château**
 - **Sécurisation et ouverture des salles du rez-de-chaussée**
Programme : nettoyage et sécurisation du rez-de-chaussée, réouverture des baies murées sur le parc, mise en situation des reproductions des tableaux d'Hubert Robert
 - **Sauvetage de la petite salle à manger en stuc**
Programme : Mise à l'abri des vestiges des décors en stuc, étaieage des structures, création d'un parapluie
- **2018 : Travaux de restitution des allées et bosquets de la grande prairie**
Programme : restitution des allées historiques et replantation partielle des bosquets figurant au cadastre de 1831
- **2018 : Restauration de la grille de l'esplanade**
- **2019 : Restauration de la passerelle en fonte à l'emplacement du pont aux boules d'or**
Programme : fondation sur micro-pieux et restauration des culées du pont, levage de la passerelle en fonte et restauration en atelier (avant repose à l'emplacement du pont du potager)

2021 : Démarrage des chantiers d'envergure

- **Création de la passerelle Othoniel à l'emplacement du pont aux boules d'or**
- **Restitution du pont du potager**
- **Travaux de réhabilitation hydro-écologique**
- **Mise hors d'eau définitive du château**

- **Le domaine de Méréville en quelques chiffres et notions clés :**
 - Plus de 60 ha de parc unique anglo-chinois : un voyage des jambes et de l'esprit à travers une nature sublimée par l'Homme
 - Un classement au titre des Monuments historiques depuis 1977
 - Une inscription au titre des sites pittoresques de la Haute vallée de la Juine
 - Une partie Nord se trouvant en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 « Zone humide de Méréville : la Vallée Colleau et la Vallée Nord » (le Site lui-même n'est pas compris dans cette zone)
 - Plus de 4 écosystèmes différents avec des espèces faune et flore protégées et 0% phyto depuis sa création
 - Plus de 20 ponts et passerelles
 - Plus de 15 scènes paysagères aux caractères variés
 - 5 fabriques déplacées mais encore visibles au domaine de Jeurre
 - Plus de 45 000 visiteurs depuis 2018 (dont 5000 scolaires)

1.4. Rappel du programme et du parti de restauration

Dans cette volonté, le département a demandé la réalisation du Schéma Directeur de Restauration et d'Aménagement au groupement « Antoine Madelénat, Architecte en Chef des Monuments Historiques et Philippe Raguin, paysagiste », qui participent à la reprise en main du domaine depuis les années 2000 et ont une connaissance fine du domaine et des enjeux patrimoniaux liés.

Le programme

Les éléments de cadrage étaient les suivants :

- Poursuivre l'ouverture au public du parc
- Sécuriser les éléments constitutifs du parc
- Définir une stratégie paysagère globale entre restitution, évocation des scènes et dimension hydro écologique et paysagère actuelle. Une actualisation de la valeur écologique du domaine est à réaliser en vue d'un classement partiel ENS.
- Définir une stratégie de restitution de scènes emblématiques en lien avec le mécénat

Le programme de reconquête patrimoniale et écologique du jardin, souhaité par le département de l'Essonne, est guidé par l'ouverture au public et les différentes grilles de lecture qui peuvent lui être proposées au fil de la promenade : la déambulation, la délectation, la détente et la découverte d'une promenade historique « dans le temps et dans l'espace » mais également une immersion dans un milieu écologique préservé. Cette diversité d'approches dans un même lieu représente une expérience unique pour les visiteurs.

Ce schéma directeur présente une vision globale et les grandes orientations de partis-pris : les lignes directrices qui seront ensuite déclinées dans les avant-projets à venir en fonction des capacités de financement du département. Il fixe les priorités et les moyens à y consacrer sur une longue durée, pour assurer une conservation et un développement harmonieux du domaine.

Le parti de restauration

En partant du postulat qu'il est impossible de retrouver le parc du temps de ses concepteurs et qu'il est important d'intégrer l'évolution du jardin depuis sa création, il s'est agi d'établir quelles étaient les caractéristiques propres à ce jardin pittoresque du XVIII^{ème} qu'il sera indispensable d'intégrer au projet final.

Le parti de restauration proposé pourrait être résumé comme suite : révéler le jardin de la fin du XVIII^{ème} siècle par une évocation de ses ambiances végétales au travers de la déambulation et grâce à une replantation des bosquets à l'aide d'essences bien connues, tout en conservant les acquis mais aussi des pertes advenues aux époques postérieures à la création du jardin qui ont vu le démontage des fabriques principales mais aussi la réalisation de nouvelles, tout en conservant au maximum les effets du « passage du temps » qui a apporté à Méréville l'image d'une « ruine de jardin ».

La méthodologie

Il s'agit de proposer un schéma directeur qui permette de découvrir l'ensemble de des composants du jardin au cours de la déambulation du visiteur. Il privilégiera donc une approche thématique globale à l'échelle du parc, avec remise en état des allées, des ponts, du réseau hydraulique et un renforcement de la strate arborée, plutôt que la restauration des scènes les unes après les autres, comme cela avait été proposé dans un premier temps. Au-delà des moyens financiers considérables nécessaires à la restauration des grandes

scènes historiques proposée dans le précédent schéma directeur, il est apparu que leur mise en œuvre pouvait relever d'une « restitution historique » non souhaitée.

Le comité scientifique dans son ensemble a exprimé les craintes d'un rendu final qui s'apparenterait justement à un « faux » : une idée du XXI^{ème} siècle de ce qu'aurait été un jardin du XVIII^{ème} siècle. **La poésie qui s'est installée à Méréville au fur et à mesure des années d'abandon fait maintenant partie des valeurs patrimoniales du jardin classé monument historique.**

Une approche globale, plutôt qu'une reprise en main du jardin scène par scène, concernera donc les différents éléments caractéristiques du jardin qui sont :

- L'eau,
- Le végétal,
- Les cheminements : les allées, les ponts et passerelles,
- Les architectures,
- Les grottes et enrochements.

Une fois cette approche de parti-pris par thématique établie dans la partie I du rapport, la composition des scènes et leur articulation dans le jardin sera également présentée en partie II afin de disposer des éléments d'avant-projet en vue de la restauration des scènes historiques illustrées, entre-autre, dans les peintures d'Hubert Robert.

Le projet de Méréville doit donc s'articuler autour :

- o d'un projet de restauration exemplaire, approuvé par le comité scientifique réunissant de nombreux experts et spécialistes de la question des jardins historiques et de l'environnement, ainsi que des représentants des institutions ;
- o d'un projet respectant les différentes époques de références, avec son adaptation aux époques successives, y compris à la période contemporaine, permettant des possibilités de création ;
- o d'un projet de transmission d'un patrimoine historique spécifique méconnu à valoriser et faire découvrir au public à tous les publics, selon des grilles de lecture différentes ;
- o d'un projet patrimonial, culturel, environnemental et touristique, porté par des enjeux liant les caractères historique et naturel du site à des questionnements plus contemporains pour l'accueil du grand public et la valorisation d'un territoire à une échelle nationale voire internationale ;
- o d'un projet de développement local, inscrivant le domaine comme un acteur moteur du territoire du Sud-Essonne, notamment par son positionnement touristique entre la région IDF et la région Centre ;
- o d'un projet incluant des avant-projets qui pourraient être portés par la Fondation Essonne Mécénat, fondée en 2016 pour aider le département dans ses réalisations.

1.5. Présentation du schéma directeur

Ce document est présenté en 3 trois parties. Ainsi, les propositions s'affineront au fur et à mesure de la lecture, en partant du plus général pour aller vers le particulier.

La partie I présente le parti pris général.

La partie II présente les partis pris, par scènes historiques, plus détaillés

A chaque fois, afin d'établir les partis pris, la méthode utilisée a été la suivante :

- 1/ L'analyse des sources historiques et documentaires⁷
- 2/ Le recouplement entre les informations historiques et celles recueillies sur le terrain
- 3/ Le recollement des données en plan, en fonction des thématiques abordées
- 4/ La présentation des partis pris sur un plan de synthèse, présentant également un phasage en fonction des priorités
- 5/ La rédaction d'une synthèse justifiant chaque proposition, en fonction des thématiques abordées

⁷ Annexe 2 : Sources, bibliographie et études sur le Domaine de Méréville

1. PARTIE I : PRESENTATION D'UN PARTI-PRIS GENERAL ET DES PARTIS-PRIS PAR THEMATIQUE PAYSAGERE

1.1. PARTI GÉNÉRAL D'INTERVENTION

1.1.1. Rappel des enjeux

Le domaine de Méréville appartient au corpus des jardins pittoresques anglo-chinois composés à la fin du XVIII^{ème} siècle. Il est aujourd'hui classé en totalité au titre des Monuments Historiques. Cet ensemble remarquable s'étend sur un site de 58 ha intra-muros (et plus de 30 ha hors murs d'enceinte) à la géologie et à la pédologie variées et présente donc aussi un potentiel écologique important.

En tant que propriétaire de ce patrimoine, le département a à cœur de le préserver et le valoriser et d'en permettre ainsi la découverte et la compréhension au plus grand nombre. Cette volonté de s'adresser à tous les publics (simple promeneur ou amateur de jardin et patrimoine, francilien ou touriste) répond à l'ambition de rouvrir largement les portes du domaine lui permettant de s'inscrire comme un joyau patrimonial, naturel, culturel, touristique, et économique du Sud Essonne.

1.1.1.1. Enjeux patrimoniaux

Le domaine de Méréville est avant tout un jardin historique exceptionnel. Réalisés par les plus grands créateurs du XVIII^{ème} siècle, Jean-Joseph Bélanger puis Hubert Robert, à la demande du marquis de Laborde, il marque la rupture avec les jardins réguliers en vogue jusqu'alors. Ce qui fait le caractère exceptionnel de Méréville, c'est que le domaine est l'un des rares jardins pittoresques, représentatif de ce courant dans l'art des jardins, qui soit parvenu jusqu'à aujourd'hui sans voir disparaître ses principaux composants : l'eau, les enrochements, ses limites foncières et son environnement. Beaucoup de fabriques ont disparu : cinq ont été déplacées au domaine de Jeurre et les autres détruites.

Bien que très endommagé par une exploitation forestière au XX^{ème} siècle, le jardin peut aujourd'hui redonner à voir la lisibilité de ses scènes et donner aux visiteurs la possibilité d'appréhender les multiples références qui y sont présentes.

Enfin, le domaine de Méréville a été conçu par *Robert des Ruines* pour être une « ruine de jardin ». Le rapport au temps qui passe y est essentiel, comme dans tout jardin historique, et doit être conservé. Suite à l'abandon de ce jardin durant de nombreuses années et grâce au travail en douceur qui a été effectué pour lui rendre sa lisibilité, le domaine de Méréville est à l'état de « ruine idéale ». **La poésie du jardin est donc à son paroxysme et doit être préservée.**

« Tous les hommes ont un secret attrait pour les ruines. Ce sentiment tient à la fragilité de notre nature, à une conformité secrète entre ces monuments détruits et la rapidité de notre existence. »

Chateaubriand

Bien que les références ne soient plus les mêmes, le propos général du XVIII^{ème}, qui amenait le visiteur à s'interroger sur le temps qui passe et à la place de l'Homme par rapport au Monde, est toujours présent. Méréville est un jardin qui s'apprécie encore comme à l'époque de sa création, puisque l'on y voit la marque des siècles passés.

Il en va de même avec les émotions suscitées à l'époque par les scènes, l'effroi, la surprise et l'agréable : bien que le sentiment d'effroi soit moins lisible sans les références culturelles qui l'accompagnent, la surprise et

l'agréable sont encore très facilement ressentis à Méréville, rendant accessible ce jardin à tous, grâce aux émotions qu'il suscite encore au fil de son parcours.

Contrairement à de nombreux jardins dont les décors de grottes ont été remaniés au XIX^{ème} ou XX^{ème} siècle le domaine de Méréville a gardé tous ses décors d'encrochements intacts. **Ces grottes artificielles, parfois gigantesques, en font l'un des plus beaux exemples conservés de jardins anglo-chinois d'Europe de nos jours.**

1.1.1.2. Enjeux environnementaux

En plus de la poésie du lieu, un autre phénomène s'est naturellement développé avec l'abandon du site qui se doit d'être également valorisé et intégré au SDRA : la richesse écologique du domaine.

En complément de ses enjeux historiques et patrimoniaux, le domaine de Méréville présente, de par sa situation comme maillon écologique au sein de la vallée de la Juine, de nombreux intérêts en termes de biodiversité et de continuités écologiques. En effet, le site, traversé par un corridor alluvial multi trame, fait partie d'un réservoir de biodiversité (au regard du Schéma régional de cohérence écologique). Le domaine fait partie de la ZNIEFF de type I « Zone humide de Méréville » et est répertorié zone à dominante humide par la DRIEE. Plusieurs campagnes d'inventaires⁸ menées depuis son acquisition par le Département en 2000 et plus particulièrement en 2002, 2014 et plus récemment en 2019/2020 ont montré que **le domaine présentait une palette de milieux variés, secs, plus humides et aquatiques, propice au développement d'un cortège floristique et faunistique qui, même sans être exceptionnel (hormis pour les chauves-souris), méritait d'être préservé, géré et intégré à la réflexion globale.**

Le groupe des chauves-souris est donc à mettre en évidence sur le site. Il apparaît en effet très diversifié, tant en été qu'en période d'hivernage, et une majorité d'espèces, à forte valeur patrimoniale, ont été observées (Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe, ...). Ces espèces utilisent une gamme d'habitats variés mais la pérennité des gîtes (reproduction, hivernage) constitue des éléments essentiels à leur maintien. Cet enjeu concernant les chauves-souris est lié à la combinaison de plusieurs facteurs (tranquillité du site, mosaïque d'habitats, possibilités de gîte). **Ce groupe devra être largement pris en compte dans les futurs projets d'aménagement et de gestion du site, que ce soit dans le château (caves et combles), les grottes ainsi que dans la préservation de vieux arbres ou arbres à cavités favorables aux chiroptères.**

En complément des inventaires menés dans le cadre des études, des propositions de gestion ont été rédigées. Ces mesures de gestion ont été mises en œuvre pour certaines (par exemple : fauche tardive pour la grande prairie). Elles seront intégrées au plan de gestion du domaine à formaliser à la suite du présent schéma.

⁸ Les principaux résultats et les conclusions de ces trois études quant à l'évaluation écologique globale accompagnés d'un tableau de synthèse et d'une cartographie des enjeux sont disponibles en :

Annexe 3 : Présentation synthétique des résultats des études écologiques faunes/flore

Annexe 4 : Cartographie des enjeux environnementaux

1.1.2. Parti de restauration

1.1.2.1. Révéler le jardin historique par la déambulation et le végétal

En cohérence avec le travail effectué par le comité scientifique, la vocation fixée par le département pour Méréville est de privilégier la délectation et la découverte des richesses culturelles, patrimoniales et naturelles, au gré de la déambulation des visiteurs à travers « l'espace et le temps ».

Le jardin pittoresque de Méréville occupe une place majeure dans le corpus des jardins irréguliers au tournant du XVIII^{ème} siècle, juste avant la vague des jardins romantiques, ce qui doit être révélé par le projet de restauration.

Les effets paysagés qui mobilisaient les ressources de ce site exceptionnel doivent être non seulement conservés mais renforcés. Il ne s'agit pas de reconstituer « à l'identique » les tableaux historiques ni même les fabriques déplacées, mais de faire ressentir au visiteur l'esprit du jardin pittoresque et ainsi d'évoquer ce qui a aujourd'hui disparu. Les disparitions font partie de l'histoire du jardin, de même que les apports du XIX^{ème} siècle. Elles ne doivent donc pas être perçues comme des « lacunes à combler » et la révélation du pittoresque doit s'appuyer sur ce qui existe encore.

La palette de sentiments inspirés par le jardin sera suscitée par ce qui encore en place aujourd'hui, à savoir le relief, les rochers, l'eau et le végétal. Les effets de surprise, affaiblis par la disparition des bosquets qui permettaient des cadrages sur le paysage mais ménageaient aussi des transitions entre les scènes, seront reconstitués à l'aide de plantations choisies dans la palette connue du XVIII^{ème}, mais adaptée à la réalité des milieux, comme du climat actuel en évolution. Ainsi, les scènes évoquant l'Italie (le pont des ruines), la montagne (le grand rocher) ou la Chine (le pont de roches) présentent des substrats et des expositions très différents.

Les tableaux seront reconstitués à l'aide de palettes végétales adaptées tant à l'ambiance de la scène à restaurer que du milieu dans lequel elle a été établie : coteau calcaire basique pour le pont des ruines appelant des plantes méditerranéennes, coteau plus acide propice au développement d'espèces montagnardes sur le grand rocher, prairie aux abords du pont de roches propice à la plantation d'arbres à fleurs...

Les allées seront restituées, suivant leur matérialité d'origine sinon leur tracé, permettant au public d'aujourd'hui et de demain de déambuler suivant le ou les parcours voulus par Laborde.

Si le parti général vise à reconstituer les effets du XVIII^{ème} siècle, ceux-ci ne sont pour autant connus que par des documents qui sont, soit des projets (les tableaux d'Hubert Robert), soit des idéalizations issues du traité de Constant Bourgeois. Le plan de cadastre de 1831, très précis, ne documente pas la troisième dimension. La seule documentation fiable est l'album photographique de C. Heddle, réalisé un siècle après la plantation du jardin alors que les végétaux sont arrivés à leur maturité. Ainsi, ces photographies constitueront dans la plupart des cas, l'état de référence historique recherché pour le jardin.

Parce qu'un jardin est composé avec du vivant, le parti retenu de restauration s'emploiera à enrichir les milieux écologiques, dont la vigueur permettra de pérenniser les effets pittoresques. Par exemple, la grande prairie humide sera conservée et non remblayée comme le fit Laborde.

L'usage du jardin commandera la restauration de fabriques encore en place et dont l'état d'origine est parfaitement connu. Cela vaut pour les fabriques dont la ruine est accidentelle (le moulin) ou due à l'effet combiné de la négligence et la fragilité des matériaux (le kiosque rustique, la passerelle du pont ruiné). La salle fraîche de la laiterie pouvant être considérée comme une « ruine idéale ».

Le château sera restauré tel qu'au XVIII^{ème} siècle, afin d'affirmer sa place comme principale fabrique du jardin, mais sa restauration devra aussi replacer Méréville dans l'histoire de l'art en général avec ses architectures déjà éclectiques, mélangeant les styles gothiques et néo-classiques.

Enfin, le franchissement des rivières impose la restauration des passerelles, suivant leur dernier état historique pour les passerelles encore existantes et reconstituées selon leur état du XVIII^{ème} siècle pour ce qui concerne les passerelles disparues, lorsque ce dernier est connu. La reconstitution d'un état historique s'imposant pour ces ouvrages fonctionnels.

1.1.2.2. Les moyens à mettre en œuvre pour la restauration du jardin

Jusqu'à ce jour, le paysagiste Philippe Raguin a travaillé par touches, en s'appuyant sur la végétation en place et en sélectionnant dans les listes de l'An II, des essences d'arbres présentant un intérêt à l'automne.

Le patrimoine végétal n'est assurément plus celui du temps de Laborde, mais il permettra d'immerger le promeneur dans l'esprit du jardin du XVIII^{ème} siècle qui perdure grâce au relief, à l'hydraulique et aux rochers qui nous sont parvenus inchangés.

Il s'agira donc de poursuivre la reprise en main par le contrôle de la dynamique biologique de la végétation spontanée, tout en l'enrichissant de nouvelles essences en exploitant le fond du XVIII^{ème}, et en éliminant les plantes inadaptées au site ou indésirables car envahissantes. Bien que le patrimoine arboré qui nous est parvenu ne soit pas le même qu'au XVII^{ème}, nous devons l'exploiter pour suggérer aux visiteurs une ambiance qui évoquera l'esprit de sa composition d'origine.

Toute la difficulté est de donner à comprendre au public ce qu'est un jardin pittoresque de la fin du XVIII^{ème} siècle. Il faut considérer les différents architectes et jardiniers/paysagistes qui sont intervenus pour composer le jardin. Une double lecture s'impose : celle de l'école anglo-chinoise avec Bélanger, et celle de l'école italienne pittoresque avec Hubert Robert.

L'eau est un élément essentiel à la composition du jardin. En fonction de son caractère, son état, sa sonorité, l'eau participe à faire ressentir l'émotion désirée aux spectateurs de la scène paysagère. Le projet de réhabilitation du système hydro-écologique de la Juine et de ses annexes au cœur du domaine de Méréville permettra ainsi de retrouver les effets d'eaux du parc pour lui rendre sa cohérence et le rendre plus compréhensible au public du XXI^{ème} siècle.

Dans la prolongation de cette démarche, il est aujourd'hui proposé de poursuivre l'approche sensible et patrimonial du jardin avec la reprise du végétal comme axes majeurs de la déambulation.

La thématique de l'eau étant en cours de réalisation et la déambulation étant mise à l'honneur, la question du végétal sera au centre du projet et sera donc le point d'entrée de notre approche. Méréville, jardin paysager du XVIII^{ème} siècle, est avant tout un jardin de promenades offrant des effets de surprise qui suscitaient à son époque l'émerveillement ou l'effroi.

Par exemple, les émotions suscitées par les floraisons colorées chères aux concepteurs du XVIII^{ème} seront à nouveau proposées aux visiteurs contemporains et seront, en plus, enrichies des couleurs flamboyantes des feuillages automnaux.

Ou encore, il s'agira de retrouver les pleins et les vides créés par les massifs et les bosquets de végétaux afin de donner à nouveau à voir tel point de vue ou encore d'en cacher un autre. Certaines fabriques ayant disparues, certains points de vue pourront être recréés. Il s'agira bien d'insuffler des ambiances du passé et non de recréer le jardin d'autrefois.

Ce travail de recomposition devra s'accompagner de supports pédagogiques variés, permettant ainsi à chaque visiteur de découvrir le parc à sa manière. Plusieurs grilles de lecture seront possibles en fonction du document proposé : simples indications et rappels des caractéristiques essentielles sur un plan gratuit pour une découverte dominicale, balade racontée par un habitant du parc en 1835 grâce au livre publié en 2020 par l'association des Amis du domaine de Méréville pour une immersion dans une époque passée, guide d'aide à la déambulation pour accompagner la nouvelle signalétique du domaine (en cours de réalisation), livret des familles pour une promenade interactive avec les enfants, promenades thématiques au travers une

application mobile, ... etc. Autant de niveaux de lecture et de promenades différentes pour découvrir et redécouvrir le parc.

Le caractère de tels jardins doit être saisi en recomposant des paysages pittoresques avec l'eau, le végétal, les cheminements, les architectures et les rochers. Les partis-pris de restauration et d'aménagement pour chacune de ces thématiques sont donc présentés ci-après.



Depuis le Grand lac vers le Château



Vers la vallée depuis le temple



Vers la vallée depuis le Château



Vers le pont en ruine et le Château



Depuis le coteau Suisse vers la Ferme Suisse

DJAG JANVIER 2021 RL&A Philippe RACAPIN	VEUVILLE	DOMAINE DE MERÉVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESCOFFIER
	1- Illustrations du projet		



Vers l'Ile Nataïe et le Château



Vers la cascade depuis la grotte



Vers le Grand Rocher et le Canotapne de Cook



Vers la vallée depuis la Laiterie



Vers le Grand Rocher depuis l'Ile

1.2. L'EAU

« On ne voit pas couler dessous une rivière ; mais la verdure semblable à une eau couverte de plantes mollement penchées par le vent, paraît fuir comme un ruisseau qui s'écoule insensiblement. » Dussaut, 1835.

Le réseau hydraulique de la Juine à l'intérieur du jardin historique présente des dysfonctionnements très sérieux : la Juine est en voie de comblement par endroits, la continuité écologique n'est plus que partiellement assurée, les annexes de la Juine (rivière anglaise, petit et grand lacs) sont quasi comblés et les milieux écologiques afférents en sont affectés, malgré quelques espèces floristiques et faunistiques remarquables repérées dans les prairies humides constituant la partie au centre du jardin.

Du point de vue de la conservation du jardin historique, toutes les scènes liées à l'eau, encore aujourd'hui présentes dans le site sont menacées à moyen, voire à court terme, par la perte progressive de la structure du système hydraulique et de leurs caractéristiques (tracé des rivières et des pièces d'eau, effets visuels et sonores liés aux différents états de l'eau au fil de la promenade, ...).

En résumé, le système hydraulique du jardin présente un état préoccupant que ce soit d'un point de vue paysager ou hydro écologique. Sans intervention, le jardin historique va disparaître en même temps que la qualité des milieux aquatiques et semi-aquatiques.

Le projet de réhabilitation hydro écologique de la Juine et de ses annexes⁹ prévoit les aménagements nécessaires pour la reprise en main des scènes historiques composées avec l'eau.

Il permettra de recréer les scènes historiques dans l'esprit du jardin pittoresque conformément au parti général, tout en améliorant la qualité des milieux présents par une restauration écologique. La modification du fonctionnement hydraulique actuel permettra par ailleurs de rétablir le passage de la continuité écologique, de limiter la sédimentation dans les étangs recréés, d'équilibrer les débits et de répartir l'eau en cohérence avec les effets d'animation historiques.

Ce projet s'articule autour de trois axes :

1. La reprise en main des scènes historiques qui nécessite la restauration des plans d'eau, petit lac et grand lac et des jeux de miroir et l'ouverture des points de vue qu'ils induisent
2. L'amélioration de la gestion hydraulique (optimisation de la répartition des débits conforme à la valorisation écologique et à la reprise en main historique ainsi qu'au respect des usages)
3. La valorisation écologique et la re-végétalisation du site (diversification des faciès d'écoulement, des habitats aquatiques, des berges et restauration de la continuité écologique).

Les travaux qui ont fait l'objet de deux autorisations, l'une au titre du patrimoine et l'autre au titre de l'environnement, débiteront à la fin de l'été 2021 pour s'achever en 2022.

⁹ Le détail du projet est disponible sous forme de synthèse en :
Annexe 5 : Présentation synthétique du projet de réhabilitation du système hydro-écologique

1.3. LE VÉGÉTAL

1.3.1. Synthèse des connaissances

1.3.1.1. Description de la méthode d'analyse – Exploitation de la documentation

Le projet de replantation du jardin de Méréville s'appuie sur le travail de l'historienne des jardins Nicole Gouiric réalisé en novembre 2003 et sur l'analyse de l'iconographie disponible, d'extraits d'archives et de photographies. Parmi elles, la récente découverte des photographies en noir et blanc datant de 1874 et prises par Charles William Maxwell Heddle, constitue une référence importante dans le projet car elles présentent l'état du domaine environ 80 années après l'exécution du marquis de Laborde. Nous pouvons raisonnablement penser que les arbres les plus importants visibles sur les photographies, datent de la création du jardin. Les sujets moins importants peuvent dater de la reprise en main du domaine par le Comte de Saint-Roman jusqu'en 1843, puis par sa succession. Les arbres éventuellement replantés seraient alors âgés de 42 ans.

D'après l'étude de Nicole Gouiric, les chiffres que fournissent les différentes sources et listes de végétaux sont vertigineux : plus de 30 000 arbres, plus de 150 000 plants de charmilles et 460 000 ormeaux. Cela induit des plantations d'une très grande densité (soit pour 64 ha au total : 51 ha pour le grand parc et 13 ha pour le petit parc (un arbre par mètre carré, si la totalité du jardin était uniformément plantée).

Ces incroyables quantités de végétaux ne se rapportent pas uniquement au jardin, mais également aux interventions à l'extérieur (bois de Boulogne, montagne de l'arrivée). Les densités seraient donc plus faibles, mais resteraient toujours très importantes.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, l'écologie des végétaux du Nouveau Monde n'était pas maîtrisée. Il faut sans doute y voir une des causes de l'échec d'une partie de ces plantations. Des raisons climatiques sont également relevées dans le travail fait par Nicole Gouiric.

Les fournisseurs utilisés par Laborde étaient :

- *Des pépinières célèbres : Bruzeau à Orléans (arbres ordinaires et persistants), Jouette à Vitry (fruitiers) ; Williams à Sèvres (tulipiers liquidambers, magnolias).*
- *D'autres jardins : Attichy (pins, tulipiers, ...) ; Chanteloup ; Chessy (arbres persistants, cèdres, sapins de Virginie, de Bordeaux, de Jerusalem, Weymouth, ...) en 2 pieds de haut (environ 0,60 m de haut).*
- *Des pépinières locales : des peupliers de la vallée de la Juine (Saint-Cyr, Semainville, Saclas, ...) Champbaudion au sud de Méréville (des cépées de Saint-Escobille pour masquer les murs de clôtures), des arbres fruitiers d'Etampes.*

De très gros dégâts avec la grêle (13 juillet 1788), le gel durant les hivers de 1789 et 1792, ou encore la prolifération du gibier (lapins et lièvres), sont sans doute également à l'origine de l'échec de ces plantations.

1.3.2. Plan et analyse de l'inventaire de l'An II (1793-1794)

a) Plan

Cf. « interprétation graphique de l'inventaire de l'An II », ci-après.

b) Méthode d'analyse¹⁰

L'inventaire botanique a été établi en l'An II de la République (1793/1974). Comme le note Nicole Gouiric¹¹, l'objectif de cet inventaire était d'identifier les végétaux étrangers dans les jardins séquestrés des émigrés et des condamnés pour les prélever par la suite et les replanter dans les pépinières départementales. Les auteurs de l'inventaire se sont donc attachés à noter les végétaux sortant de l'ordinaire et ayant un intérêt botanique, tout en ignorant les végétaux locaux qui formaient le fond du décor. Les emplacements sont notés et un numéro est affecté à chaque végétal. La description de l'emplacement ne permet cependant pas de retrouver précisément où se trouvaient ces végétaux.

Il est par ailleurs difficile de retrouver la logique exacte ayant conduit à la numérotation des végétaux.

Il semblerait que la liste ait été dressée suivant des principes botaniques, correspondant à la classe des végétaux : monocotylédones, dicotylédones, conifères, puis à l'ordre auquel appartient le végétal et enfin le genre du végétal.

Nous avons ajouté dans le tableau, retranscrit par Nicole Gouiric, la sous-classe des végétaux, entre la classe et l'ordre, ce qui permet de mieux comprendre la liste retenue. Cependant, cette logique de numérotation ne fonctionne que partiellement. Nous remarquons ainsi que l'on passe parfois d'un ordre au suivant, puis que l'on revient à l'ordre précédent. Les modifications de nom de genre ne suffisent pas à expliquer ces quelques décalages que l'on remarque dans la liste. Il y a sans doute d'autres critères pris en compte lors de l'établissement des feuillets de cette liste végétale.

Le cas des deux tamaris en fin de liste, après les conifères, (N° 149 et 150) pourrait être interprété comme un ajout une fois le document achevé.

Le document n'a donc pas été établi sur place, par les auteurs de l'inventaire, en suivant par exemple un itinéraire, mais au bureau, à partir de notes prises dans le jardin et d'échantillons de végétaux prélevés pour identification en comparaison avec des planches d'herbiers. Certaines caractéristiques sur la floraison des végétaux (fleurs doubles ou variété à fleurs blanches, ...) peuvent également laisser imaginer que l'inventaire a été réalisé par les jardiniers du domaine à l'appui, car sauf à visiter le jardin aux moments des floraisons, ces caractéristiques ne sont pas décelables.

On peut remarquer également dans cette liste, que certains végétaux du Nouveau Monde sont tout juste introduits en Europe, tel le frêne de Caroline *Fraxinus caroliniana*, Int 1783, date retenue pour leur introduction en Europe dans la littérature horticole. Ces dates sont même parfois postérieures à celle de l'inventaire. C'est le cas du sapin de Douglas, *Pseudotsuga menziesii*, découvert en 1792 et introduit en Europe en 1827, du noyer noir, *Juglans nigra*, introduit vers 1830 sur le continent, mais dès la fin du XVIII^{ème} siècle à Londres (H. Compton), dont environ deux cents exemplaires sont présents en pépinière du Chenil, ou encore du pavier rouge, *Aesculus pavia*, qui ne serait introduit en France qu'en 1865.

L'introduction de ces végétaux en France spécifiquement serait donc plus tardive si nous en croyons la littérature, sauf si cette dernière reconduit et compile des erreurs, concernant ces dates d'introduction en Europe continentale.

¹⁰ Inventaire des objets de botanique qui se sont trouvés à Méréville. Maison de Laborde ci devant Banquier de la Cour, condamné à mort

¹¹ Synthèse historique pour le projet de Restauration, 2003

L'inventaire a dû être établi par des botanistes très au fait de ces nouvelles essences. La participation d'André Thouin dans l'identification de ces végétaux n'est donc pas impossible.

Nicole Gouiric relève dans son étude les remarques suivantes faite par l'auteur de l'inventaire à la fin d'un texte qui le suit :

« Noyer commun : environ deux cents, en pépinière, hauts depuis six pouces jusqu'à trois pieds, au Chenil.

(...) Environ quatre arpents bien défoncés, côtes à l'occident du temple, exposition du midi, terrain très mauvais, sec et fort pierreux, planté depuis deux ans en arbres verts, comme thuya de Canada, épicéa, sapinettes, pins d'Écosse, sables, genêts d'Espagne, chênes-verts, cèdres de Virginie, pins de Jérusalem, un pin de Bordeaux, quelques sapins baumier, et de beaux mélèzes, dont quelques-uns de ces arbres sont morts, et d'autres malades. Cependant en général donnant une bonne espérance de bien venir dans quelques années (...) »

« (...) Les plantations d'arbres étrangers à Méréville sont en général disséminées, et faites en massifs, et en bosquets (...) »

Dans la vallée les arbres étrangers y réussissent très bien, et surtout le lyriodendron-tulipier qui se fait particulièrement distinguer entre tous les autres grands végétaux de l'Amérique septentrionale par une végétation extrêmement vigoureuse ; presque tous ces arbres sont trop forts pour pouvoir être arrachés, et plantés avec succès (...) »

« Si cet endroit avait été planté par quelqu'un qui aurait eu le goût de la botanique, et qui aurait voulu se faire une école d'arbres, il y aurait été très propre ; d'autant plus que le terrain permettait d'espacer les grands végétaux de manière à ne point se nuire les uns aux autres, et en faire espérer qu'ils acquerraient individuellement tout le développement dont la nature a voulu qu'ils fussent susceptibles ; et ils offriraient cet aspect majestueux qui ne peut se rencontrer que dans l'état de Liberté, et qui seul peut donner de ces arbres l'idée véritable, et bien sentie de toute leur beauté. »

Ces remarques prouvent que le marquis de Laborde était au fait de ce qui était le plus « extraordinaire » y compris pour le monde végétal, mais que ces végétaux n'ont pas été plantés avec une parfaite connaissance de leurs besoins.

Si ces végétaux correspondent réellement à ceux connus de nos jours sous ces noms botaniques, ils n'ont pas survécu, soit à une éventuelle transplantation à la suite de cet inventaire, soit à un défaut de connaissance de leur « écologie ». Dans le cas des sapins de Douglas, ils sont notés dans l'inventaire comme étant assez peu vigoureux, ce qui serait normal pour une essence calcifuge plantée sur des coteaux calcaires.

L'inventaire est réalisé moins de dix ans après les premiers travaux de plantations et parfois à la toute fin des travaux de plantation de certaines scènes.

Il y est noté 150 essences végétales réparties en 13 plantes vivaces, 64 arbustes et lianes grimpantes et 73 arbres en plus du fonds botanique ordinaire constituant les grandes masses végétales du parc.

Nous remarquons qu'une grande part de ces végétaux exotiques (environ 80 essences, soit près de la moitié des végétaux notés) était plantée un peu partout dans le jardin : « dans différents bosquets et massifs ».

Une cinquantaine de ces végétaux notés proviennent de l'est des Amériques : trois plantes vivaces proviennent d'Amérique du Sud ; deux géraniums proviennent d'Afrique du sud. On retrouve seulement une douzaine d'arbres ou d'arbustes venant de l'Orient ou de l'Extrême-Orient.

La dominante des couleurs de floraison est le blanc, mais il y a également des impressions très colorées apportées par la floraison des arbres de Judée (rose en avril/mai) en léger chevauchement certaines années avec celle des cytises (jaune en mai/juin). Il n'y a que très peu de bleu, apporté occasionnellement par la floraison des ketmies ou de la guimauve officinale en fin d'été (*Althaea*).

Quelques annotations concernant les emplacements de ces végétaux permettent de préciser une dominante scène par scène. C'est le cas pour les rochers, le temple, les coteaux et dans une certaine mesure la grande cascade et les deux îles. Ces dominantes sont précisées en partie II, dans la scène correspondante.

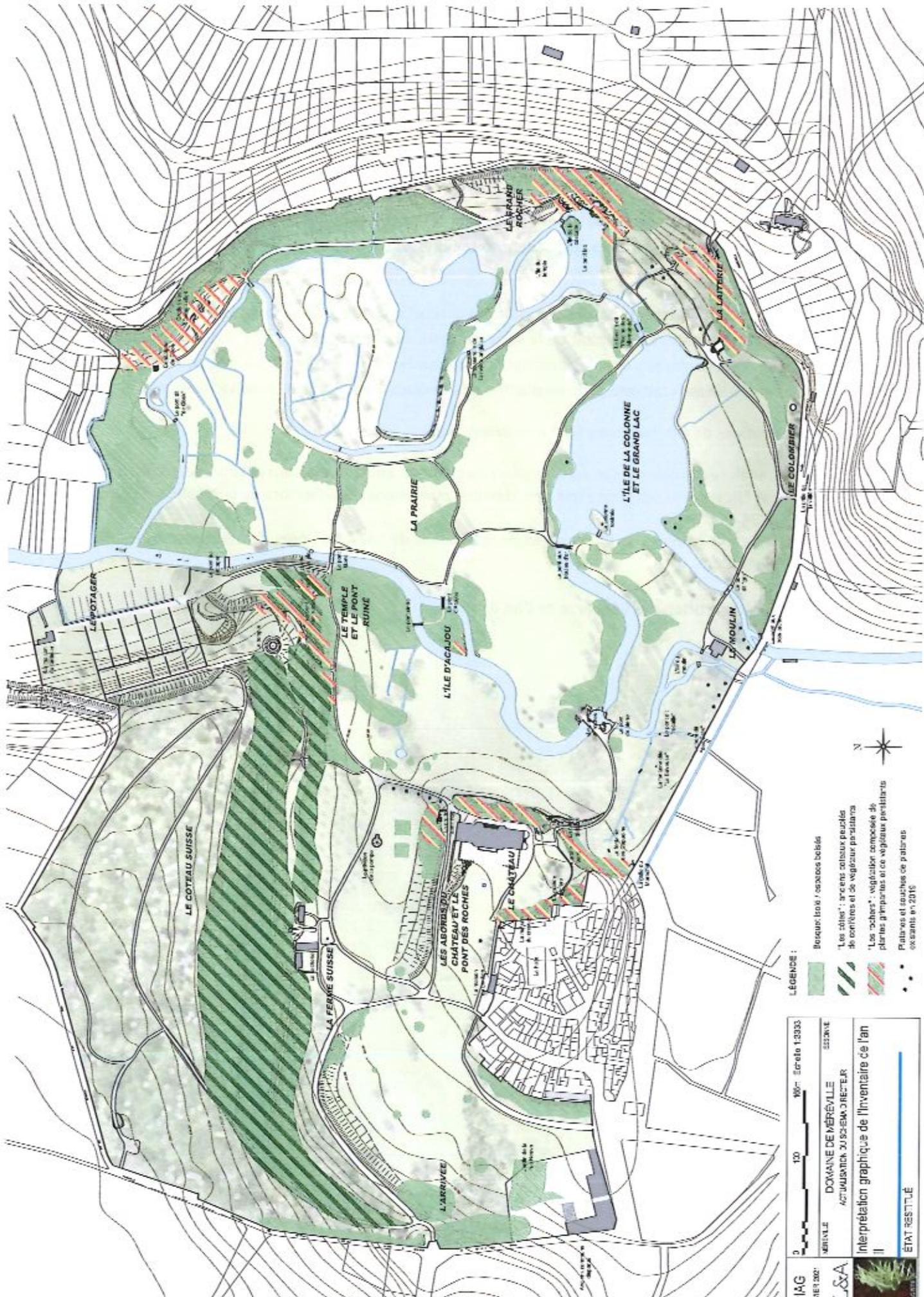
Il en ressort que les éléments naturels constituant le relief du jardin étaient plantés de végétaux à feuillages persistants et de conifères, formant de la sorte un vaste amphithéâtre toujours vert qui entourait la vallée de la Juine. Ceci confirme certaines descriptions retrouvées dans les textes. Ce que nous appelons de nos jours le coteau suisse était une garenne plantée de quelques érables à feuilles panachées.

Les informations de cet inventaire sont à recouper avec :

- L'analyse des courriers et échanges lors du chantier, entre le régisseur et Laborde, travail fait en 2003 par Nicole Gouiric, pour avoir une idée des plantations réalisées lors de la création du jardin entre 1784 et 1794 ;
- Les photographies de Charles Heddle, qui datent de 1874, soit près d'un siècle après les premières plantations.

c) Répartition des végétaux de l'An II¹²

¹² Annexe 6 : Tableaux de répartition des végétaux de l'An II



- LÉGENDE :**
-  Boquete / Isola / espaces boisés
 -  'Les sites' : anciens sites ou parcelles de cultures et de végétaux patrimoniaux
 -  'Les rochers' : végétation composée de plantes patrimoniales et de végétaux préhistoriques
 -  Pâturages et rochers de pâturage existants en 2015

DIAG
JANVIER 2017

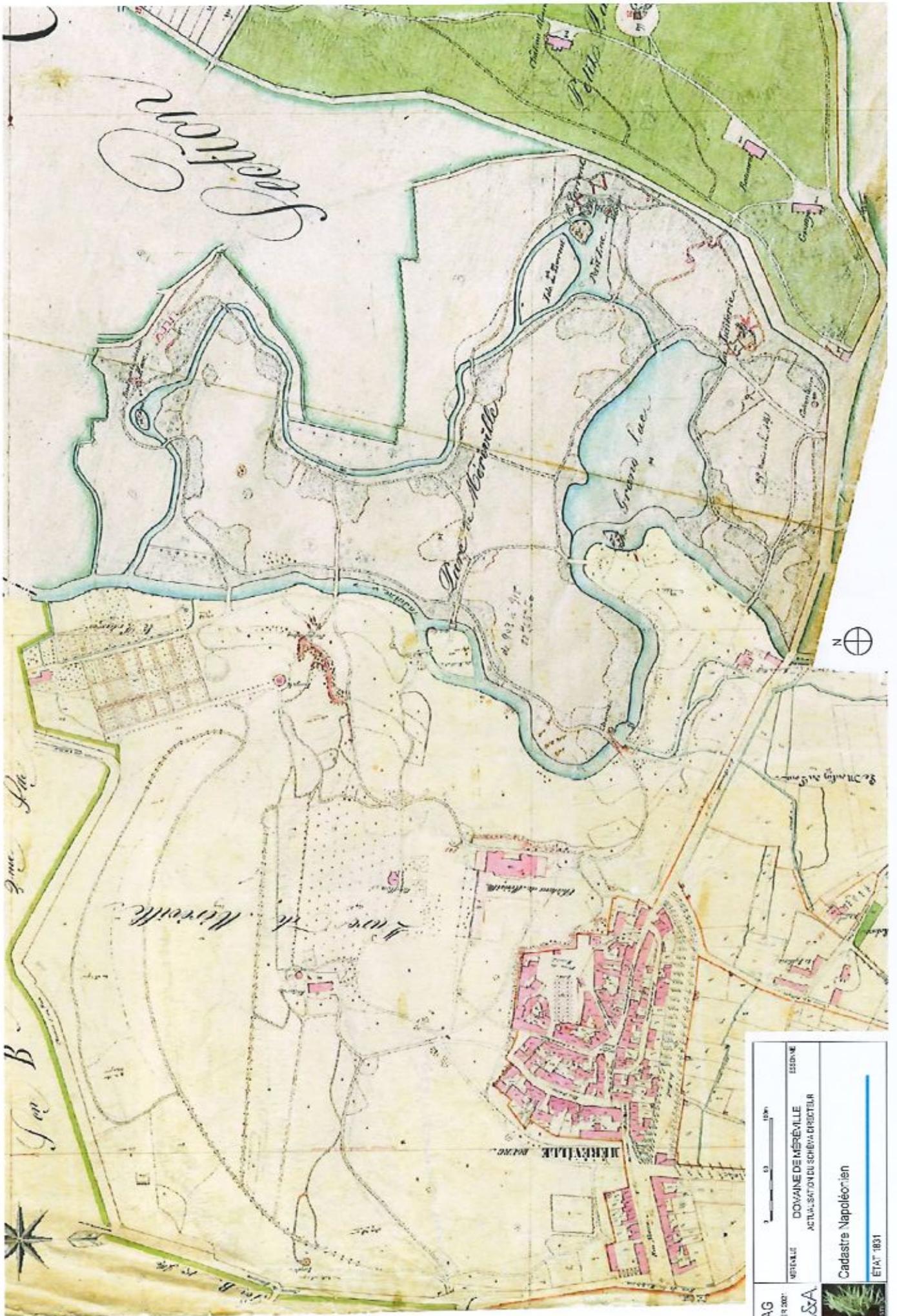
0 100 150 - Echelle 1:3333

MÉRÉVILLE DOMAINE DE MÉRÉVILLE SEINE
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

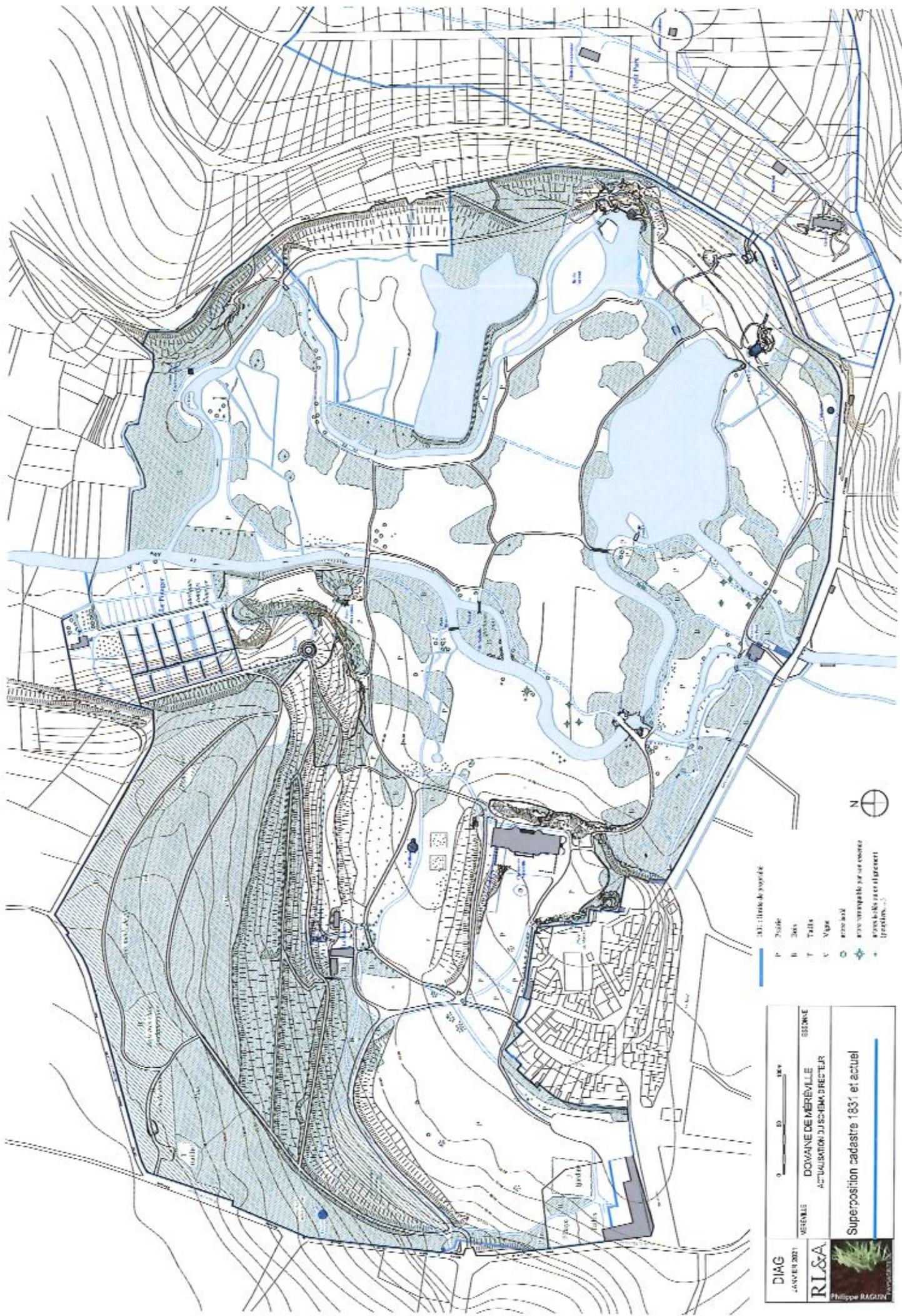
Interprétation graphique de l'inventaire de l'an II

ÉTAT RESTITUÉ

Philippe RAGUIN



DIAG JANVIER 2007 RL&A Philippe RAGUIN	VERTICALE DOVAINE DE MÉRÉVILLE ACTUALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR	ESCA. 1:1000 0 50 100m
	Cadastre Napoléonien ÉTAT 1831	



- 1831: Hameau de Merveille
- T Trottoir
 - B Banc
 - T Talis
 - V Végét.
 - P Piscine
 - A Axe routier
 - Eclairage public
 - Arbre remarquable

DIAG - JANVIER 2021 RL&A Philippe BACATA	SEVILLE DOUVANE DE MEREVILLE ACTUALISATION DU SC-DIM DIRECTEUR	0 20 40 60 80 MÈTRES	1831 2021
	Superposition cadastre 1831 et actuel		

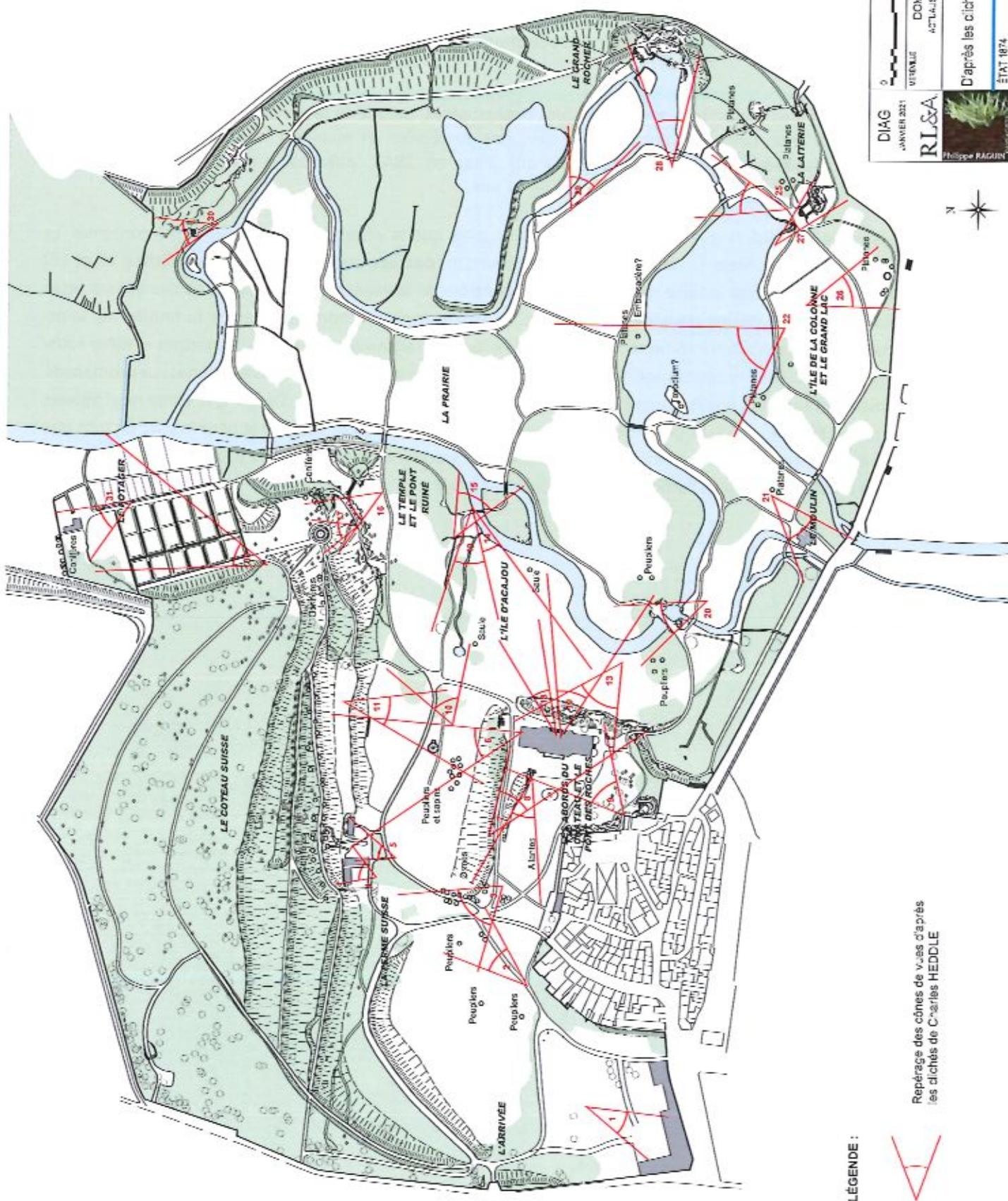
1.3.3. Analyse de l'album photographique du jardin de 1874¹³

Charles William Maxwell Heddle achète le domaine en 1874. Il s'est écoulé environ quatre-vingts années entre la mort de Laborde en 1794 et la prise de ces photographies. Ces dernières sont vraisemblablement réalisées vers la fin de l'été et le début de l'automne 1874. Nous pouvons penser qu'il s'agit d'un état des lieux.

Les arbres les plus importants, visibles sur les photographies, datent de la période de création du parc. Les sujets moins importants peuvent dater de périodes de reprise en main par le Comte de Saint-Roman (Alexandre Jacques de Serre de Saint-Roman) jusqu'en 1843, puis par sa succession. Les arbres éventuellement replantés seraient alors âgés de 42 ans.

Il ressort de ces clichés que le jardin est entretenu, mais que la végétation semble être mal contenue. La densité de la strate arborée dans la scène des rochers du passage couvert par exemple (clichés 16 et 17) montre clairement que la taille sélective pour un contrôle de la végétation et le maintien des vues a cessé depuis plus d'une dizaine d'années auparavant. La succession de propriétaires entre la famille de Saint-Roman et Charles William Heddle semble avoir été fatale à la transmission des grands principes et idées sous-tendant le parc. Les fabriques sont physiquement là, mais elles ne sont plus mises en scènes. La promenade des pieds est toujours possible, mais celle des yeux semble bien compromise. Dès lors, la vente neuf années plus tard (1896) de cinq fabriques est l'aboutissement de cet abandon et désintérêt pour le parc en tant que théâtre d'une mise en scène philosophique, artistique, scientifique, botanique. Être propriétaire de Méréville ne sera bientôt même plus l'affichage d'une réussite sociale.

¹³ Annexe 7 : Clichés d'Heddle et analyse des clichés



DIAG
JANVIER 2021
UTENILE

10 20 100m Echelle 1:3333

RL&A
Philippe FAGAIN

DOMAINE DE MÉRÉVILLE
ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR

SECURITE

D'après les clichés de Charles HEDDLE

ÉTAT 1874

LÉGENDE :



Repérage des cônes de vases d'après les clichés de Charles HEDDLE

1.3.4. ANALYSE DE L'ETAT ACTUEL

1.3.4.1. Plan des abords et sensibilité

Le parc de Méréville est en connexion avec le grand paysage de la vallée de la Juine.

La mise en scène du jardin commence dès la route de Monnerville lorsque le chemin s'enfonce peu à peu dans le coteau, avec la scène des rochers juste avant le portail de la porte de Paris. Cette mise en scène est fortement dégradée par l'urbanisation des parcelles de part et d'autre de la route.

A l'est, l'urbanisation de l'ancien petit parc et du bois de Boulogne sont à surveiller. Le département a acquis récemment la citadelle avec les parcelles avoisinantes, reprenant ainsi la pleine propriété et le contrôle sur le pont du chemin enjambant la route de Saclas.

Au sud du domaine, la mutation possible du front urbain, actuellement de qualité assez médiocre, est également à surveiller.

1.3.4.2. Plan et synthèse du végétal actuel

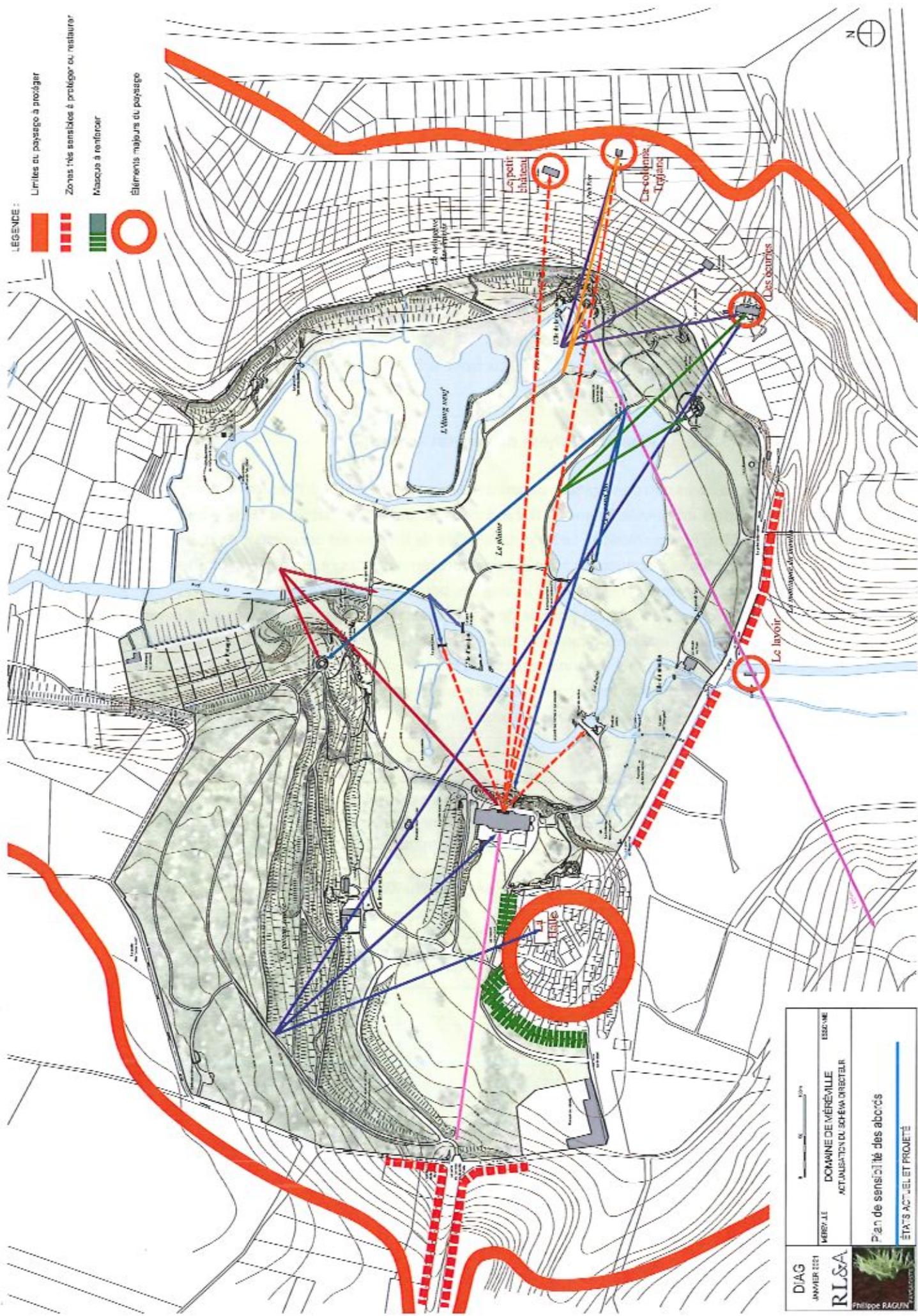
Il ne reste pas ou très peu de végétaux datant de la création du jardin, à l'exception des très grands platanes datés par l'expert arboricole Raymond Durand de la fin du XVIII^{ème} siècle et de quelques cépées de « faux pistachiers » (*Staphyllea colchica*). Le fond de la vallée de la Juine est occupé par un boisement spontané de saules, de trembles et de peupliers noirs hybrides descendants des rejets de l'exploitation de la peupleraie. Des aulnes sont également très présents le long des berges de la rivière anglaise.

Lorsque l'on s'éloigne du fond très humide de la vallée, les boisements sont constitués d'essences comme le frêne et le sycamore, essences pionnières qui ont colonisé d'anciennes pelouses ou prairies. Sur le coteau suisse on retrouve ces essences pionnières et assez indifférentes quant à la nature des sols. Quelques ifs sont encore présents aux abords des scènes d'encrochements avec quelques essences ornementales, comme le marronnier, sans doute replantées dans la seconde moitié du XIX^{ème} ou début XX^{ème} siècle.

Conclusion

- Pas de plan de plantation de l'époque de la création
- Beaucoup de sources qui donnent une bonne connaissance des quantités et des essences plantées au XVIII^{ème} dans le parc mais de manière imprécise et contradictoire entre les inventaires et l'iconographie
- Principes de plantation et palette végétale du XVIII^{ème} siècle connus pour insuffler leur caractère aux scènes
- Palette végétale en 2021 très éloignée de la végétation plantée au XVIII^{ème} siècle
- Bonne connaissance de l'état de la végétation au XIX^{ème} siècle

- LEGENDE :
-  Limites de paysage à protéger
 -  Zones très sensibles à protéger ou restaurer
 -  Mascue à renforcer
 -  Éléments majeurs du paysage



DIAG JANVIER 2021	MÉRIVILLE DOMAINE DE MÉRIVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESCOMME
	Pan de sensibilité des abords ÉTATS ACTUELS ET PROJETÉ	
RL&A Philippe RAGUIN		



B: scène de "Activité"



C: scène du Pont des Roches



D: scène du Grand Lac



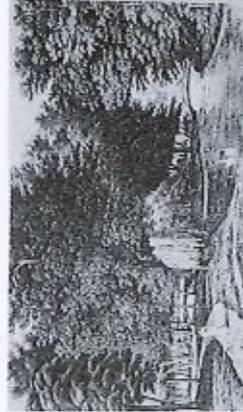
E: scène du Grand Zooher



F: scène de "Le d'Avalou"



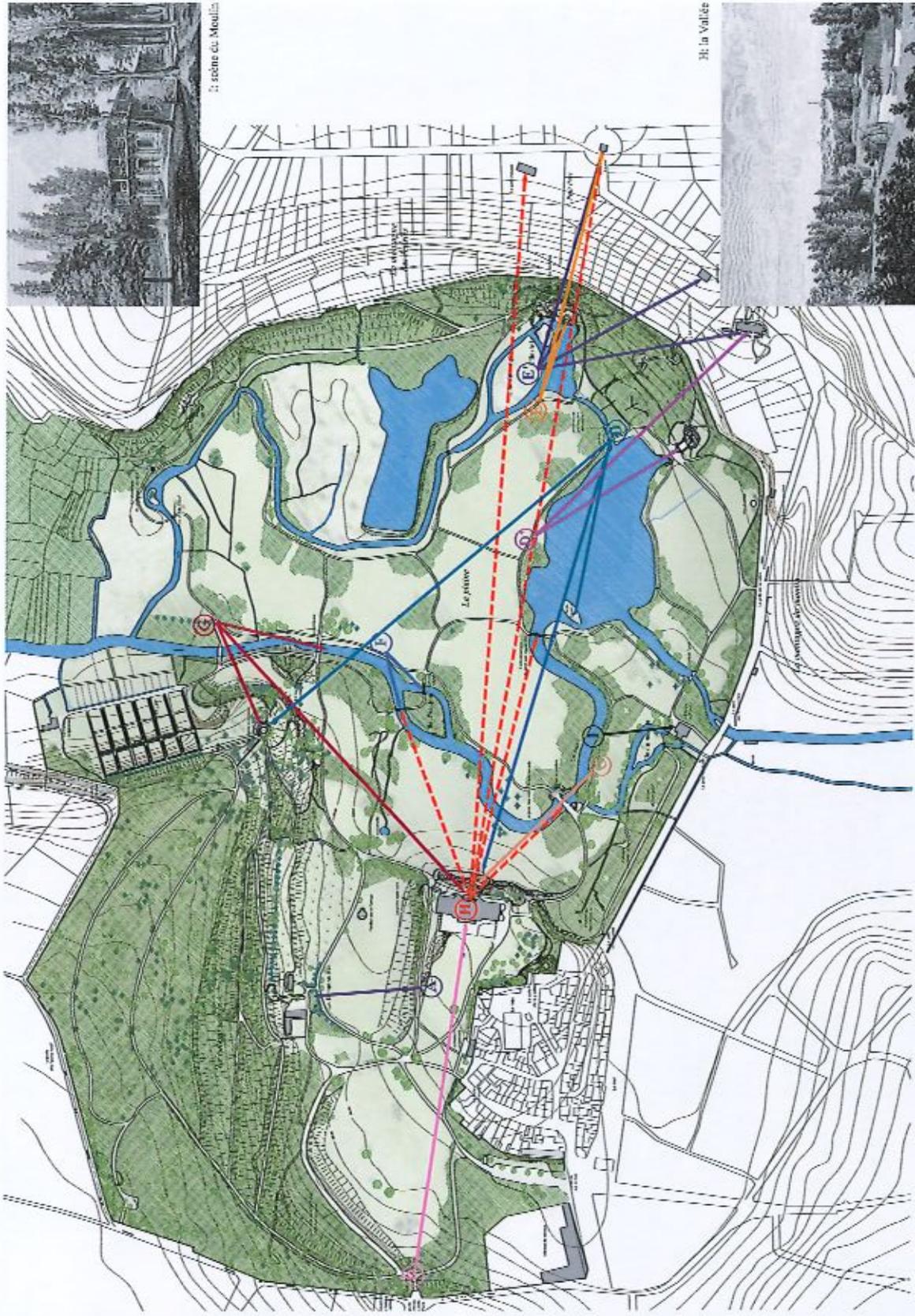
G: scène du Grand Raucher



H: scène de "La Vallée"



I: scène du Moulin



I: scène du Moulin



H: la Vallée

DIAG JANVIER 2021 RL&A Philippe RAGUIN ARCHITECTE	VERVILLE DOMAINE DE VERSVILLE ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR	ESCOFFIER Reperage des points de vue de scènes documentées ETAT RESTITUE



DIAG JANVIER 2021	VERREALE	DOMAINE DE MÉRÉVILLE	ESRONE
RL&A	Philippe RAQUIN		
Plan du végétal avant travaux			E-A1 1/800

1.3.5. PROPOSITION DE PARTI-PRIS DE RESTAURATION DU VÉGÉTAL

1.3.5.1. Parti de restauration

Depuis la reprise en main du domaine par le département de l'Essonne en 2000, il s'est agi de composer avec la végétation spontanée du site, c'est à dire les herbacées, les vivaces et les arbustes.

Contrairement au XVIII^{ème} siècle, nous n'avons aujourd'hui ni le temps, ni les moyens financiers, ni l'énergie pour domestiquer la nature et entretenir le jardin comme à l'époque de Laborde.

Il s'avère indispensable d'intégrer les contraintes actuelles comme le manque de moyens humains pour l'entretien et la lutte contre les cervidés pour une restauration du jardin.

Suivant la pensée de Gilles Clément, il faut apprendre à connaître le végétal de Méréville pour en raisonner le développement épanouissant et non le contrôler. Cela est envisageable en analysant la richesse écologique du milieu et en sélectionnant les végétaux les mieux adaptés. La nécessité de développer un plan de gestion arboricole est prioritaire.

La végétation, l'eau et les rochers peuvent en effet suffire à reproduire les effets recherchés au XVIII^{ème} siècle et il est nécessaire de prévoir, dès à présent, le jardin de demain.

Le parti de restauration s'appuie sur la *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins, par Alexandre de Laborde et dont les gravures sont de C. Bourgeois datant de 1808. Dans cet ouvrage sont décrits et illustrés les principes de plantation des jardins pittoresques, parfois très détaillés. Bien que les représentations soient certainement idéalisées, comme dans les toiles d'Hubert Robert, il nous donne cependant des informations précieuses à prendre en compte dans la restauration du végétal. On y comprend notamment que la notion de transparence dans le jardin n'existe pas au XVIII^{ème} siècle et cette caractéristique devra être réinterprétée au XIX^{ème} siècle et transmise dans le jardin qui sera donné à voir dans le futur.

Une autre caractéristique des jardins de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle sera également au cœur du projet de plantation, le peuplier d'Italie. En effet, dès l'acquisition en 2000, force est de constater qu'il manque un élément essentiel à la dynamique du grand paysage mis en scène par Hubert Robert et Bélanger, les verticales apportées par les peupliers d'Italie que l'on retrouve sur toute l'iconographie du domaine. Nicole Gouiric a décrit dans son étude¹⁴ publiée dans Polia en 2018 le phénomène de la « peuplomanie » cher à cette époque. Ainsi, depuis la reprise en main du jardin en 2000, la maîtrise d'ouvrage a sélectionné de nombreux rejets de peuplier du Canada, favorisant la croissance de certains qui atteignent 15 mètres aujourd'hui. Les premiers peupliers d'Italie ont déjà commencé à être replantés dans la grande prairie en 2016/2017 et d'autres suivront afin que le jardin puisse réintégrer sa place et son échelle dans le paysage.

Il est préconisé en conséquence de :

- Maintenir la palette actuelle – composée d'arbres ou d'arbrisseaux – et de l'enrichir avec d'autres végétaux issus de la liste de l'An II, notamment pour apporter les floraisons saisonnières qui caractérisent les jardins du XVIII^{ème} siècle.
- Planter afin de renouveler les bosquets avec des essences plus remarquables, afin d'enrichir la palette végétale à long terme pour les générations futures.
- Replanter dans les bosquets de la prairie humide des végétaux qui existaient au temps de Laborde tel que des *Nyssa Sylvatica* ou des hêtres dans le milieu humide.

¹⁴ Annexe 8 : Peuplomanie, N. Gouiric, Polia n°10, 2018

- Recréer les verticalités permettant d'inscrire le jardin dans l'échelle du paysage.

Il s'impose d'effectuer un tri dans la liste botanique de l'An II. Après analyse de l'inventaire, une liste de végétaux plus adaptés au site de Méréville est proposée par le paysagiste Philippe Raguin.

Cela dit, la nature des sols induit soit une croissance explosive des végétaux sur certains secteurs soit, au contraire, un dépérissement. A défaut d'entretien, chaque pousse de printemps ôtera toute lisibilité aux scènes recomposées et tout intérêt pour le visiteur. Seul un plan de gestion permettra de guider la nature, plan complété au fur et à mesure de l'exécution du projet. Ce dispositif devrait garantir un suivi du jardin pittoresque mais également le maintien des zones naturelles d'intérêt écologique.

La place du végétal est importante et peut être le lien entre les différentes scènes. Aujourd'hui, le temps de la contemplation est rare et un nombre croissant de citoyens tente de le retrouver : Méréville s'impose comme un lieu refuge.

La tentation de vouloir maintenir ce lieu en l'état serait l'expression de la crainte de ne pas réussir à préserver la poésie du lieu. La poésie du jardin de Méréville est l'accomplissement de vingt ans de travail que les dix prochaines années de travaux doivent renforcer.

1.3.5.2. Plan et principes de déboisement et replantation

Déboisements

En 2003, une des toutes premières actions d'envergure après l'acquisition du domaine, aura été de défricher la grande prairie qui commençait à se refermer par la colonisation des saules et des trembles.

A l'occasion des travaux de réhabilitation hydro-écologique, ces déboisements seront repris dans la prairie nord, particulièrement humide. Le grand lac et le petit lac seront déboisés ainsi que les anciennes pelouses qui accompagnaient la boucle sud de la Juine.

Le principe d'abattages sélectifs dans les bosquets de saules et de trembles longeant la rivière anglaise sera poursuivi de façon à contenir ceux-ci, suivant les indications du plan cadastral de 1831.

Replantations

Une des premières raisons justifiant la replantation du domaine, quand on se trouve au cœur du parc, est la recherche de la maîtrise des lointains. En hiver l'urbanisation aux abords immédiats s'invite dans la plupart des scènes en arrière-plan. C'est donc une tâche sur le long terme qu'il faut entreprendre, en replantant sur les abords une végétation à feuillage persistant, tant arbustive qu'arborescente, en association avec des essences à feuillage marcescent, comme les chênes et les charmes.

La marge de recul pour entreprendre, par ces replantations, la restitution de l'amphithéâtre vert décrit au XIX^{ème} siècle est cependant parfois très faible.

1.3.5.3. Plan projeté du végétal

Le plan masse projeté du parc de Méréville est très fortement inspiré des indications manuscrites figurant sur le cadastre de 1831 (B : Boisement ; P : Prairie ou Pelouses ; ...), pour la végétation mais également pour le tracé des allées. Les vérifications faites sur le terrain lors des travaux antérieurs ou de sondages archéologiques, indiquent que ce plan est juste et que les allées sont bien présentes. Il est donc proposé d'organiser la replantation des bosquets dans la grande prairie, suivant les indications figurant sur le plan de 1831.

Avec ce plan établi près de quarante ans après la création du parc, nous avons les pleins et les vides qui organisaient ce jardin et donc, les vues possibles d'une scène à l'autre, ainsi que la position des masques ou éventuels écrans aux abords d'une allée.

Cette distribution des pleins et des vides, inspirée de 1831 permettra de retrouver une partie des principes organisant les vues entre les différentes scènes. Cependant ce plan ne donne pas d'indication sur le choix des essences, ni sur la transparence des bosquets. C'est un autre travail qui sera à faire et à construire peu à peu en s'appuyant sur la dynamique biologique des lieux.

CONCLUSION : PARTI DE REPLANTATION

Réinterpréter et transmettre les caractéristiques des jardins pittoresques au public.

- Travailler les pleins et les vides selon le plan de 1831 afin de retrouver une partie des principes organisant les vues entre les différentes scènes.
- Recréer les verticalités permettant d'inscrire le jardin à l'échelle du paysage.
- Retrouver la maîtrise des lointains par la replantation d'une végétation à feuillage persistant, en association avec des essences à feuillage marcescent
- Utiliser le végétal existant et sa force de développement pour servir le discours des créateurs du XVIII^{ème} siècle.
 - Maintenir la palette actuelle et l'enrichir avec d'autres végétaux pour apporter les floraisons saisonnières qui caractérisent les jardins du XVIII^{ème} siècle.
 - Replanter dans les bosquets de la prairie humide des végétaux qui existaient au temps de Laborde.
 - Planter pour renouveler les bosquets, avec des essences plus remarquables, afin d'enrichir la palette végétale à long terme et pour les générations futures.
- Rédiger un plan de gestion incluant la nouvelle demande de gestion différenciée du département.



© Anisuph/acteurs

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MÉRÉVILLE

Schéma directeur de restauration
et d'aménagement (SDRA) 2021

Annexes

ANNEXES

- **Annexe 0 : Liste des membres du comité scientifique du Domaine de Méréville**
- **Annexe 1 : Evolution du site de Méréville depuis 2000**
- **Annexe 2 : Sources, bibliographie et études sur le Domaine de Méréville**
- **Annexe 3 : Présentation synthétique des résultats des études écologiques faunes/flore**
- **Annexe 4 : Cartographie des enjeux environnementaux**
- **Annexe 5 : Présentation synthétique du projet de réhabilitation du système hydro-écologique**
- **Annexe 6 : Tableaux de répartition des végétaux de l'An II**
- **Annexe 7 : Clichés d'Hedde et analyse des clichés**
- **Annexe 8 : Peuplomanie, N. Gouiric, Polia n° 10, 2018**
- **Annexe 9 : Résultats du diagnostic des urgences, Larpin, 2013**
- **Annexe 10 : Liste des participants à la réunion sur les enrochements et résumé des préconisations**

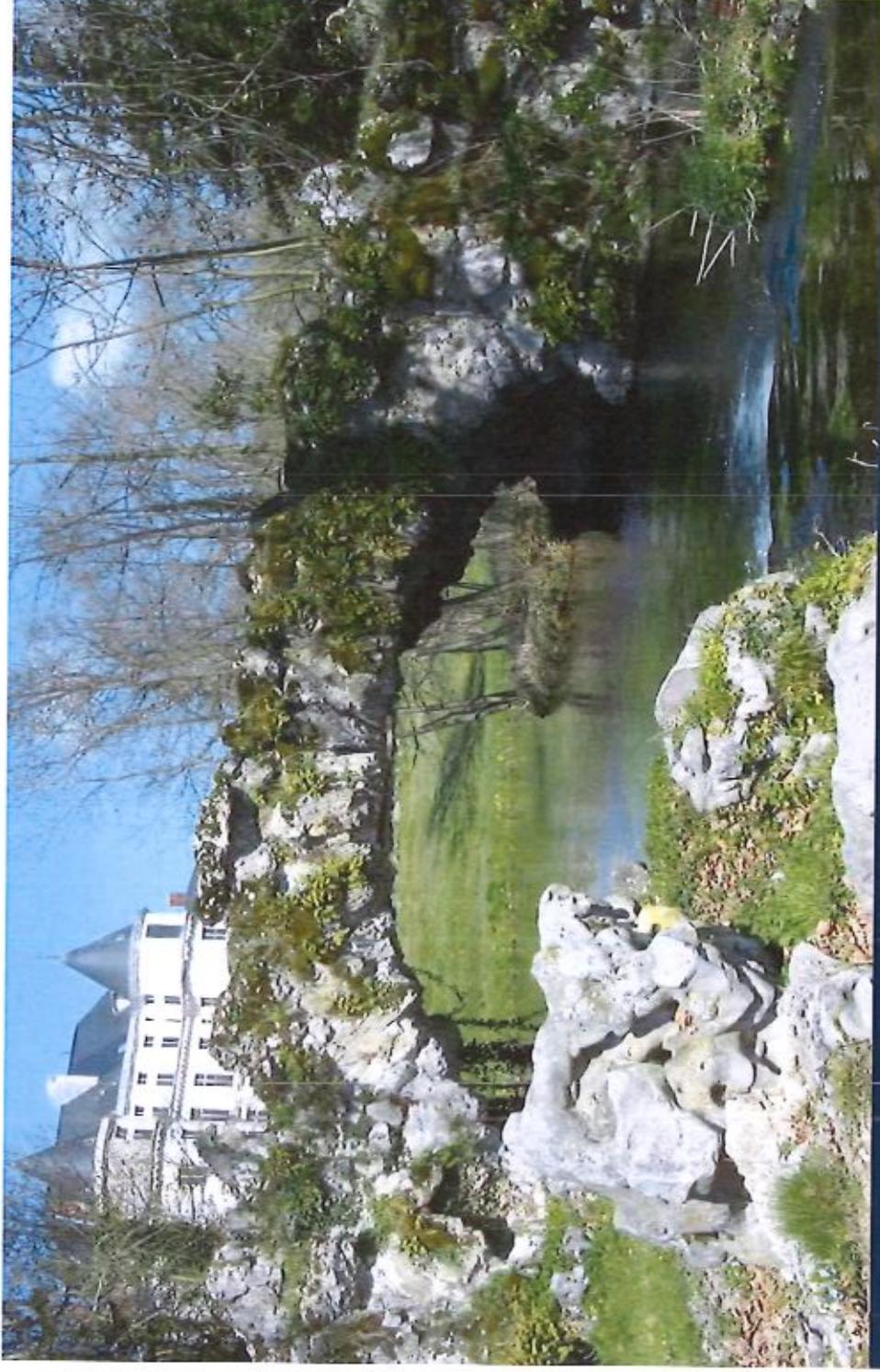
Annexe 0 :

Liste des membres du comité scientifique du Domaine de Méréville

Liste des membres du comité scientifique du Domaine de Méréville

Personnalités	Fonction et établissement
Nicole GOUIRIC,	Historienne, INHA,
Stéphanie de COURTOIS	Maître assistante Master Jardins Historiques, Patrimoine et Paysages, ENSAVersailles, membre ICOMOS
Marie-Hélène BENNETIERE	Chargée de mission Parcs et Jardins, Ministère de la culture
Jean-Michel SAINSARD	Expert Parcs et Jardins, Ministère de la culture
Louis BENECH	Paysagiste
Aline LE COEUR	Architecte - paysagiste
Annick Heitzmann	Archéologue, Direction du Patrimoine et des Jardins, Château de Versailles
Marie-Laure ATGER	Directrice , EPCC La Roche Guyon,
Benoît LABORDE	Jardinier en chef, Domaine national de Pau,
Tristan LE LOUS	Propriétaire - gestionnaire de Segrez
Stéphanie Thilleul	Architecte Urbaniste de l'Etat - Architecte des bâtiments de France Adjointe au chef de service Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Essonne
Colette AYMARD	Conservatrice des Monuments Historiques, DRAC, IDF
Marie-Lise VAUTIER	Paysagiste DPLG, DRIEE Ile-de-France- Service Nature, Paysages, Ressources - Pôle Paysage et Sites
Florence HULOT	Ecologue spécialiste des milieux humides et aquatiques, Université Paris Sud
Sophie NADOT	Botaniste écologue spécialiste biodiversité Laboratoire Ecologie, Systématique et Evolution Equipe Evolution des Angiospermes, Université Paris Sud ,
Franklin Picard	Botaniste - APBF

Annexe 1 :
Evolution du site de Méréville depuis 2000



Conseil départemental de l'Essonne

Méréville 2000 - 2015 :
Bilan de 15 années d'interventions au jardin



Méréville, une nouvelle conception du jardin

La mode, en 1764, est aux jardins pittoresques, dit aussi jardins anglais, dont les tracés sont travaillés de manière à produire les effets d'un paysage naturel : des folies ou fabriques – constructions architecturales utilitaires et décoratives, viennent ponctuer ces mises en scène de la nature.

C'est le rapport entre l'idée et la forme qui est privilégié : il entend exprimer l'harmonie entre l'homme et la nature, entre la paix et l'esprit. Les jardins deviennent une invitation à la contemplation ; ils sont prétextes à engager une réflexion sur les aspirations de tous et les destinées de chacun. Cette nouvelle sensibilité au monde s'apprécie notamment dans les écrits de Jean-Jacques Rousseau et ses «*Réveries du promeneur solitaire*».

Méréville, l'œuvre de trois hommes :

Jean-Joseph de Laborde, le génie des lieux,

Méréville, c'est avant tout le jardin de Jean-Joseph de Laborde (1724-1794). Habile négociant, financier et banquier de la Cour, Laborde est l'une des plus importantes fortunes du royaume ; il se distingue aussi par ses initiatives bâtisseuses et son goût pour les arts. En 1784, il acquiert le domaine de Méréville après que le roi Louis XVI l'ait forcé à vendre son magnifique château de la Ferté-Vidaume au profit de son cousin le duc de Penthièvre.

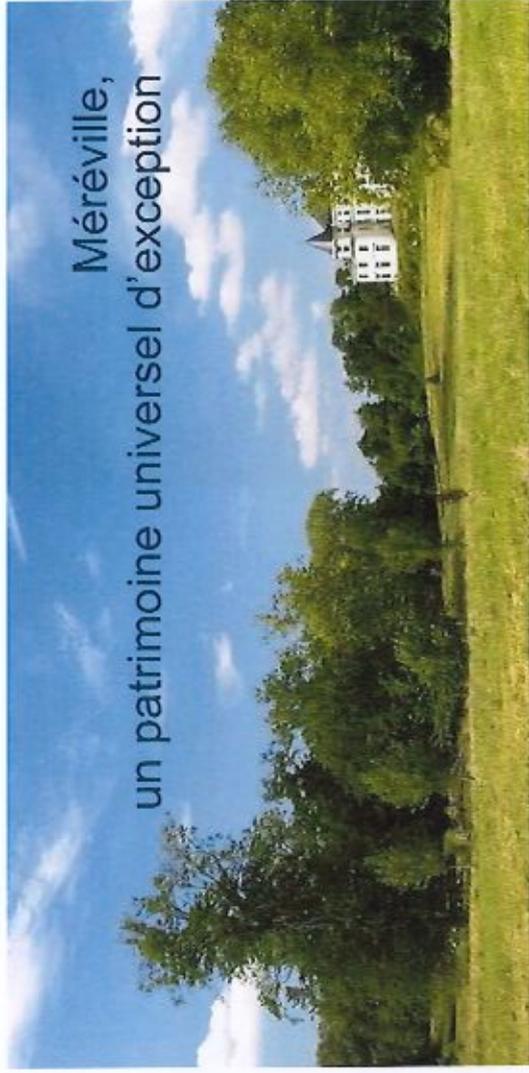
François Bélanger, le dessein du Grand Parc

En 1785, Laborde fait appel aux talents de l'architecte François-Joseph Bélanger (1744-1818), créateur des fameux jardins de Bagatelle, pour transformer la cemeure de plaisance et engager les travaux dans le parc. Mais l'entente entre les deux hommes se révèle difficile. Aussi est-il écarté du projet dès 1786. Il n'en reste pas moins l'auteur de l'aménagement général du parc : modification du parcours de la Juine, forme du Grand Lac, tracé des chemins, plantations et dessin de certaines fabriques (Moulin et Pont de roches notamment).

Hubert Robert, l'aboutissement du jardin (fabriques et enrochements)

Au cours de l'été 1786, c'est le fameux peintre de ruines et paysagiste Hubert Robert (1733-1808) qui est chargé de poursuivre l'aménagement du parc. Sa démarche artistique est originale : il traduit ses projets en peinture. Chaque espace du jardin est conçu comme un tableau naturel pour former le jardin idéal. Sur le chantier travaillent jusqu'à 400 ouvriers. Robert achève le jardin et conçoit entre autres le Grand rocher, le Cénotaphe de Cook, la Laiterie et les formes des enrochements.

Méréville, un patrimoine universel d'exception



Le caractère exceptionnel de Méréville tient au fait qu'il est l'un des rares parcs paysagers, représentatif de ce courant dans l'art des jardins, qui soient parvenus jusqu'à aujourd'hui sans voir disparaître leurs principaux éléments fondateurs : les tracés, les allées, l'eau, les enrochements, les unités paysagères du Domaine sont toujours in situ. Seules les fabriques, derniers éléments constitutifs des scènes, ont majoritairement disparu, délaçées au Domaine de Jeurre (Morigny-Champigny) pour les 4 principales ou détruites.

Le Domaine a été acquis par le Département de l'Essonne en 2000 et a fait l'objet de trois campagnes de travaux de restauration. Il a été pourvu d'un schéma directeur adopté 2011 et un plan de gestion est en cours de réalisation.



« La féerie fantastique de cascades et de rochers, de lumières et d'ombrages, d'animaux et de fleurs que nous côtoyons en descendant la vallée de la Juine, incarne les plus folles rêveries de monsieur de Laborde auxquelles le grand jardinier Robert est parvenu à donner vie.

A quelques pas de nous, défilent les parois verticales d'une gorge étroite, creusée à travers une montagne artificielle, comme tout l'univers dans lequel nous sommes plongés...

Des ponts suspendus franchissent des ravins encaissés au fond desquels coule un bras de rivière dont un barrage a exhaussé le niveau. Derrière ce barrage s'étend, sur plusieurs centaines de toises, un lac artificiel dans l'eau duquel se reflètent divers monuments de l'antique... »

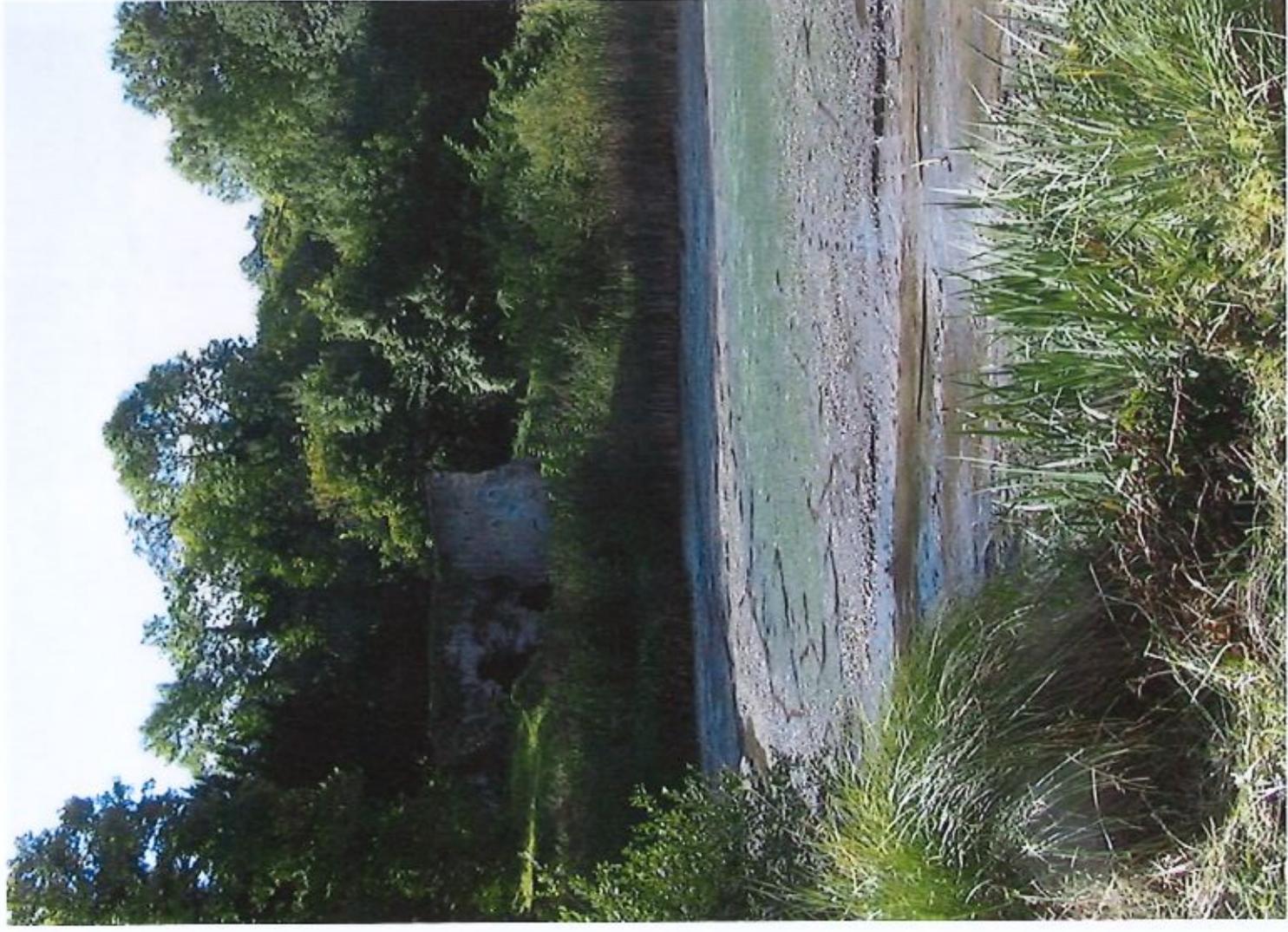
Le Songe de Thermidor,
Xavier de Laval,
Extrait.

Une richesse et
une diversité
écologiques à
préserver et à
partager

Un patrimoine
culturel d'exception
à conserver, entretenir
et rendre accessible
aux publics

Les enjeux de la restauration du parc paysager :

- > Déterminer le bon niveau d'intervention pour retrouver les éléments fondateurs du Parc, tout en optimisant le volume et le coût des travaux à engager
- > Remettre en scène les œuvres des XVIIIe et XIXe siècles pour les rendre accessibles aux publics tout en respectant les préceptes des chartes de Venise et de Florence et la nature du site
- > Préserver et augmenter la valeur écologique du Domaine en intégrant les préoccupations environnementales contemporaines à la démarche de reprise en main du parc historique
- > Développer la dimension sociale et culturelle du projet en faisant du Domaine un lieu de culture, de savoirs, de partage et d'échange.



Interventions au jardin : étapes clefs depuis 2000

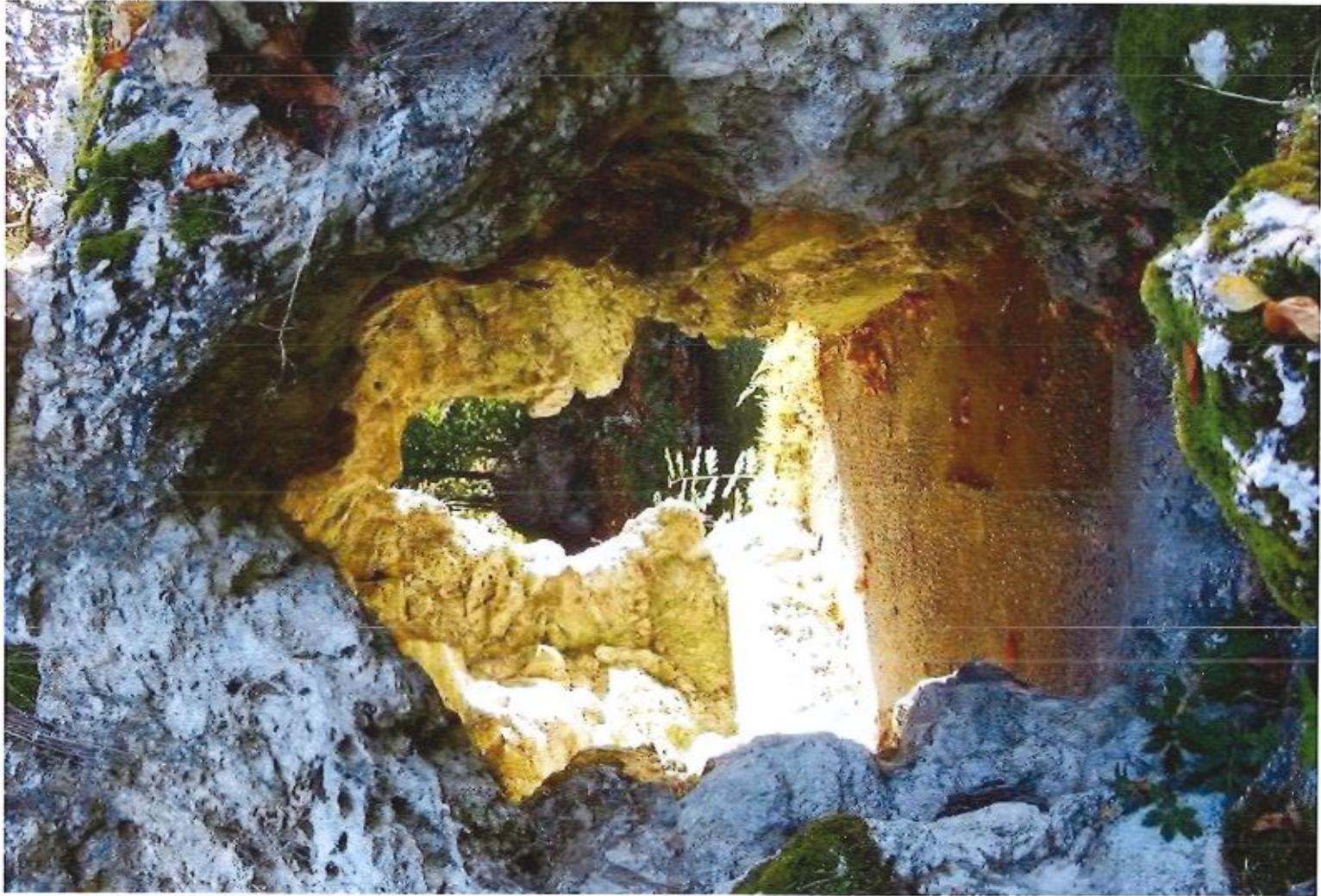
- > 2000 : Acquisition du site
- > 2002 : Première campagne - travaux d'urgence et de sauvegarde :
Programme : bâti en péril (le château, les fabriques), clôture du domaine (nettoyée et reconstruite au droit des brèches), portails et grilles métalliques (remis en état), cégeage des fabriques et des encrochements sur le coteau du Petit Parc.
Enveloppe financière votée : 4 540 000 €.
Subventions : Etat : 1 310 800 €, Région Ile-de-France : 526 614 €.
- > 2004 : Deuxième campagne - travaux de sécurisation :
Programme : rénovation de la maison du gardien ; aménagement de la vacherie ; poursuite de la régénération du végétal ; ouverture des prairies et renforcement des lisières des espaces boisés.
Enveloppe financière votée : 2 720 000 €.
Subventions : Etat : 967 500 €, Région Ile-de-France : 230 000 €.
- > 2007 : Troisième campagne - reconquête des scènes paysagères
Programme : travaux hydro-écologiques (restauration de la Juine et de ses annexes) : **en cours** ; travaux sur les fabriques (Orangerie) : **achevé** ; travaux sur le Château (toiture, façades et mise en sécurité) : **raportié** ; aménagements paysagers (Arrivée) : **achevé**
Enveloppe financière votée : 4 500 000 €.
- > 2009 - 2011 : Accueil d'un Atelier-Chantier d'Insertion (ACI)
Programme : 3 équipes de 14 salariés en insertion et leurs deux encadrants se sont succédé au sein d'un chantier d'insertion autour des métiers liés à l'entretien des espaces naturels. Leur participation à l'entretien du site a permis de faire un saut qualitatif dans la reprise en main du jardin.
- > 2011 : Adoption du schéma directeur de restauration et d'aménagement (SDRA) – **non mis en œuvre à ce jour**
Programme et partis-pris résumés :
 - phasage opérationnel des travaux en tranches correspondant aux 10 scènes paysagères majeures
 - restauration ou restitution des éléments paysagers
 - aménagement d'espaces d'accueil touristiques légers et respectueux du site
 - définition d'un projet à deux options : simple valorisation des chantiers de restauration du domaine ou installation d'un Domaine-Ecole
- > En cours depuis 2015 : Préparation d'un plan de gestion du jardin (nécessaire pour l'obtention de subventions)

Exemples d'évolution de scènes au sein du jardin depuis 2000

Après trois campagnes de travaux de restauration et 15 années d'entretien, dont trois avec un chantier d'insertion, le parc du Domaine a considérablement évolué et retrouvé son caractère de jardin, en comparaison avec l'état de friche dans lequel le Département l'avait acquis et dont les photographies de Jacqueline Salmon constituent un précieux témoignage.

La reconquête progressive des certaines scènes est spectaculaire parfois, même si globalement, le site souffre encore d'avoir été longtemps abandonné. En effet, le XX^{ème} siècle a été très dévastateur pour le Domaine : abandon depuis la seconde guerre mondiale et utilisation du site comme peupleraie dans les années 1970. Le jardin a souffert de manque d'entretien, de pillages et de reconquête de la végétation. Le site s'est progressivement refermé, enfoui sous une végétation spontanée qui masquait toutes les structures du jardin, voire les endommageait.

A partir de quelques clichés sélectionnés dans l'ouvrage de Jacqueline Salmon, il est possible de voir comment l'intervention du Conseil général qui s'est opérée dans le jardin depuis 15 ans a permis de retrouver petit à petit les scènes paysagères dessinées par Jean-Joseph Bélanger et Hubert Robert. La poursuite du travail en cours permettrait, à terme, de restituer les ambiances du jardin du XVIII^{ème} siècle telles qu'on peut les appréhender sur les tableaux représentant le Domaine à l'époque de sa création.





Le Pont de Roches

Tranche 4 du schéma directeur

C'est l'une des vues les plus emblématiques du jardin. Les bosquets de part et d'autre du pont ont quelque peu évolué. Composés d'arbres de haute tige pour la plupart sénescents, leur suivi sanitaire et leur éventuel abattage et remplacement font partie des enjeux de pérennisation de la scène. A l'inverse, des reboisements spontanés, liés au caractère fertile de la zone, nécessitent un contrôle et une pression sur la végétation.

> Caractère de la scène

Il s'agit d'une scène à caractère chinois, conçue pour provoquer des émotions variées sur une aire très restreinte en faisant appel à tous les sens. Les jeux d'eau autour de la cascade évoquent les différents états possibles de cet élément : plan d'eau calme, eaux vives... tandis que les jeux de lumière varient avec la course du soleil dans les rochers et les grottes ornées de cristaux.

> État de conservation

Les tirants métalliques armant le tablier du pont d'origine et l'étanchéité de ce dernier sont à surveiller. Le seuil en galets de la cascade a été détruit, réduisant la hauteur de celle-ci et l'effet sonore induit. Les rochers disséminés sur les berges ont été bousculés lors des opérations de fauchardage de la Julne.

> Objectifs de restauration

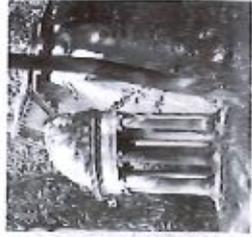
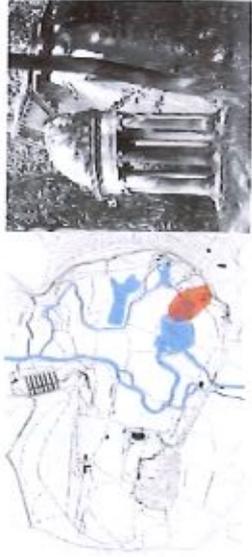
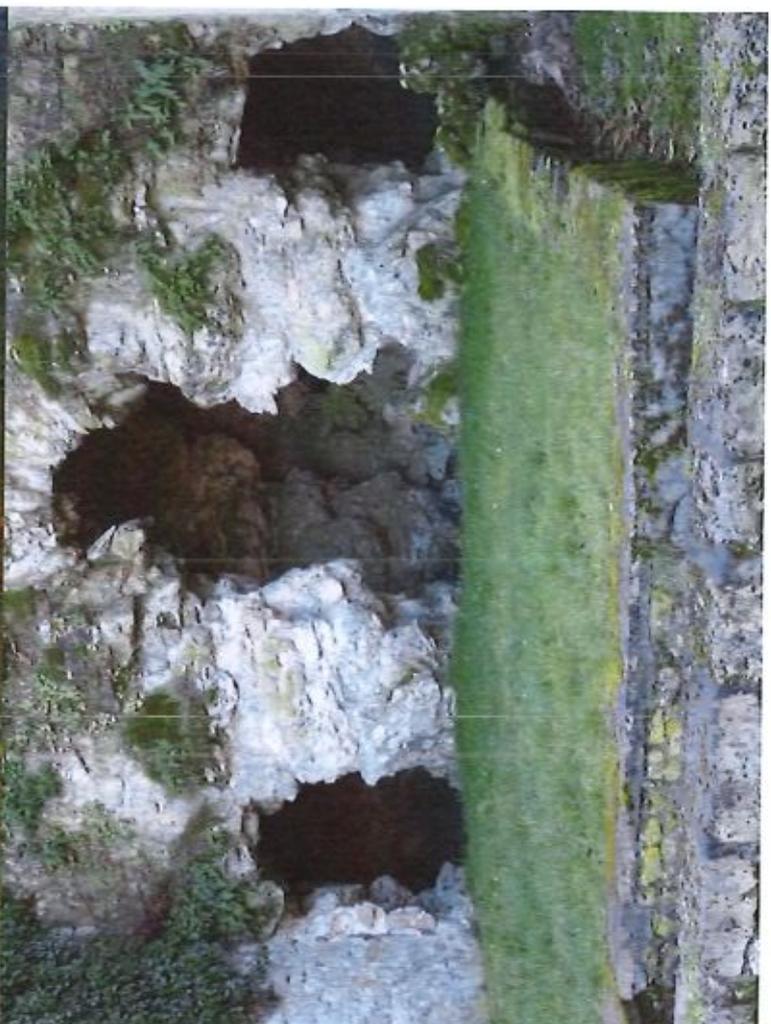
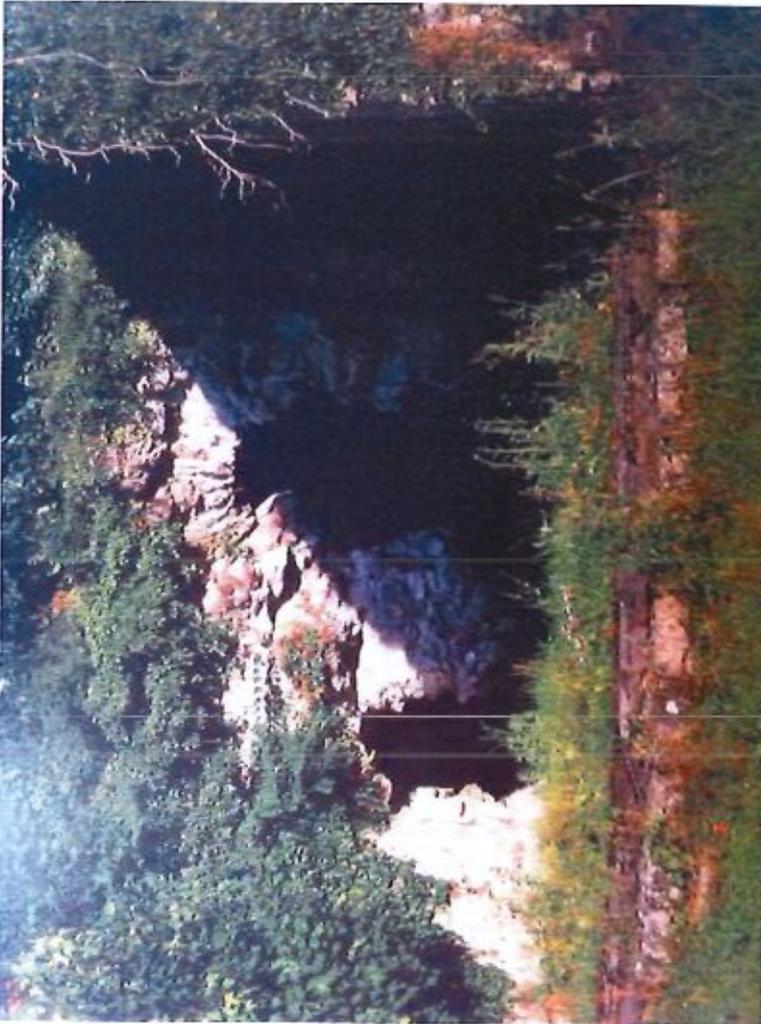
Tout l'enjeu de la restauration sera de redonner à cette scène ses caractéristiques originelles en termes paysagers : restitution des masses végétales à bonne échelle, diversification des essences, mise en valeur des grands sujets anciens avant renouvellement.

> Interventions déjà réalisées

A l'occasion de récentes opérations d'entretien, les planares XIXème qui accompagnent le chemin descendant du Château vers le Pont de Roches ont été remis en lumière par élagage et débroussaillage de leurs abords, rendant ainsi son caractère paysager à la scène.

> Interventions à minima restant à faire

Une surveillance du pont et des grands sujets doit être effectuée à période régulière. Les bosquets encadrant la scène doivent être nettoyés et gérés de façon à assurer une pérennité végétale. Le démontage de certains grands sujets sénescents est nécessaire à court terme (demande d'autorisation en cours).



La Laiterie

Tranche 10 du schéma directeur

Il s'agissait, à l'origine, de l'arrière d'un édifice plus vaste comportant une façade architecturée (représentée de champ sur le cliché en haut à droite de la page) ouvrant sur une salle de fraîcheur où s'écoulaient une cascade et des rigoles d'eau, à l'arrière de laquelle un système de grottes permettait une déaccumulation souterraine. La façade de l'ancienne Laiterie fait partie des 5 fabriques qui ont été vendues au domaine de Jeurre laissant à vif l'entrée des grottes.

> État de conservation

Les grottes artificielles pâtissent du développement de grands arbres qui ont bousculé les structures rocheuses et l'éanchéité. Les murs de la salle de marbre, aujourd'hui éventrée par la suppression de la façade, sont exposés aux intempéries et aux infiltrations latérales.

> Objectifs de restauration

Objet emblématique du parc, la façade de la Laiterie pourrait être restituée à l'identique (option). Cette restitution conduirait à devoir lancer un parapluie sur la salle de marbre et à relier les constructions aux grottes en traitant la lumière naturelle et les contrastes de matériaux « au mieux ». La mise en eau de la Laiterie est pour l'instant impossible par l'aqueduc.
Sans la restitution de l'entrée avec sa façade et de la salle de marbre, le statu quo est de mise par simple entretien des vestiges.

> Interventions déjà réalisées

L'édifice a été stabilisé au niveau des maçonneries mais nécessite une surveillance continue compte tenu de l'absence de couverture. Les murs et les enrochements ont été dévégétalisés et stabilisés à des fins de conservation, dans l'attente d'une éventuelle restitution ou bien pour rester à l'état de témoin.

> Interventions a minima restant à faire

Dans une optique minimaliste de restauration, l'édifice pourrait être maintenu en l'état (à condition toutefois d'opérations régulières de surveillance et d'entretien).



La Colline du Temple

Tranche 8 du schéma directeur

Le Chemin Couvert menant au Temple de la Piété Filiale, point culminant du domaine, est constitué d'une galerie aménagée à flanc de coteau présentant plusieurs ouvertures ou cadrages sur le jardin en contre-bas. L'ensemble de la scène, entièrement artificielle, avait totalement disparu sous le couvert végétal. Le Temple qui dominait la scène a été transporté au Domaine de Jeurre (Morigny-Champigny).

>Caractère de la scène

Cette scène fait la synthèse de plusieurs thèmes du pittoresque : les rochers évoquent la montagne et l'effroi ; le Chemin Couvert, la fascination pour le monde souterrain de l'origine ; les cadrages sur le jardin, le caractère pittoresque des jardins, très en vogue dans les traités de jardins de la fin du XVIIIème siècle. Le Temple manquant évoquait l'antiquité.

> État de conservation

Les différents escaliers menant au Temple depuis le Chemin Couvert et les caillies du passage sont endommagés, les jardinières accompagnant le cheminement ne sont plus plantées. Les enrochements sont fragilisés.

> Objectifs de restauration

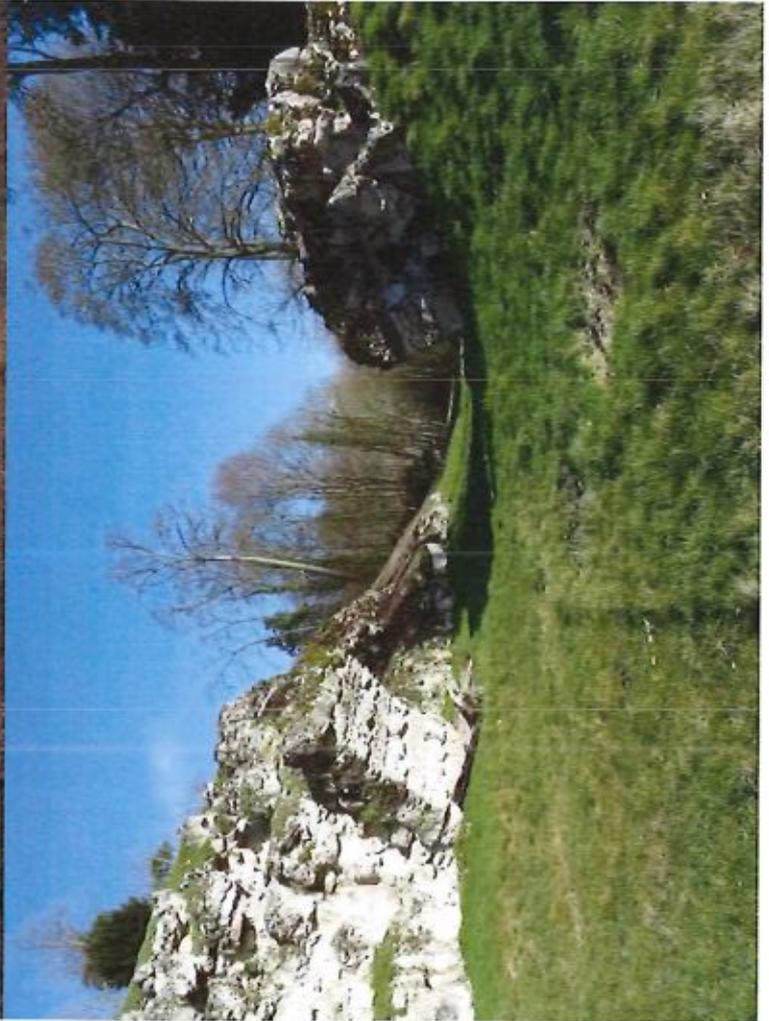
Autre élément majeur du Parc, la restitution de cette scène est proposée en deux temps : dans une opération de base, les éléments constitutifs de la scène sont restaurés (enrochements du chemin couvert, passerelle du pont ruiné...) afin de pouvoir en retrouver la perception visuelle. En option, la restitution du temple de la piété filiale pourrait être proposée dans le cadre d'une opération de mécénat.

> Interventions déjà réalisées

Le couvert végétal qui avait envahi les enrochements a été supprimé afin de remettre au jour toutes les structures du Chemin Couvert.

> Interventions a minima restant à faire

Il conviendrait de procéder à une réfection des différents escaliers menant à l'emplacement du Temple, qui pourrait être restitué (en option).



Le Pont Ruiné

Tranche 8 du schéma directeur

Le Pont Ruiné, détail de la scène précédente, est une fabrique emblématique de l'intervention d'Hubert Robert dans le jardin.

> Caractère de la scène

Le Pont Ruiné ou Pont Romain, construit en tant que fausse ruine dès la conception du jardin, évoque la mélancolie, le souvenir de la campagne romaine, une certaine antiquité rêvée.

> État de conservation

La passerelle du Pont Ruiné a disparu (sont encore présents au sol ces vestiges des étais originels) et l'ouvrage a subi des dégradations structurelles (les agrafes métalliques maintenant les pierres entre elles sont par endroit corrodés et nécessitent une surveillance et une restauration).

> Objectifs de restauration

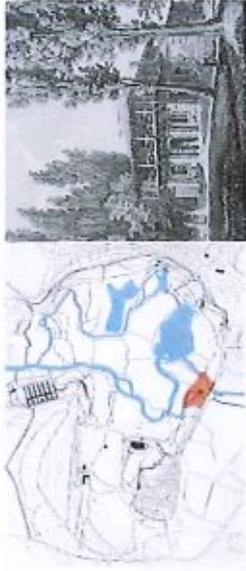
Cette scène du Pont Ruiné peut se suffire à elle-même. Il conviendrait néanmoins de consacrer l'ouvrage qui était égayé dès sa construction.

> Interventions déjà réalisées

Les vestiges du Pont Ruiné ont été dévégétalisés et remis au jour permettant à nouveau de lire la scène tant de près que de loin dans le jardin.

> Interventions a minima restant à faire

Une consolidation de l'ouvrage est nécessaire pour en garantir la stabilité (repose d'un étais en bois tel qu'à l'origine et renforcement de la structure).



Le Moulin du Pont

Tranche 10 du schéma directeur

Le Moulin du Pont est l'une des rares fabriques et scènes qui soient visibles depuis l'extérieur du Domaine. Scène majeure du Domaine évoquant la Toscane, les vestiges du Moulin du Pont sont un témoin de la richesse et de la qualité des fabriques construites dans le jardin.

>Caractère de la scène

Le Moulin, élément caractéristique du « catalogue » des fabriques de jardin du XVIIIème siècle, symbolise le bonheur de la vie champêtre partagé par tous : deux classes sociales y ont cohabité (le meunier au rez-de-chaussée, les Laborde à l'étage). En tant que fabrique utilitaire, le moulin présentait également un intérêt en tant que belvédère sur le jardin et la Vallée de la Juine.

> État de conservation

L'étage du Moulin et la galerie ont disparu ainsi que les appentis. Le Moulin, en son état, ne pose pas de problème de conservation moyennant l'entretien des arases des murs et la surveillance des maçonneries. La passerelle du moulin a également disparue.

> Objectifs de restauration

La restitution de l'étage avec la galerie et le belvédère (option) permettrait de mieux préserver les maçonneries existantes (la seule architecture conservée de Bélanger) tout en offrant potentiellement des espaces utiles (lieu de restauration par exemple).

> Interventions déjà réalisées

Les vestiges de l'édifice ont été sécurisés.

> Interventions a minima restant à faire

Si la fabrique peut demeurer en l'état actuel, moyennant une surveillance de l'état de conservation du bâti (stabilisation des ruines), la scène gagnerait néanmoins à retrouver davantage de lisibilité en termes de paysage. Les abords du Moulin pourraient faire l'objet d'une campagne de nettoyage des sous-bois afin de remettre en lumière et en valeur les platanes qui encadrent la scène.



L'Orangerie

Tranche 1 du schéma directeur

L'Orangerie du Domaine est une fabrique qui date de l'époque XIXème siècle du jardin et qui a été rattachée à la scène de la Ferme Suisse, achevée à la même époque.

>Caractère de la scène

Scène de basse-cour inspirée par la Suisse, les bâtiments sont situés en contre-bas du coteau et accés à un rideau de « noirs sapins » évoquant les Alpes. Dans la composition générale du jardin, la scène surgissait derrière des bosquets.

> État de conservation

L'orangerie a été restaurée en 2011, réaménage sa couverture, composée de tuiles de réemploi trouvées sur site, nécessite un entretien.

> Objectifs de restauration

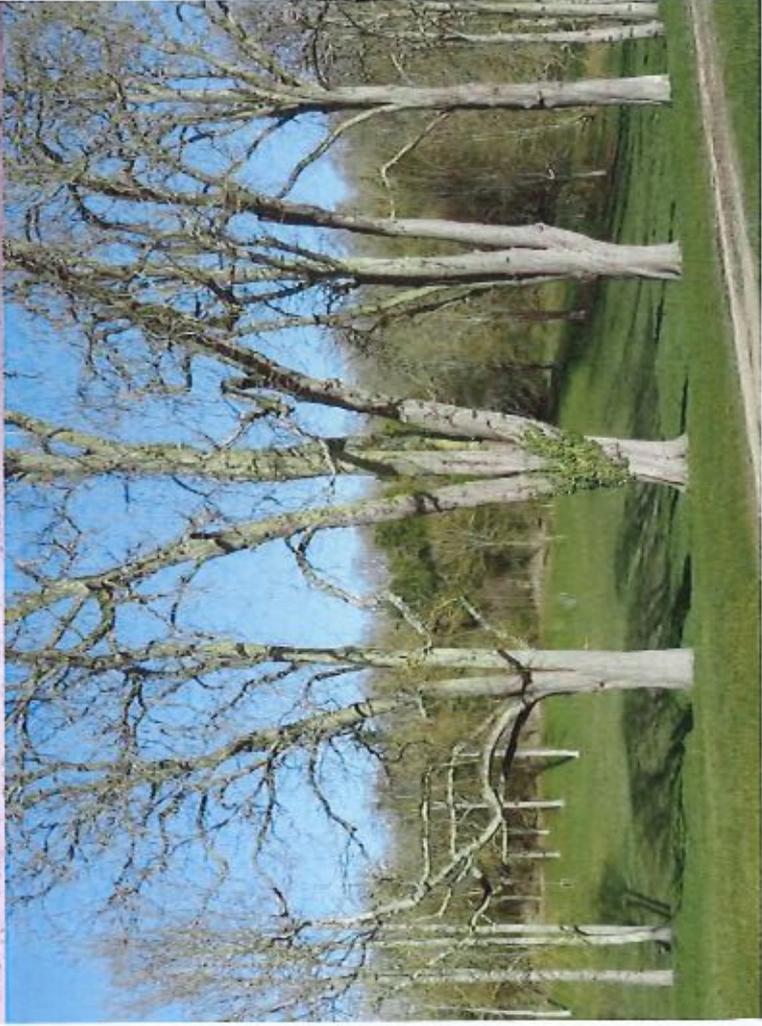
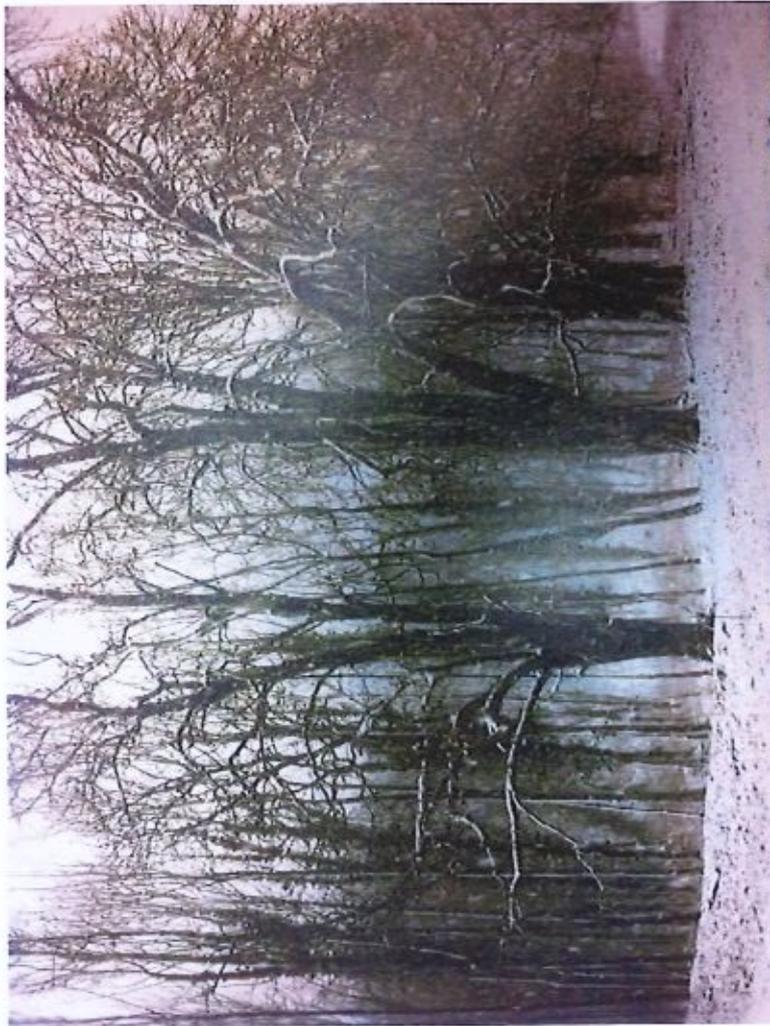
En finalisant la restauration de la Ferme Suisse (restauration de la Porcherie) et en affectant les bâtiments à des espaces d'accueil et de confort des visiteurs, les principales fonctions nécessaires pour accueillir des publics seront assurées.

> Interventions déjà réalisées

Le bâtiment a été entièrement restauré dans une double optique : conserver sa fonction d'orangerie et proposer un espace d'expositions ou de conférences. Les abords du bâtiment, qui s'étaient entièrement fermés ont été dégagés et le verger ornemental qui accompagnait la scène restitué. Un bouquet d'arbres (tulpiers de Virginie) a été replanté devant l'ilot de la Ferme Suisse afin de ménager à nouveau l'effet de surprise lorsque l'on vient de la grille du bourg.

> Interventions a minima restant à faire

L'abatage de quelques sujets spontanés d'espèces communes ainsi que la densification de l'arrière-plan du bâtiment par la plantation de résineux sur le coteau permettra de retrouver l'ambiance alpestre voulue par les concepteurs pour encadrer l'ensemble bâti et mettre en valeur les ifs du XVIIIème siècle encore présents sur le coteau.



La scène de l'Arrivée

Tranche 1 du schéma directeur

Cette scène, premier contact que le visiteur a avec le jardin, est très scénarisée et composée pour ménager des surprises autour de la figure du Château, point de mire et d'appel, qui apparaît et disparaît alternativement tout le long du chemin qui mène à lui.

> Caractère de la scène

La scène de l'Arrivée se composait de 2 parties. La première, à l'extérieur du Domaine ménageait un effet de Gorge pour dramatiser l'arrivée jusqu'aux portes du Domaine (voir photographie en vignette ci-dessus). Une seconde séquence se déroulait dès le portail franchi. Le visiteur découvrait ainsi le vallon dominé par le Château, suivant un effet de « traveling » que permettait la déambulation sur une allée courbe laissant entrevoir le Château de façon alternative suivant un angle différent à chaque trouée.

> État de conservation

La gorge extérieure ne fait plus partie du Domaine même si les enrochements de part et d'autre de la route sont encore existants mais enfouis sous la végétation. La restitution de la Prairie de l'Arrivée, à l'intérieur du Domaine, a permis de retrouver les effets scéniques du chemin menant vers le Château même si la composition des bosquets permettant de cacher par moment le château n'est pas encore totalement achevée.

> Objectifs de restauration

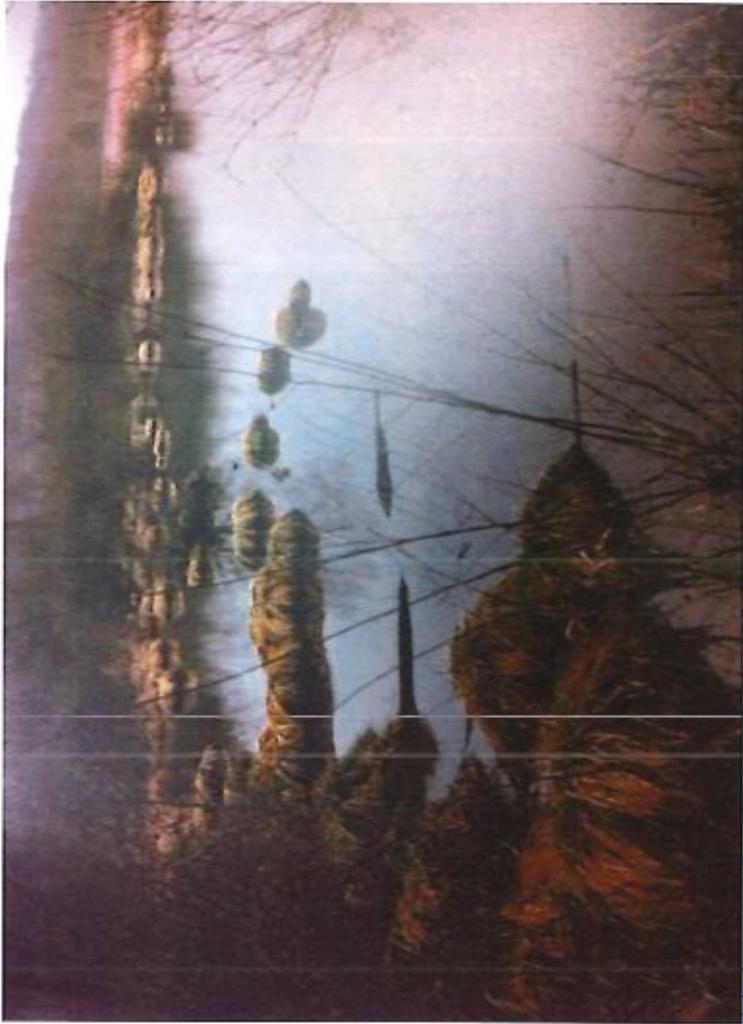
En retrouvant l'usage de l'entrée historique du Domaine, les visiteurs, en cheminant le long du sentier de l'Arrivée, pourraient éprouver les sensations imaginées par les concepteurs du Domaine au XVIIIème siècle : retrouver les vues successives sur les silhouettes du Bourg puis du Château depuis le Chemin de l'Arrivée.

> Interventions déjà réalisées

Dans le Parc intra-muros, il s'est agi de restituer les caractéristiques paysagères de la scène de l'Arrivée après le portail en « taillant » la frénale tout en ménageant des masques végétaux à même de ménager les effets de surprises souhaités. Le parti pris a été de ne pas mettre la prairie à blanc afin de conserver certains arbres sur lesquels s'appuyer pour recomposer les bosquets nécessaires à la composition et au fonctionnement de la scène.

> Interventions a minima restant à faire

A partir des sujets laissés in situ dans la prairie pour servir de support à la replantation de bouquets, des replantations d'essences plus diversifiées viendront compléter le travail de recomposition.



Le Grand Lac vu depuis la Laiterie

Tranche 6 du schéma directeur



Le Grand Lac est un des éléments majeurs de composition du jardin autour de l'eau. Il s'est progressivement atéri depuis les années 1970 jusqu'à ne conserver qu'une très faible partie en eau du fait de sa faible alimentation depuis la Juine (présence d'une digue). L'intérêt écologique du milieu de transition que représente la roselière qui s'est installée, est lui aussi menacé par la fermeture complète du Grand Lac si rien n'est fait pour restaurer le système hydraulique du jardin.

> Caractère de la scène

L'eau est un élément essentiel du jardin pittoresque. Elle est le fil conducteur de la promenade de la vallée au sein de laquelle le jardin est implanté. Le Grand Lac est une grande étendue, aujourd'hui refermée, qui n'occupe plus sa place dans la composition pittoresque. Cette absence empêche les jeux de lumières et de points de vue initiaux et ne permet plus « la promenade des yeux ».

> État de conservation

On constate un envasement galopant du Grand Lac et sa colonisation par une végétation hygrophile flottante. La disparition des bosquets de peupliers qui permettaient de cadrer la scène et de séquencer ses composantes prive la scène de sa dynamique originelle.

> Objectifs de restauration

Retrouver les jeux de miroirs que permettait le Grand Lac entre les principales fabriques (Château, Laiterie et Temple) en procédant à son dévasement.
Retrouver et cadrer les points de vues sur les fabriques proches (Laiterie, Pont aux boules d'or) et lointaines (Château, emplacement du Temple de la Piété Filiale, emplacement de la Colonne Rostrale).
Replanter la Grande Prairie des bosquets et des peupliers aujourd'hui manquants.

> Interventions déjà réalisées

Aucune, hormis une pression sur le végétal des abords par un entretien régulier de la zone.
Etudes hydro-écologiques en cours pour la restauration de la Juine et de ses annexes en tenant compte des enjeux croisés en termes de patrimoine et d'environnement.

> Interventions a minima restant à faire

Restituer le système hydraulique et dévasement du Grand Lac.



Le Château

Tranche 3 du schéma directeur

Installé sur une ancienne motte féodale, le Château surplombe l'ensemble du parc. En tant qu'élément bâti, il peut être considéré comme l'une des « fabriques » du jardin, c'est-à-dire un élément de décor pittoresque, au même titre que tous les autres éléments construits (Laiterie, Temple, ponts...). Occupant une place charnière dans l'articulation du jardin et étant visible de tous les points de vue, il peut même être considéré comme la « fabrique principale du jardin. Le cliché représente le Château vu depuis le chemin de ronds montrant que la vue s'est refermée.

> Caractère de la scène

L'édifice présente une ornementation néoclassique qui a été rajoutée sur les fondations d'un château médiéval.

> État de conservation du château

Le bâtiment, qui avait fait l'objet de mesures d'urgence lors de la première campagne de travaux, s'est dégradé faute de lancement des travaux qui auraient dû être programmés (tranche 3 du schéma directeur ajournés). Une étude patrimoniale a été réalisée en 2009 faisant état des désordres et des potentiels du bâti. Il faut souligner que cette étude serait à actualiser compte tenu du report des travaux.

> Objectifs de restauration : deux hypothèses

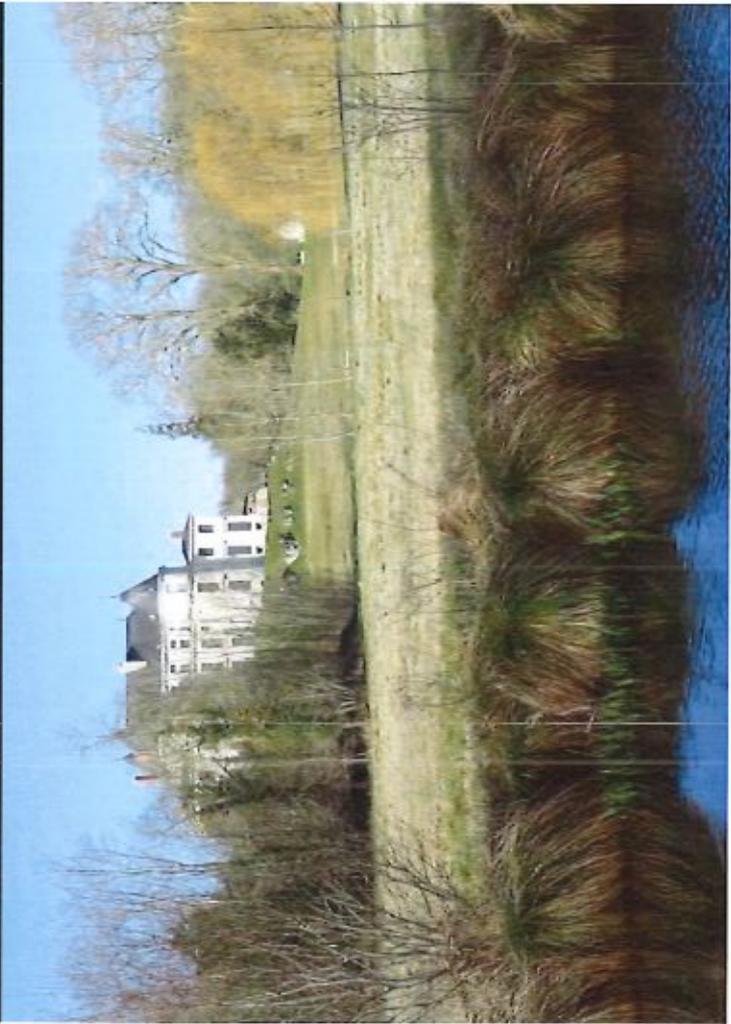
Le Château peut être considéré soit en tant que fabrique centrale du jardin (c'est-à-dire un élément de décor dont il convient d'assurer la stabilisation, la sécurisation des abords et l'aspect extérieur), soit comme un bâtiment à restaurer en totalité, y compris à l'intérieur (dans la limite des mesures de protection MH). A minima, dans une stricte optique de conservation, il conviendrait de le mettre hors d'eau et hors d'air et de le sécuriser. Une étape de plus serait de permettre aux visiteurs de bénéficier de la traversée des pièces à rez-de-chaussée du corps central afin de bénéficier du belvédère de la terrasse face à la vallée. L'estimation financière du schéma directeur était de 4 200 000€ en 2009 pour une restitution du Château en tant que fabrique. Celle-ci doit être réactualisée à l'aune des dégradations importantes subies par l'aile nord (destruction partielle de la salle à manger notamment). Le Château peut également faire l'objet d'une opération immobilière dont la destination reste à envisager (école, logement, hôtellerie...) avec toutes les réserves liées au classement Monument Historique.

> Interventions déjà réalisées

Une première série de révisions du bâti a été réalisée lors de la première campagne de travaux d'urgence. Néanmoins, ces interventions étaient destinées à sécuriser le bâtiment dans l'attente d'une opération plus complète. Les abords du Château ont été protégés par un enclos en grillage.

> Interventions a minima restant à faire

Il conviendrait de réaliser les travaux de conservation préventive dans l'attente de la définition d'un usage pour le bâtiment.



La Grande Prairie et l'Île Nathalie

Tranche 4 du schéma directeur



La Grande Prairie, située au centre de toute la composition du jardin, a été créée grâce à des travaux colossaux de drainages au XVIII^{ème} siècle. Elle est redevenue un milieu humide depuis l'arrachage des peupliers qui avaient été plantés mi XX^{ème} siècle dans une optique productive et a retrouvé une diversité écologique, favorisée par des pratiques d'entretien (fauche tardive) mises en place depuis 2010. Le Château est à nouveau mis en valeur par les encadrements qui ont été dégagés.

> Caractère de la scène

Il s'agit d'une prairie humide et tourbeuse dans laquelle serpentent la Juine et la Marotte. Deux Lacs y ont été creusés. Cet espace commande une bonne partie des effets dans le jardin pittoresque et offre autour de l'eau et des rochers, le long des berges ou à partir des ponts une multitude de scènes esthétiques, variant au gré de la lumière de la journée et des saisons.

> État de conservation

La Grande Prairie est finalement très dénaturée aujourd'hui du fait de la totale disparition de la végétation arboricole et arbustive qui, avec l'eau, en était la composante essentielle. Couvrant sans limite ou presque sur les scènes alentours, elle est aujourd'hui monotone à parcourir.

> Objectifs de restauration

Cœur du jardin d'eau, la Grande Prairie est le théâtre de la mise en scène de la rivière. La Juine a en effet été détournée de son cours pour créer méandres, lacs et îles. Plantée ce bosquets, qui la composaient en autant de scènes paysagères, l'enjeu des travaux paysagers sera de retrouver ces différents cônes de visions qui apparaissent et disparaissent au gré des cheminements laissant apercevoir les fabriques principales : Laiterie, Château, Temple.

> Interventions déjà réalisées

Aucune hormis une pratique d'entretien favorable écologiquement aux milieux naturels.

> Interventions a minima restant à faire

Afin de retrouver le caractère des différents composants de cette vaste scène, il conviendrait de replanter l'Île Nathalie pour la rendre lisible, évaser le Grand Lac pour rétablir les effets de miroitement de l'eau, repiquer des bosquets en remplacement de ceux disparus au XIX^{ème} siècle pour restituer les différents plans, réintroduire des peupliers dans les bosquets et restituer les allées manquantes.

L'entretien et la gestion du site aujourd'hui

Depuis son acquisition en 2000 et jusqu'en 2012, la gestion (entretien et animation) du Domaine de Méréville était mutualisée avec celle du Domaine de Chamarande. Suite aux 2 années de négociation dans la perspective du transfert à l'AEV, le Domaine de Méréville a été rattaché au service du patrimoine culturel fin 2014 à l'occasion de la réorganisation de la direction de la Culture.

> Un entretien en deçà de son minimum depuis deux ans

L'entretien du jardin était assuré, jusqu'en 2012, pour partie par les équipes techniques de Chamarande (valorisé à 50 000€), par un marché d'entretien (ligne budgétaire de 180 000€) et, entre 2009 et 2012, par un troisième acteur important : un atelier chantier d'insertion.

Ce chantier d'insertion, dont les interventions ont été valorisées à 150 000€ par an, devait monter en puissance début 2012 avec le doublement des effectifs, conformément au programme du schéma directeur. Ce projet a été, au contraire, totalement abandonné, l'hypothèse d'un transfert à l'AEV ayant conduit la DILEE à réorienter cette opération sur un autre programme en Sud-Essonne.

Depuis deux ans, l'entretien du domaine est intégralement assuré par marché pour un montant de 124 000€ annuels alors que les besoins ont été évalués à 400 000€ par an. Cette restriction ne permet pas de maintenir une pression suffisante sur le végétal dans l'ensemble du site et rend difficile le maintien des zones reconquises (après un déboisement, il convient d'assurer un entretien plus soutenu pendant quelques années pour stabiliser la zone regagnée sur la nature).

> Une ouverture minimale au public

Du point de vue touristique, le domaine a connu plusieurs modalités d'ouverture au public depuis 2000. Même si, globalement, le site est encore relativement peu ouvert pour des questions de sécurité, des visites ponctuelles ont néanmoins toujours été assurées (journées aux jardins, journées du patrimoine, quelques week-ends dans l'année...) sauf en 2013 et 2014 où le site a été totalement fermé au public (arrêt de l'embauche d'un emploi de renfort qui assurait l'ouverture de mai à octobre).

Depuis septembre 2014, un partenariat avec la CAESE permet au pays d'art et d'histoire de l'Elampois d'inclure le domaine dans son offre culturelle. Des visites guidées ponctuelles ont repris. En 2015, 3500 visiteurs ont pu profiter du Domaine. Une trentaine de dates sont prévues pour 2016.

> Poursuite du programme d'études scientifiques mais report des travaux sur le Château

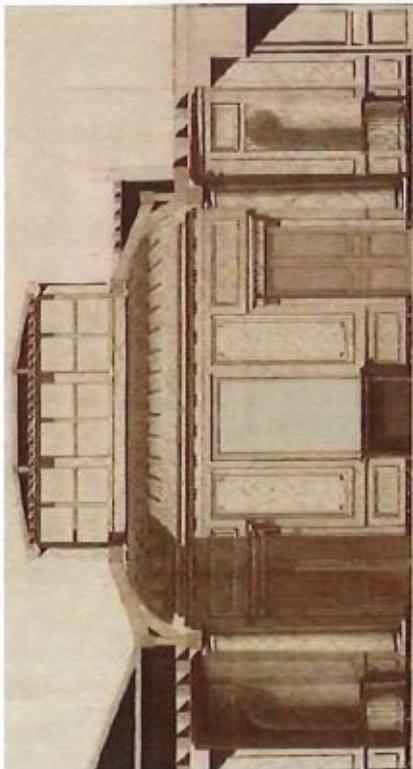
La prochaine application de la loi sur l'eau en 2017 sur la Juine (objectif de restitution de la continuité écologique) risquant de conduire à la suppression de certaines cascades, il a paru indispensable de poursuivre les études scientifiques liées aux enjeux de restauration des cours et pièces d'eau du jardin.

Des études hydro-écologiques et archéologiques visant à définir et préparer les travaux de restauration de l'ensemble du système hydraulique du domaine ont été lancées en 2014 en collaboration avec les Directions de l'Environnement et de la Construction et des Bâtiments.

En revanche, les opérations de sécurisation de la salle à manger du Château ont été reportées, mettant en péril la conservation de certains décors XVIIIème classés Monuments Historiques.

> Un coût de fonctionnement annuel de 325 000€ en 2015

Le coût global de fonctionnement du site en 2015 a été de 325 000€. Ce montant comprend le budget d'entretien du jardin de la Direction de la culture et celui d'entretien et de fonctionnement des bâtiments (fluides, maintenance, surveillances, petites réparations...) de la Direction de la construction et des bâtiments, les assurances et le personnel (1,5 ETP).



Evolution de la dégradation du décor de la salle à manger située dans l'aile Nord du Château sur 10 ans (2005 - 2007 - 2014)

Quel avenir pour le Domaine

Les 15 dernières années ont permis au Jardin de s'extraire peu à peu de son caractère endormi et refermé. En effet, le manque d'attention et d'entretien avait permis à la nature de reprendre ses droits et de reconquérir le jardin, privant les visiteurs des cheminements, des points de vues, des jeux visuels... menaçant également tous les éléments bâtis, qu'il s'agisse des fabriques (bâtimts, ponts...) ou bien des systèmes complexes de grottes artificielles si impressionnantes et si uniques et qui ponctuent l'ensemble du parcours de promenade. Le site est aujourd'hui doté d'un programme de restauration définissant les impondérables et les options envisageables dans sa reprise en main.

Loin d'avoir achevé ce travail de reconquête, le programme de restauration du jardin peut désormais s'appuyer sur quelques acquis et des partis-pris a minima concernant les éléments structurants du jardin :

> **L'eau** : élément essentiel du jardin pittoresque, tout le système hydraulique doit faire l'objet de travaux de restauration importants (études en cours) en lien avec la loi sur l'eau.

> **Les enrochements** : le recouvrement des rochers par la végétation entraîne la perte de tout ou partie du caractère des scènes pittoresques et leur lisibilité en particulier. Un traitement paysager et un programme d'entretien scène par scène devront permettre de retrouver ces éléments.

> **Le végétal** : aujourd'hui, c'est la nature de celui-ci (essences banales) et la question de son échelle, autant que son absence, qui affaiblit, voire empêche la perception de scènes. La restitution de bosquets et d'arbres isolés est indispensable à la recomposition du jardin ainsi que l'aménagement des lisières existantes.

> **Les fabriques** : l'absence des fabriques, sinon leur état ruiné, marque le manque de l'élément central de la scène. Si elles ne sont pas essentielles à la compréhension du tableau, elles en sont malgré tout l'élément signal. La restitution de certaines fabriques pourrait être proposée en option à des opérations de mécénat. A défaut, la riche iconographie pourrait permettre de les faire appréhender aux visiteurs de façon virtuelle (réalité augmentée). Restaurer le Château, en tant que fabrique, permettrait de le sauvegarder et de permettre a minima aux visiteurs de bénéficier du belvédère sur le jardin qu'offre sa terrasse.

Dans le cadre des discussions sur le devenir du domaine de Méréville, le schéma directeur et le plan de gestion établis ces dernières années pourront servir de base à l'établissement d'un socle minimum d'interventions nécessaires pour conserver le jardin dans son état actuel (pour les parties qui ont déjà fait l'objet de reconquête paysagère ou de restauration) et réfléchir à un projet pour le site.



Annexe 2 :
Sources, bibliographie et études sur le Domaine de Méréville

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE MÉRÉVILLE

Sources, bibliographie et études sur le Domaine

► Sources _ Archives

1785

Lettre de Jean-Joseph de Laborde à Bélanger, 18 juin 1785

« Celle d'un jardin qui était indispensable pour rendre Méréville supportable à la vue et à la santé ».

1785-1786

Lettre de Bélanger à Jean-Joseph de Laborde, s.d.

« Je crois devoir vous observer qu'un jardin étant le modèle en grand d'un tableau de paysage, il ne faut pas se priver des objets qui peuvent embellir la perspective du tableau surtout s'ils sont d'accord avec les convenances. »

1786

Lettre d'Hubert Robert à Jean-Joseph de Laborde, 10 juillet 1786

« Méréville est très bien commencé, il faut le continuer dans le style le plus grand en plus simple et le plus noble... Pour donner une idée bien développée de toute la cote où sera placé l'obélisque je m'occupe actuellement de faire le tableau général dans lequel on verra d'un coup d'œil l'effet et la réunion du temple de la grotte de l'obélisque et de toutes les différentes plantations de la côte. S'il était possible de faire arriver la rivière sous la grotte elle n'en serait que plus pittoresque et intéressante. Je l'ay fait ainsi dans mon tableau mais si on y trouvait trop de difficulté on remplacerait l'eau par un gazon. Cela ne changerait rien à la proposition ni à la forme. Je ferai pour pendant de ce tableau celui de la citadelle et du pont sur le chemin. J'espère que cela sera peint quand le modèle le sera et j'enverrais le tout à M^r Petit pour vous le faire parvenir. »

Lettre d'Hubert Robert à Jean-Joseph de Laborde, 7 août 1786

« Je continuerai à faire de mon mieux pour répondre parfaitement à l'idée que vous avez eu de moi en me choisissant pour travailler conjointement avec vous Monsieur pour faire de Méréville sinon le plus grand au moins le plus intéressant jardin. »

Lettre d'Hubert Robert à Jean-Joseph de Laborde, 11 août 1786

Robert s'engage à « veiller à vos affaires, à vos intérêts et à tous les détails de vos travaux comme pour moy-même, portant un intérêt aussi vif aux charmants jardins français de Méréville qu'à satisfaire en tout point leurs aimables possesseurs. »

1790

Lettre d'Hubert Robert à Jean-Joseph de Laborde, 27 septembre 1790

« Quant à la crainte que vous avez de ne pouvoir le finir, rassurez-vous, Monsieur. Ce sont des plaisirs et des occupations de ce genre qui vous donneront de longues années. Non seulement vous verrez votre tableau achevé, mais vous en jouirez longtemps. Vous le retoucherez peut-être d'année en année, tant mieux pour vous, tant mieux pour tout le pays et pour tout ce qui vous environne. »

► Sources _ Littérature

1786

PETIT DE BACHAUMONT (Louis), *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours, ou Journal d'un observateur...*, Londres, John Adamson, t.31, 1788.

- p.270-273
Lettre du 10 avril 1786

« 20 Avril. Extrait d'une lettre de Merinville [sic], diocese [sic] de Sens, le 10 Avril 1786...

M. de la Borde fait exécuter ici un jardin Anglais, sans contredit un des plus curieux qu'on puisse imaginer. D'ailleurs il n'y avait qu'un pareil Crésus capable d'y suffire.

Pour bien concevoir l'étendue du plan & la difficulté de l'entreprise, il faut se représenter un vaste marais, une tourbière environnée de montagnes, mais traversée par la rivière d'*Etampes*, qui est considérable, dont les eaux claires, abondantes, poissonneuses promettaient les plus grands effets.

Il falloit d'abord dépenser plusieurs millions, pour donner à ce fond mouvant & boueux, la solidité nécessaire ; c'est ce qu'on fit en employant trois ou quatre cens ouvriers à fouiller une montagne, à l'aplanir [sic] pour / en étendre les déblais dans le marais, après avoir enlevé de celui-ci la premiere [sic] couche de vase & de bourbe.

Ensuite on a replacé ce terrain [sic] marécageux sur la couche plane de la montagne qui avoit disparu, on a amalgamé [sic] ces deux sols si différens, & il en est résulté un terrain [sic] également fécond & nécessaire aux plantations futures.

La troisieme opération consistoit à donner à la riviere [sic], non point une marche en ligne droite, mais un cours tortueux, que l'œil aime tant à considérer & qui est d'ailleurs imité par la nature.

La riviere [sic] d'*Etampes* circule donc à droite & à gauche & en tout sens, dans la nouvelle plaine de Merinville [sic].

En formant cette plaine, on a eu soin de pratiquer une cascade ; on a fait tomber les eaux de dessus des roches irrégulieres [sic] dans un magnifique bassin ; les eaux passent de ce bassin sous un pont immense artificiel, d'une seule arche, toute formée de vieilles roches irrégulieres [sic]. Mille blocs tortueux avancent & semblent menacer ruine ; on y voit des vuides, indices de chûtes récentes : il est difficile de concevoir un pont aussi grotesque.

Au dessus & à côté se trouvent des grottes souterraines, avec des sieges [sic] & des lits de mousse ; tout y invite au repos : on y entre, on se couche, on s'étend sur le duvet champêtre. D'un côté, la présence de la cascade / occupe la vue, tandis que le bruit de la chute [sic] des eaux s'empare du sens de l'ouïe.

Passe-t-on dans la grotte voisine, on n'entend plus qu'un murmure sourd & confus de la belle cascade, & dans une autre on n'entend plus rien, afin de varier par degrés les sensations du voyageur.

Par un autre endroit on remue de nouveau le spectateur, on fait passer dans son ame [sic] la crainte & l'effroi. A travers une ouverture il peut appercevoir [sic] les roches saillantes & menaçantes de l'arche du pont : tout paroît prêt à s'écouler, ou peu solide, tandis que d'un autre il voit l'effet entier de la cascade, il entend le fracas des eaux vraiment épouvantable.

On voit des amas de cailloux roulés tout le long de la riviere [sic], qu'on a étendus dans les nouveaux lits. *M. de la Borde* se propose aussi de ménager d'espace en espace des Isles mobiles & flottantes, qui varieront encore les sites & les coups d'œil.

Tout a été exécuté en grand dans ce jardin ; une colline ôtaît au château la vue d'un charmant paysage voisin, le maître du lieu ordonne la disparition de la colline, & les quatre cents ouvriers tranchent la montagne.

Le jardin Anglois de *M. de la Borde* n'offre point encore tous les ornemens qu'il se propose d'y établir. J'avois une fort mauvaise idée de ce financier ; mais je me suis réconcilié avec lui, depuis que j'ai vu qu'il faisoit / cet usage, sinon le meilleur, au moins agréable & utile de ses richesses. »

1804, 1806, 1814, 1822 & 1833

CHATEAUBRIAND (François-René de), *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, 1848.

- Année 1804 [II^e partie, livre 17, chapitre 1]
« De l'autre côté de cette Seine, non loin du Marais, madame de Vintimille m'avait présenté à Méréville.
Méréville était une oasis créée par le sourire d'une muse, mais d'une de ces muses que les poètes gaulois appellent les *doctes Fées*. Ici les aventures de *Blanca* et de *Velléda* furent lues devant d'élégantes générations, lesquelles, s'échappant les unes des autres comme des fleurs écoutent aujourd'hui les plaintes de mes années. »
- Année 1806 [II^e partie, livre 18, chapitre 3]
« J'étais là, à une poste d'un château dont mon long voyage ne m'avait point fait oublier les habitants. Mais les jardins d'Amide, où étaient-ils ? Deux ou trois fois, en retournant aux Pyrénées, j'ai aperçu du grand chemin la colonne de Méréville ; ainsi que la colonne de Pompée, elle m'annonçait le désert : comme mes fortunes de mer, tout a changé. »
- Année 1814 [II^e partie, livre 22, chapitre 24]
« Une forte et vive amitié remplissait alors mon cœur : la duchesse de Duras avait de l'imagination, et un peu même dans le visage de l'expression de madame de Staël : on a pu juger de son talent d'autour par *Ourika*. Rentrée de l'émigration, renfermée pendant plusieurs années dans son château d'Ussé, au bord de la Loire, ce fut dans les beaux jardins de Méréville que j'en entendis parler pour la première fois, après avoir passé auprès d'elle à Londres sans l'avoir rencontrée. »
- Année 1822 [III^e partie, livre 27, chapitre 5]
« Mes visiteurs français à Londres furent M. le duc et madame la duchesse de Guiche, dont je vous parlerai à Prague ; M. le marquis de Custine, dont j'avais vu l'enfance à Fervaques ; et madame la vicomtesse de Noailles, aussi agréable, spirituelle et gracieuse que si elle eût encore erré à quatorze ans dans les beaux jardins de Méréville. »
- Année 1833 [III^e partie, livre 36, chapitre 1]
« Quand je suis las de mes jardins, la plaine de Montrouge les remplace. J'ai vu changer cette plaine : que n'ai-je pas vu changer ! Il y a vingt-cinq ans qu'en allant à Méréville, au Marais, à la Vallée-aux-Loups, je passais par la barrière du Maine ; on n'apercevait à droite et à gauche de la chaussée que des moulins, les roues des grues aux trouées des carrières et la pépinière de Cels, ancien ami de Rousseau. Desnoyers bâtit ses salons de cent couverts pour les soldats de la garde impériale qui venaient trinquer entre chaque bataille gagnée, entre chaque royaume abattu. Quelques guinguettes s'élevèrent autour des moulins, depuis la barrière du Maine jusqu'à la barrière du Montparnasse. »

1806

THORNTON (Colonel), *A Sporting Tour through various parts of France, in the year 1802 ; including a concise description of the Sporting Establishments, Mode of Hunting, and Other Field-Amusements, as practised in that country*, 1806, 2 vol.

- p.145-146, t.I, 1806 (repr.)
« Next morning we proceeded to the little city of Angerville ; and after breakfast we strolled to Méréville, the seat of Madame de B---, whose husband was one of the unhappy victims that fell under the guillotine. The mansion comprises two saloons, one of which is seventy-five feet in length by forty in breadth ; a drawing-room of the same dimensions, a capital library, a billiard-room, and parlour, all elegantly furnished ; and, upon the whole, it is a most eligible residence for a genteel family. / The old house-keeper told us several piteous tales relating to the revolution, and, indeed, this subject seemed to have engrossed the whole of her attention.
The park is rather small, but prettily diversified with hill and dale ; which form a striking and agreeable [sic] contrast to the flatness of the circumjacent country. The pleasure-grounds contain several elegant decorations, and among the rest we noticed a monument inscribed to the memory of that illustrious navigator, Captain Cook.
After satisfying our curiosity at this place, we resumed our journey, and remarked, that the country continues flat, and, in its general appearance, somewhat like Newmarket, 'till it approaches Ardenai ; but there it begins to assume a bolder aspect, and the borders of the road are planted with trees. »

LABORDE (Alexandre de), *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux, mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins, par Alexandre de Laborde ; les dessins par Ct Bourgeois. - Description of the modern gardens and ancient castles in France... - Beschreibung der neuen Gärten und alten Schlösser in Frankreich...*, Paris, Imprimerie Delance, 1808.

- p.98
« Méréville ressemble à l'Oasis d'Ammon, situé au milieu des déserts, et où les habitants vivaient heureux, quoique séparés du reste des hommes. – Habiter éternellement un jardin arrosé par des fleuves, tel sera le bonheur dans la vie future, dit Mahomet. »
- p.111
« Il est certains lieux que l'on ne peut ni peindre ni décrire, tant le charme dont ils vous entourent est puissant et varié. Ce n'est pas seulement leurs différents aspects qui plaisent, c'est leur ensemble qui séduit, qui attache et qui plonge dans une sorte d'oubli du monde entier.
Rien ne produit plus sûrement cette impression délicieuse que la réunion d'une belle rivière et d'une haute futaie. Le cours tranquille de ses eaux limpides sous la voûte muette des arbres, ce léger mouvement dans le silence, la fraîcheur qui l'accompagne, causent une sensation inexprimable. » [Île Natalie]
- p.112
« C'est sans doute la beauté de ce monument et l'agrément du lieu qui ont donné à un étranger l'idée des vers qu'il a écrits sur les murs et qui méritent d'être distingués de plusieurs autres qui s'y trouvent ; ils finiront la description de Méréville, et je regrette seulement de ne pas savoir le nom de leur auteur pour lui en témoigner ma reconnaissance.
« Ici La Borde, au fruit de ses utiles veilles
« Donnant un emploi généreux,
« Par bienfaisance y croît des merveilles,
« Et par goût pour les Arts y faisait des heureux. »

[1810-1821]

Voyage à Méréville, manuscrit rédigé par 9 jeunes gens originaire d'Orléans, s.d. (acquisition Archives départementales 91, 2002).

« L'on se trouve transporté comme par enchantement dans un vallon délicieux où l'art s'est épuisé à créer et embellir une nature supérieure à la nature elle-même. L'architecte a savamment ménagé cette subite transition de l'ennui d'une longue route à la douce émotion dont on est saisi dans ces retraites charmantes au milieu de mille objets ravissants qu'un heureux hasard semble seul offrir à la vue incertaine. Nous nous hâtons d'arriver au séjour de cet enchanteur qui d'un coup de sa baguette d'or sut transformer un triste désert en un nouvel Élysée... Tableau magnifique où se trouvent réunies les plus belles situations de la nature qu'un génie éclairé s'est plu à surpasser encore... Telle est l'esquisse du tableau magnifique qui frappa nos regards de la terrasse du château. L'architecte a rassemblé dans un cadre rapproché les accidents les plus variés d'une belle nature supérieur au peintre, en ce qu'il présente la réalité dont l'autre n'offre que l'image et donné à l'œil des jouissances se communiquent bien mieux à l'âme et se gravent plus aisément dans la mémoire. Ce premier aperçu des beautés de Méréville surpassait déjà l'idée que nous nous en étions formée aussi nous hâtâmes nous de dîner pour revenir au plus tôt dans ces lieux enchanteurs... La partie du parc qui est au couchant du château est embellie de mouvements de terrain d'un effet très pittoresque... effort de l'art des jardins ! Plusieurs ponts nous offrent leur secours ; ils sont tous de différentes structures, et d'une élégance et d'une légèreté qui distingue avantageusement l'ouvrier... de nouveaux rochers, des mouvements de terrain d'un aspect varié nous attendent sur notre route. Ils nous conduisent sous des voûtes taillées dans le roc, grottes spacieuses que l'artiste a pris plaisir à tapisser les unes de coquillages les autres de cristal de roche ; le lierre rampant, les herbes parasites en dérobent l'entrée au promeneur inattentif. Le silence et la fraîcheur qui règnent dans ces sombres retraites pendant l'ardeur du soleil invitent le solitaire à la méditation... Dans cette enceinte profonde de toutes parts la vue y est bornée par d'immenses rochers que couronnent encore des sapins qui s'élèvent de leurs sommets. C'est là que l'on se croit isolé du monde entier. C'est là que l'imagination se reporte à ces cataractes primitives des grands fleuves de l'Amérique que la main de l'homme n'a pas encore dénaturé pour un usage plus commode. Magnifique et terrible spectacle qui laisse dans l'âme une impression profonde et durable ! Non loin de ces chutes d'eau qui me parurent supérieures aux Bains d'Apollon à Versailles, le ruisseau moins impétueux roule son onde argentée sur la pierre unie et retombe avec un doux murmure en nappe écumante sur un lit de cailloux ; c'est la cascade qu'on aperçoit des fenêtres du château... Lorsque Méréville nous revit une seconde fois visiter les bosquets enchanteurs, fouler des prairies émaillées, avec quel plaisir toujours nouveau nous gravissons des rochers, nous nous égarons dans les nombreux détours du ruisseau amant de ces beaux lieux... Ensemble admirable où règne un heureux désordre dont toutes les parties étrangères l'une à l'autre prises isolément, concourent l'effet général et présentent à l'amateur dans un cadre resserré les beautés éparses dans un paysage immense. Nous quittons enfin ce spectacle magnifique... Rochers pittoresques, élégante laiterie, terribles cataractes, temple magnifique, grottes silencieuses vous offrez toujours de nouveaux charmes, à ma vue insatiable et toi ruisseau fugitif ornements de ces beaux lieux que ton sort est désirable ! Heureux le mortel dont l'âme pure comme ton onde limpide vient quelques fois rêver sur la rive fleurie semblable à ton cours fortuné, sa vie s'écoule alors sans nuage dans l'oubli des ses maux, et de ses inquiétudes. »

1820

VIGÉE-LEBRUN (Louise-Elisabeth), *Souvenirs*, Paris, Henri Fournier, t.III, 1837.

- p.330-333

« Comme je pris le chemin d'Orléans, j'allai visiter Méréville qui appartient à M. de Laborde. Le père de celui-ci, dont la fortune était immense, a dépensé des millions pour embellir ce séjour vraiment enchanteur. Nulle part on ne peut voir des sites plus variés, de plus beaux arbres, une végétation plus abondante, et nulle part l'art n'est venu ajouter aux beautés de la nature avec un goût mieux entendu. Les fabriques multipliées sont semées sur le terrain sans aucune confusion. Les rochers qui sont immenses et qui ont dû coûter des trésors, les cascades, les temples, les pavillons, tout est à sa place et concourt au charme du coup d'œil. Sur un des points les plus élevés du parc est une colonne dont la hauteur égale celle de la / place Vendôme. Du sommet de cette colonne la vue s'étend sur l'ensemble du parc sur une campagne magnifique dont l'horizon est à vingt lieues de vous. Un des temples, appelé le temple de la Sibylle, est la copie exacte de celui de Tivoli, mais restauré dans son entier avec un soin et un goût parfaits. D'un autre côté, appuyé à l'un des bras de la rivière, est un moulin et plusieurs petites habitations qui rappellent les jolies maisons suisses. Près du château on voit un pont élevé sur des rochers, que le temps et la nature ont pris soin d'embellir en le couronnant de lianes qui tombent en guirlandes dans l'eau bouillonnante. Enfin il serait trop long d'énumérer tout ce qui fait du parc de Méréville un lieu de délices, qui surpasse selon moi tout ce qu'on peut voir en Angleterre dans ce genre. Ce parc a été composé en grande partie par Robert, le peintre en paysage ; aussi pourrait-il fournir les modèles des plus délicieux tableaux.

Le château, flanqué de quatre tourelles gothiques, qui lui donnent l'aspect d'un manoir / seigneurial, est meublé avec une riche élégance. La salle à manger et le billard sont admirablement décorés, et le superbe plain-pied de ce rez-de-chaussée où les marbres, les bronzes, les bois précieux, les statues, les tableaux, sont prodigués, fait de cette demeure une habitation royale. »

1835

DUSAUT, *Description du château et du parc de Méréville*, Paris, Imprimerie de Béthune et Plon, 1835.

- p.7-8

« Il est renommé pour son château et son parc dessiné à l'anglaise ou plutôt dans le genre suisse ; les eaux, les points, les plantations, les bois, les bosquets, les mouvements de terrain, les rochers, les monuments qui en font l'ornement, sont dignes de fixer l'attention des amateurs de la nature, des amis des arts, et attirent chaque jour une foule de voyageurs. Ce délicieux séjour, comparable aux plus magnifiques de l'Angleterre, l'emporte par la grandeur sur tous ceux que la France offre en ce genre. »

- p.17-18

« Le sol fut créé, couvert d'agréables bosquets et d'épais bocages, et plantés d'arbres de toutes espèces ; on y fit des mouvements de terrain prodigieux ; des montagnes et des rochers furent composés, des grottes construites, des canaux creusés, de beaux ponts jetés sur la rivière dont on divisa les eaux ; l'utile étant joint à l'agréable, il fut formé de bonnes prairies. Le génie triompha de tout, et la nature façonnée à volonté et heureusement imitée, fut surprise de se trouver dans le parc de Méréville dessiné comme par miracle ; les enchanteurs qui opérèrent cette métamorphose, furent le peintre Robert et l'architecte Bellanger. On ne voit point dans le parc de ces petites fabriques qui ne sont que des colifichets ; le grandiose, la richesse et l'élégance sont le caractère distinctif des beaux monuments dont il est décoré ; ils attestent le bon goût et le talent des grands artistes qui les ont élevés, l'amour de M. de Laborde pour les arts et sa fortune colossale ; pour leur création et leurs ornements, neuf ou dix millions ont été dépensés. »

- p.63-64

« J'ignore quelle impression fait sur les autres la vue de tant de beautés et de tant de bienfaits ; pour moi, je ne puis les considérer sans bénir l'être suprême qui donne à la terre la fécondité, et proclament sa puissance et sa bonté ; sans regarder cette retraite tranquille, cette solitude fleurie, ce jardin toujours vert comme un livre ouvert où l'âme découvre les merveilles de Dieu, qui suffisent pour le faire aimer, et dont la contemplation fait éprouver les sensations les plus capables de plaire et d'émouvoir. Qui ne parcourait ce beau jardin ; quand mille douceurs l'attendent à la promenade champêtre et solitaire, surtout du matin ? »

1919

GANAY (Ernest de), *Poème des jardins*, Paris, 1919 [daté à tort 1943].

Jardins de Méréville ! **O rochers**, ô prairies !
 Forêt distribuée à ce val de féeries !
 Etang de solitude... ou murmure de l'eau
 Que le gazon dévoile ou que l'ombrage enclôt.
 De la toile où se peint, si douce, la Nature,
 Veut-on pour l'exalter chercher la signature ?
 Voici donc apparue au secret du jardin
 La vision dès lors qui la montre soudain :
 Image de ceux-là qu'il vit en Italie,
 Haut-jeté, c'est le « **Pont de Roches** » qui publie,
 De son arc imprécis d'où la vigne descend,
 Le nom d'Hubert Robert dans ce bois ravissant.
 Princesses sans couronne, aujourd'hui les allées
 Ne vous possèdent plus, fabriques exilées
 Gloire de ces jardins, vos fleurons précieux
 Désormais la diront à la paix d'autres lieux –
 O blanche laiterie et grotte pastorale,
 O vous Tombeau de Cook et colonne rostrale,
 Et, sur votre rocher, Temple de Tivoli,
 Vous n'accompagnerez plus le moulin doux – vieill...
 Rose et jaune au feuillage, il pose sa cadence
 Au silence émouvant de cette décadence
 Où la Juine parcourt, sous maint pont délaissé,
 De son flot solitaire un jardin du passé !
 L'époque n'est plus où, du chemin qui le borde,
 Le banquier de la Cour Jean-Joseph de Laborde,
 De Paris attelant trois relais sans rivaux
 Débarquait dans sa chaise au trot de cinq chevaux...
 Survivez Méréville, en mourante harmonie !
 Donnez-nous longuement votre exquise agonie.
 Comme survit intact, aux portraits pâissants,
 La grâce d'une aïeule à l'attaque des ans.
 Recouvrez lentement de vos branches fleuries
 La chanson qui se meurt à vos sources taries,
 Et que votre tombeau soit quelque jour un long
 Et verdoyant linceul au fond de ce vallon.

► Bibliographie sommaire

2020

Association des Amis du Domaine de Méréville, « Dusaut, Le parc de Méréville. Promenades 1835 et 2020 », La Familiale, 2020

2018

WICK (Gabriel) textes, SANDER (Eric) photographies, « Le domaine de Méréville, renaissance d'un jardin », éditions des Falaises, 2019

2008

GOUIRIC (Nicole), « La peuplomanie dans les jardins de la seconde moitié du XVIII^e siècle en France : propos inspirés par les peupliers de Méréville », *Polia*, n°10, automne 2008, p.33-64.

2004

GOUIRIC (Nicole), « Remarques sur l'interprétation des cadastres : deux exemples du jardin de Méréville (Essonne) », *Polia*, n°2, automne 2004, p.41-61.

SALMON (Jacqueline), MOSSER (Monique), « Le jardin de Méréville », Editions L'Yeuse, 2004

2001

ALLIMANT (Anne), « L'apport des fouilles récentes. Le parc de Méréville (Essonne) », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n°83/84, 1^{er}-2^e trimestre 2001, p.14-18.

1999

D'ORMESSON (François) et WITTMER (Pierre), « Aux jardins de Méréville. Une promenade aux jardins de Méréville sous la III^{ème} République, 1895-1905. », éditions du Labyrinthe, Neuilly, 1999.

1976

LASSUS (Simone de), « Quelques détails inédits sur Méréville », *B.S.H.A.F.* 1976, Paris, François de Nobele, 1978, p.273-287.

1975

DUFRESNE DE SAINT-LÉON (Simone, baronne de Lassus), « Les fabriques de Méréville et de Jeurre », *L'information d'histoire de l'art*, n°1, janvier-février 1975, p.32-36.

1969

CHOPPIN DE JANVRY (Olivier), « Méréville », *L'Œil*, décembre 1969, n°180, p.30-41.

1968

Cayeux (Jean de), « Hubert Robert dessinateur de jardins et sa collaboration au parc de Méréville d'après des documents inédits », *B.S.H.A.F.* 1968, Paris, François de Nobele, 1970, p.127-133.

1951

GANAY (Ernest de), « Méréville et Jeurre », *Revue horticole*, mars 1951, p.392-394.

1930

STERN (Jean), *A l'ombre de Sophie Arnould. François-Joseph Belanger, architecte des Menus Plaisirs, premier architecte du comte d'Artois*, Paris, Plon, t.I, chap. XXII, 1930, p.157-167 [1930, 2 vol.].

► Études & rapports

► 1955-1989

Pierre Barbier, exploitant forestier

1977

Classement MH Grand Parc et château partiellement

1978

Classement MH Tour trajane + Inscription de 5 fabriques du Petit Parc

1982

DEPEYRE (Bruno), *Réhabilitation du jardin pittoresque de Méréville. A propos des jardins pittoresques de la fin du XVIII^e siècle en général, et du jardin de Méréville en particulier*, travail de fin d'étude d'architecture, unité pédagogique n°1, Ensba, 1982, 2 vol.

1984

Délégation Régionale à l'Architecture et l'Environnement Ile-de-France, *Etude historique du Parc de Méréville*, 1984.

1987

LABLAUDE (Pierre-André), *Château et parc. Etude préalable d'inventaire et de pré-estimation des travaux de restauration à prévoir sur les différents éléments classés*, 1987.

► 1989-1990

Leisure & Communication, marchand de biens et promoteur immobilier

► 1990-2000

La Société du Château

1990

Classement MH de toutes les pièces du rez-de-chaussée du Château.

1990

BRGM _ A. Aubrun et G. Brette, *Aménagement du parc du château de Méréville (Essonne). Etude agro-pédologique*, 1990, 25 p.

1991

BONNE et KLINGE (géomètres-experts), *Etablissement de plans topographiques au 1/500^e pour le Parc proprement dit*, 1991.

- *Etude topographique du château*, 1991.

BRGM _ G. Brette, *Aménagement du parc et du golf de Méréville (Essonne). Etude générale d'avant projet. Reconnaissance géologique des tourbes*, 1991, 50 p.

BRGM, *Aménagement du parc et du golf de Méréville (Essonne). Etude générale d'avant-projet de la faisabilité d'un golf dans l'extension Nord. Aspect pédologie – Drainage – Aspect juridique – Aspect Faune-flore*, 1991, 70 p.

1992

BRGM _ G. Brette, *Aménagement du parc et du golf de Méréville (Essonne). Etudes d'avant-projet. Aspects géologie, hydrogéologie, pédologie, drainage, faune-flore et juridiction. Note finale de synthèse*, 1992, 20 p.

Préconisations :

- Réintroduction d'espèces végétales plantées jadis
- Retour au niveau originel de la Julne
- Aménagement d'un parcours botanique
- Marais non mentionné dans l'inventaire de 1945 de la Direction des Mines

1993

DESMARQUEST (J.) et LARPIN (Dominique), *Etude préalable aux travaux de sauvegarde du château*, 1993.

DUCLoux (Barbara), *Parc de Méréville : romantisme et symbolisme*, mémoire, Ecole du paysage, Versailles, 1993.

Travail très sommaire privilégiant l'approche symbolique du parc par l'étude des règles géométriques et des références astrologiques : Méréville, un jardin au parcours initiatique.

1994-1995

Subvention MCC _ Mission Jardins

Financement global d'une phase préliminaire de compilation des documents historiques et iconographiques, complétée par des recherches sur les états successifs du domaine ainsi qu'un relevé complet des dispositions (paysage, végétal et hydraulique).

1994

BERGEVIN (Flore de), *Les jardins de Jean-Joseph de Laborde. Le parc de Méréville au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Yves Durand, Paris IV-Sorbonne, 1994.

Travail historique sur la famille Laborde, les seigneurs de Méréville et la conception-réalisation du parc.

LARPIN (Dominique), *Etude de diagnostic de l'état général. Château*, 1994.

- Inventaire descriptif et relevés photographiques

- Diagnostic et propositions d'intervention

* Stabilité

* Mises hors d'eau et hors d'air

* Mesures d'assainissement

* Purges en recherche

* Conservation in situ de petits éléments divers

* Mesures anti-vandalisme

1995

ALLIMANT (Anne), *Le parc de Méréville*, 1995, 2 vol.

Seule étude archéologique réalisée sur l'ensemble du domaine considérant le patrimoine bâti et le patrimoine naturel (8 zones 5 ill. 12) à la demande de l'ancien propriétaire, la Société Sports Shinko.

Oct.-nov. 1995 = prospection / Déc. 1995 fév. 1996 = sondages

À lire : in t.II, p.19-37 = état des lieux et conclusion / fouilles

GRAHAL, *Les jardins de Méréville. Etude historique et archéologique*, 1995, 5 vol.

Textes anciens, iconographie, communications et articles de presse jusqu'en 1995.

HYDRATEC/AQUASCOP, *Etude préliminaire à l'aménagement de la Juine et de ses affluents*, 1995.

1996

DURAND (Raymond) et VALETTE (Alain), *Les arbres du parc du château de Méréville (Essonne)*, 1996, 50 p.

1997

Création de l'A.J.R.M. [Les Amis du Jardin Romantique XVIII^e siècle d'Hubert Robert à Méréville] par François d'Ormesson, président du Conseil d'administration de la Société du Château.

1997

COMPAGNIE DES EXPERTS ET SAPITEURS [6 rue Clémence Isaure, 31000 Toulouse _ 05 61 22 08 09], *Bilan hydraulique du domaine. Ecosystèmes aquatiques. Recommandations et propositions*, 1997, 10 p.

Evaluation des dégradations de l'état hydraulique du domaine depuis 1784 :

- La rivière : niveau actuel, profil, état du comblement et impact éventuel des dragages et drainages

- Les annexes, lacs et installations hydrauliques : état d'envasement, inventaire et cartographie

- La nappe phréatique : les fonds de vallées se trouvent au niveau d'affleurement de la nappe phréatique ; état des lieux sur les tentatives d'assèchement et de drainage des tourbes + état de captage des sources

LARPIN (Dominique), *Etude préliminaire à la restauration du Grand Parc (document de travail)*, 1997.

- Etudes documentaires et archéologiques

- Etude phytosanitaire

1998

LARPIN (Dominique), *Etude préliminaire à la restauration du Parc (1^{ère} phase : documentation – histoire – archéologie – phytosanitaire)*, 1998.

➤ **Depuis 2000**
Conseil général de l'Essonne

2000

15 septembre : acquisition du domaine de Méréville.

2001

GOUIRIC (Nicole), *Contribution à l'étude historique du parc de Méréville*, 2001, 2 vol.

2002

- 25 juin : études préliminaires préalables à l'engagement des études de maîtrise d'œuvre : modes de passation. Programme de travaux d'urgence.

- 16 septembre : travaux d'urgence. Commandes de missions de maîtrise d'œuvre : Dominique Larpin, architecte en chef des MH, Pascal Asselin, vérificateur des MH, et Philippe Raguin, spécialiste technique.

2002

CIZEL (A.), LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Château et parc de Méréville. Travaux d'urgence et de sauvetage du parc, des fabriques et du château*, 2002.

- Travaux d'urgence sur les éléments bâtis

* Murs de clôture

* Grilles, portails et autres accès

* Fabriques

* Château

- Travaux d'urgence sur le végétal

* Stabiliser l'état actuel

* Rendre accessible les différents espaces afin de faciliter les interventions

* Prévenir les dégradations futures

* Protéger les sujets fragiles

* Entériner des dispositions connues et à valeur de jalons

* Préparer l'avenir du parc

- Accueil à court terme du public et définition d'un circuit de visite

- Conclusion et fiche récapitulative de l'opération

Ecosphère, *Diagnostic écologique et propositions de gestion _ Etude et aménagement des milieux naturels*, 2002, 115 p.

Diagnostic écologique, floristique et faunistique de l'ensemble du site, accompagné de propositions d'orientations de gestion et de valorisation des milieux de la partie Nord

- Inventaire phytoécologique

- Inventaire faunistique

- Inventaire floristique

2003

GOUIRIC (Nicole), *Le parc de Méréville. Synthèse historique pour le projet de restauration*, 2003, 2 vol.

2004

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Domaine de Méréville. Mise en sécurité*, 2004.

Les actions s'organisent selon 4 axes :

I. Première étape de sécurisation du site

- Consolidation du Pont de Roches

- Calibrage du Pont Gris et du Pont de Pierre

- Dépollution des sols au droit des murs de clôture

II. Intervention sur les végétaux en complément des travaux d'urgence

- Secteur Ouest (Coteau Suisse)

III. Réhabilitation de fabriques

- Maison du Gardien

- Ferme Suisse et Orangerie

IV. Sécurisation d'ouvrages d'art

- Pont du Chemin

Société d'Etudes Générales d'Infrastructures (SEGI _ 48 cours Blaise Pascal, 91025 Evry cedex _ 01 60 79 05 00), *Etude préliminaire à la restauration du domaine départemental de Méréville. Etude hydraulique, hydro-biologique et géotechnique*, 2004, 6 vol.

Rapport de synthèse, classeur d'ouvrages, annexes, reconnaissances géotechniques BS Consultants et rapports d'Inspection télévisée CIDE Environnement

I. Rapport de synthèse

La totalité de du DDM est située en ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique). Le DDM est traversé par la Juine et comprend deux parties distinctes :

- Nord = une zone classée Espaces Naturels Sensibles (ENS) de 28 hectares ; elle est composée de boisements alluviaux humides et de zones humides comprenant quelques milieux ouverts (anciennes cressonnières et roselières) ;
- Sud = le parc de 59 hectares classé Monument historique (MH) dans sa totalité, patrimoine bâti inclus.

L'étude développe les aspects suivants :

- Analyse du fonctionnement de l'ensemble de l'hydrosystème (rivière Juine et ses annexes, fontaines, sources, aqueducs &c.) AN : « formidable réseau d'aqueducs souterrains »
- Volel hydrobiologique permettant de caractériser la qualité physico-chimique et biologique des eaux de la rivière et de ses annexes, la qualité des sédiments et le degré d'envasement ainsi qu'une appréciation de la qualité biologique globale de la zone
- Etude pédologique et géotechnique

II. Classeur d'ouvrages

Il a été nécessaire de prendre en compte les ouvrages hydrauliques hors du DDM, et ce depuis le moulin de Semainville en amont, le moulin de Glaïres et le moulin des Cailles pour comprendre le fonctionnement de la rivière.

2005

BILLAULT (Valérie) _ ERM (Espace 10 _ Z.I. République II _ Rue Albin Haller, 86000 Poitiers), *Recherches et caractérisations de polychromies. Ensemble de portails du Domaine de Méréville – Essonne, 2005.*

16 prélèvements sur 3 portails :

- 3 échantillons sur le portail du Maréchal

Dans la littérature, les pigments verts au cobalt ont fait leur apparition communément à partir de 1850 sous l'appellation de « Vert de Rinmann » (mélange oxyde de zinc et oxyde de cobalt).

- 9 échantillons sur les grilles du portail de la Mairie + 4 échantillons sur le portail de la Ville Basse

Il s'agit d'une application de teinte verte mais plus claire et d'aspect plus compacte que celle du Portail du Maréchal. Elle est composée d'une matrice à base de blanc de plomb dans laquelle sont inclus des grains verts d'aspect translucide contenant du cuivre. Cependant il est intéressant de noter que les périodes d'utilisation de ces pigments au cuivre sont tout à fait compatibles avec les dates de réalisation du domaine de Méréville (1780) incluant la pose de ces grilles.

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Etude historique de Nicole Gouiric. Mission d'accompagnement, 2005.*

I. Recueil de données de terrain

- Etude des matériaux : les briques
- Relevé géométrique d'enrochements : la grotte de la Grande Cascade
- * Etat de conservation : pathologie de mouvements de terrain, inclusion de racines et infiltrations = définir un parti de consolidation et de restauration
- * Parti de polychromie = entre végétation et couleurs chaudes (ocres _ roses)
- * Points de vue = étude des cônes de vision en plan

II. Analyse critique des plans anciens et de l'iconographie

- Evaluation du risque archéologique = présence de substructions d'ouvrages médiévaux arasés pour créer le parc
- Enrichir la connaissance paysagère et l'histoire des cheminements
- Enrichir la connaissance archéologique du bâti

III. Orientations

- Enregistrement des données nouvelles sur le plan de géomètre
- Programme d'investigation sur les matériaux des XVIII^e et XIX^e siècles _ pierre de taille, briques, œufs de caille, bois et enrochements
- Programme de fouilles-sondages archéologiques
- Programme d'examen archéologiques en superstructures
- Lecture critique des plans et de l'iconographie
- Actualisation du fonds documentaire réuni par GRAHAL et création d'une base de données

2006

GOUIRIC (Nicole), *Le parc de Méréville. La promenade : cheminements et points de vue. Etude historique complémentaire pour servir au projet de restauration, 2006, 2 vol.*

Travail sur lequel s'est appuyé le maître d'œuvre en complément du rapport d'étude géophysique commandé en 2007 § section « Etudes archéologiques ».

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Dossier documentaire et des ouvrages exécutés (DDOE). Travaux d'urgence, 2006.*

I. Dossier documentaire

- Rapport travaux d'urgence
- Rapport photographique
- Comptes-rendus de chantier

II. Dossier des ouvrages exécutés

- Fiche récapitulative
- DOF: propre à chaque entreprise

2007

Terra Nova [Services cartographiques pour l'archéologie] _ DABAS (M.), GOUIRIC (Nicole) et SARRO (L.), *Rapport d'étude géophysique _ Site de Méréville _ Etude des Jardins, 20 septembre 2007.*

Méthode de prospection : APR03 [archéologie non destructive]

I. Prospection nord-ouest : le vallon du pavillon de la Pompe

Les structures prioritairement recherchées étaient le chemin 9 figuré sur le cadastre de 1831, passant au sud du pavillon de la pompe et les vestiges des potagers indiqués sur le plan terrier de 1705-1715 et sur le plan d'intendance de 1781 ainsi que les bâtiments de la ferme de la basse-cour.

II. Prospection sud-ouest : l'esplanade du château

III. Prospection est : entre le Pont cintré et le Pont blanc, à l'ouest de la Juine

Conclusions

1/ Par de petits sondages, il faudra confirmer que le chemin A – relevé par les prospections, est bien de la fin du XVIII^e siècle (chemin maçonné de caillles). Son tracé dans la partie orientale est moins gênant pour les futurs travaux de drainage que celui du chemin n°9.

2/ Il faudra matérialiser au sol par un piquetage, le tracé de ce chemin, ceux des allées du potager de 1781 ainsi que ceux des chemins 46 et 334 dans la vallée. Ce piquetage aura d'abord pour fonction de signaler les structures afin de les protéger lors des futurs travaux de réhabilitation du jardin. Mais il pourra également permettre, par une signalétique éventuellement amovible, des actions d'ordre pédagogique. Nous proposons des fiches métalliques dépassant très peu du sol sur lesquelles pourraient être fixée la signalétique amovible. Ainsi ces fiches ne gêneraient pas les travaux de fauchage et seraient peu repérables par d'éventuels visiteurs malveillants.

3/ Lorsque le rapport des fouilles archéologiques, qui se sont déroulées été 2007 = quid ?, sera disponible, il faudra mettre en regard ses conclusions avec les apports de la prospection.

4/ Cette première campagne de prospections a montré tout l'intérêt de la méthode :

- Découvertes d'éléments jusqu'à présent inconnus dans sources historiques (chemin A, enceinte fortifiée bordant l'éperon du château dans sa partie nord)

- Repérage de chemins maçonnés existants dans la vallée qui laisse présager de l'efficacité de la campagne de prospection prévue pour 2008 dans cette partie du jardin

NPO : plan Adobe Illustrator de Nicole Gouiric + plan AutoCAD de Dominique Larpin avec digitalisation des plans anciens (terrier Delpech 1705, Intendance 1781, projet Bélanger 1786, cadastre napoléonien 1831, 1930 d'après les relevés aériens, 1991 d'après géomètre)

En attente du Rapport de fouilles conduites par Olivier Labat, été 2007 _ tranchée Porte du bourg-Ferme Suisse.

2008

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Méréville. Domaine départemental. APS : reconquête 2009-2011, 2008.*

I. Reconquête des ouvrages d'architecture actuellement clôturés par des périmètres de sécurité

Il s'agit de proposer des travaux à caractère définitif indispensables à leur conservation et à leur valorisation.

II. Reconquête de secteurs du domaine dont l'accès est difficile ou encore impossible

Il s'agit de favoriser l'accès au public et l'entretien des « espaces verts ».

III. Reconquête des lisières

Il s'agit de lutter contre l'impact de l'urbanisation contemporaine au-delà des la clôture.

IV. Reconquête des réseaux hydrauliques

Il s'agit de proposer des curages et la création d'ouvrages permettant une gestion des variations des niveaux sans omettre l'accès pour le public, l'entretien des prairies et la sauvegarde de la richesse écologique.

V. Reconquête des savoir-faire

Il s'agit de mener des travaux à caractère expérimental permettant de valider des méthodes d'intervention sur le jardin et de les présenter au public.

2011

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE, *Schéma directeur de restauration et d'aménagement, 2011- 2025, janvier 2011*

2013

LARPIN (Dominique) et RAGUIN (Philippe), *Méréville. Domaine départemental. Diagnostic de l'état de conservation des ouvrages, Mai 2013.*

2014

Hydrosphère, *Diagnostic écologique – volet faune/flore/habitats, synthèse des enjeux, 2014,*

Diagnostic écologique, floristique et faunistique de l'ensemble du site, accompagné d'une synthèse des enjeux écologiques

- Inventaire phytoécologique

- Inventaire faunistique

- Inventaire floristique

2016

ARCHEOVERDE, *Etudes archéologiques au domaine départemental de Méréville. Rapport final, Avril 2016.*

Réalisation d'une étude archéologique dans le cadre de l'étude de faisabilité pour le chantier de réhabilitation du réseau hydro-écologique du domaine de Méréville.

RL&A, *Etude de diagnostic, Le château de Méréville : travaux d'entretien, de sauvetage, de restauration et de réhabilitation, septembre 2016.*

2017

RL&A, *Mission de diagnostic pour les travaux de restauration des façades charpentes et couvertures du château de Méréville et missions complémentaires d'étude de faisabilité de l'aménagement de bases vie provisoire et définitive, novembre 2017.*

Avant-projet restauration des façades, des charpentes et des couvertures.

LéaV, MASTER JHPP, sous la direction de S. DE COURTOIS, S. BENHAMOUDA, L. LEBEAU, N. GHASSEMPOURI, C. DE VAULCHIER, *Réouverture de Méréville. La découverte d'un jardin par la promenade, fin 2017.*

Eude opérationnelle dans le cadre de la préparation de la réouverture au public du domaine, d'après le travail de N. GOURIC de 2006

2019/2020

IEA (Institut d'Ecologie Appliquée), Diagnostic écologique et synthèse des enjeux faune-flore-habitats naturels, décembre 2020.

Réalisation d'une étude complémentaire dans le cadre de la procédure « Loi sur l'eau » relative à son projet de réhabilitation hydro écologique de la Juine et de ses annexes au sein du domaine.

Annexe 3 :

Présentation synthétique des résultats des études écologiques faunes/flore